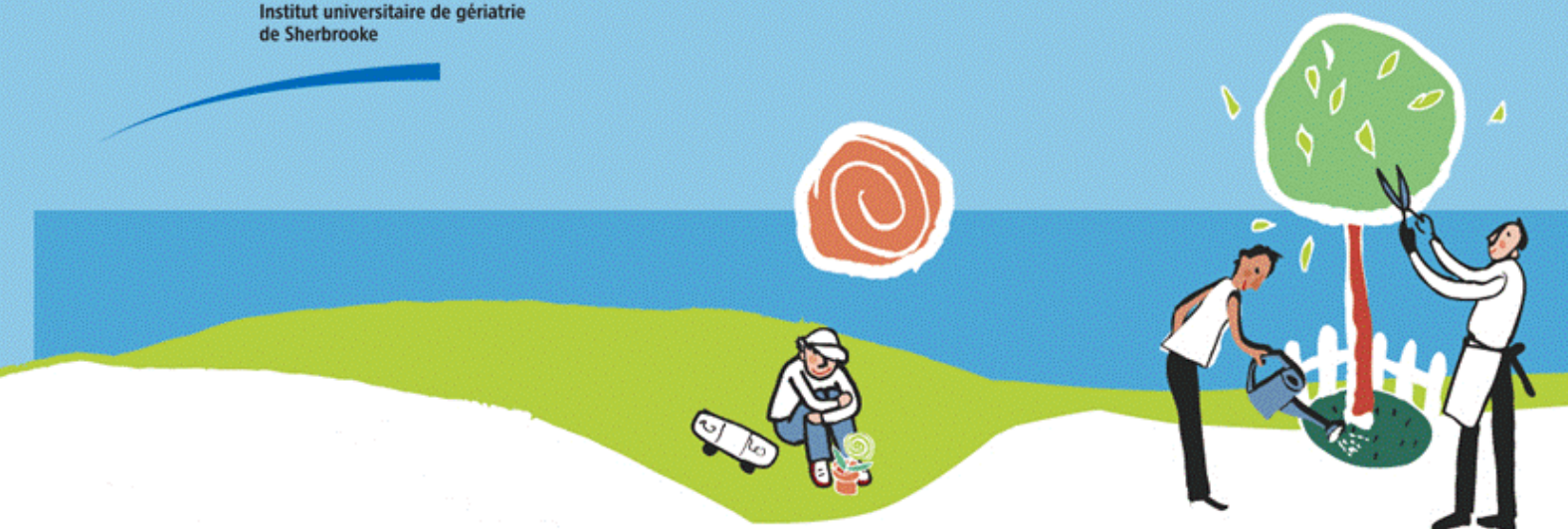


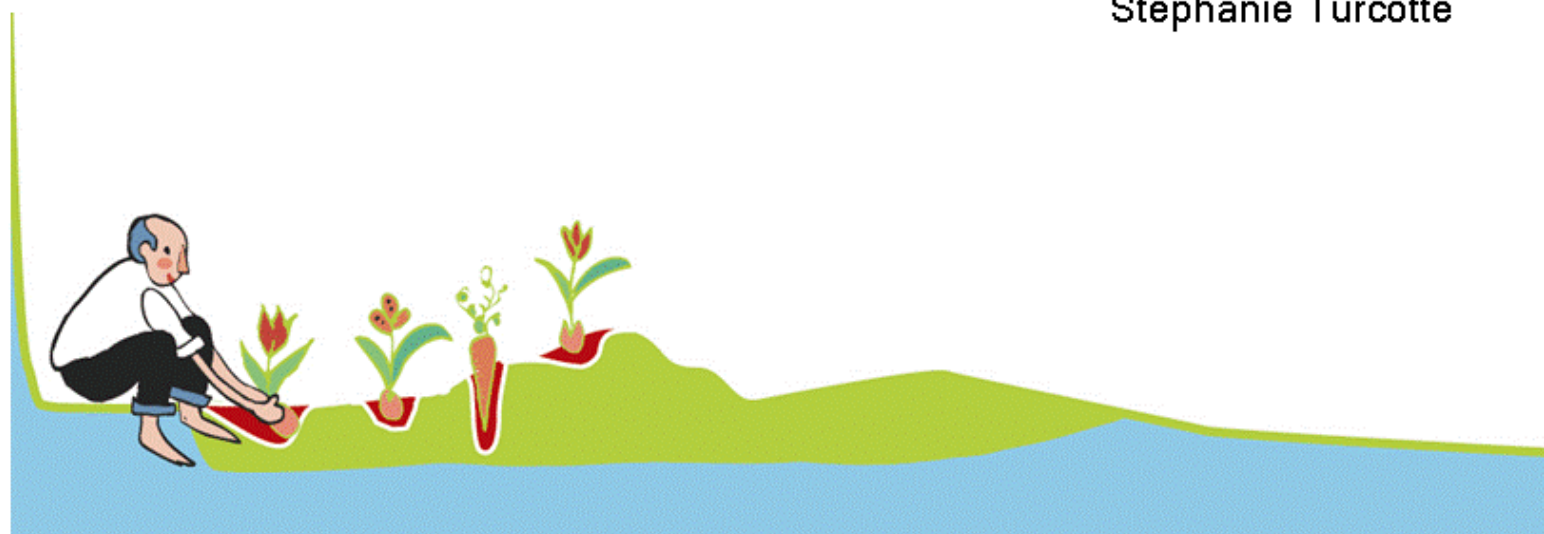
Centre de santé et de services sociaux –
Institut universitaire de gériatrie
de Sherbrooke



LE TREMPLIN 16-30 DE SHERBROOKE ET LE DÉVELOPPEMENT DES CAPABILITÉS DES JEUNES

RAPPORT DE RECHERCHE

Paul Morin
Stéphanie Turcotte



RAPPORT

Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke et le développement des capacités des jeunes

**Paul Morin
Stéphanie Turcotte**

Février 2009

**Groupe régional d'activités partenariales de l'Estrie
Université de Sherbrooke/CSSS-IUGS**

Personne responsable du projet

Paul Morin, Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines,
Université de Sherbrooke

Composition de l'équipe

Chercheur principal : Paul Morin

Agente de recherche : Stéphanie Turcotte

Révision linguistique : Nancy Hamel, technicienne en administration, DCAA,
CSSS-IUGS
Hélène Thibault, technicienne en documentation, DCAA,
CSSS-IUGS

Mise en pages : Marie-Ève Latulippe, agente administrative, DCAA,
CSSS-IUGS
Marilyn Robert, agente administrative, DCAA,
CSSS-IUGS

Centre de santé et de services sociaux –
Institut universitaire de gériatrie
de Sherbrooke



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Le CSSS-IUGS est un centre affilié universitaire (CAU) du secteur social et un institut universitaire de gériatrie (secteur santé)

Vous pouvez obtenir ce document à l'adresse suivante :

Guichet DCAA

Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Direction de la coordination et des affaires académiques
500, rue Murray, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
819 562-9121, poste 47200
sgrimard.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca

ISBN-13 : 978-2-923738-08-6 (Version PDF)

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2009

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives du Canada 2009

© 2009 Paul Morin, Direction de la coordination et des affaires académiques, CSSS-IUGS

Il est illégal de reproduire une partie quelconque de ce document sans l'autorisation de l'auteur. La reproduction de cette publication, par quelque procédé que ce soit, sera considérée comme une violation du droit d'auteur.

Table des matières

Chapitre I	1
1. Introduction	1
1.1 Mise en contexte	1
1.2 Méthodologie	2
Chapitre II	5
2. L'approche par les capacités et l'économie sociale	5
2.1 Liberté et développement	6
2.2 Les capacités	7
2.3 Les facteurs de conversion	8
2.4 Les accomplissements	9
2.5 Débats autour de l'individualisme de l'approche	10
2.6 Certaines applications pratiques	11
2.7 Les liens avec l'économie sociale	13
Chapitre III	15
3. L'application pratique de l'approche par les capacités : les capacités des jeunes qui habitent au Tremplin 16-30	15
3.1 Le volet résidentiel du Tremplin 16-30	15
3.2 Les jeunes	16
3.2.1 Les jeunes du Tremplin 16-30	16
3.2.2 Les caractéristiques des jeunes qui ont participé à la recherche	17
3.3 Les facteurs de conversion et les contraintes qui se présentent aux jeunes	22
3.3.1 Qu'est ce qu'un facteur de conversion et une contrainte selon l'approche par les capacités?	22
3.3.2 Facteurs de conversion sociaux et contraintes associées	23
3.3.3 Facteurs de conversion individuels et contraintes associées	40
3.3.4 Facteurs de conversion environnementaux et contraintes associées	43
3.4 Les capacités des jeunes	45
3.4.1 L'ensemble capacités et la liberté réelle selon l'approche par les capacités	45
3.4.2 Les capacités valorisées au tremplin 16-30	45
3.5 Accomplissements ou capacités actualisées par les jeunes	53
3.5.1 Les accomplissements ou réalisations d'après l'approche par les capacités	53
3.5.2 Les capacités priorisées et actualisées par les jeunes interviewées	53
Chapitre IV	69
4. Conclusion	69
Bibliographie	73
Annexe I	77
Questionnaire pour les jeunes du Tremplin	79

Chapitre I

1. Introduction

1.1. Mise en contexte

Cette recherche est issue des travaux du Groupe régional d'activités partenariales de l'Estrie qui vise à faire connaître les réalisations des entreprises d'économie sociale de l'Estrie. Cette recherche s'est intéressée au Tremplin 16-30 de Sherbrooke en s'appuyant sur le cadre théorique de l'approche par les capacités¹. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale offrant un logement avec soutien communautaire à des jeunes adultes marginalisés de 16 à 30 ans. La mission du Tremplin consiste essentiellement à favoriser chez ces jeunes adultes la mise en action ainsi que le développement de leur autonomie. L'organisme leur offre un volet milieu de vie leur permettant d'obtenir le soutien nécessaire pour la mise en œuvre de projets individuels et collectifs.

Il s'agit, en outre, d'un lieu de socialisation et de créativité pour qu'ils puissent s'exprimer dans quatre champs d'activités : social, culturel, expérimental et éducatif. Le Tremplin leur offre également un volet résidentiel, c'est-à-dire l'accès à des logements de transition qui favorisent la mise en action vers l'autonomie et le développement de la citoyenneté. En tout, 23 logements sont disponibles, soit 5 studios et 18 logements 2 ½ pièces. Le séjour maximum pour un jeune est d'une durée de trois années.

Quelques chercheurs au Québec se sont intéressés aux ressources d'hébergement pour jeunes adultes (Duval et al., 2007; Dumais, Laplante, 2006) ou aux logements qui leur sont rendus accessibles (Charbonneau, Molgat, 2001). Ces travaux demeurent toutefois peu fréquents. Notre recherche a donc voulu ajouter au corpus de connaissances sur ce milieu de vie et d'intervention sur la base de l'approche par les capacités, un cadre théorique qui a des affinités étroites avec le milieu de l'économie sociale (Ferraton, 2006).

Les objectifs de cette recherche sont les suivants.

- ❖ Appliquer l'approche par les capacités à un milieu d'intervention issu d'une entreprise d'économie sociale.
- ❖ Analyser les pratiques d'intervention du Tremplin 16-30 auprès des jeunes hébergés dans la ressource.
- ❖ Contribuer à la diffusion de l'approche par les capacités dans les entreprises d'économie sociale.

¹ Il y a un débat quant à la traduction du terme de « capability » en français. Certains auteurs ou certains traducteurs utilisent le terme de capacité. Nous avons plutôt choisi le terme de capacité qui nous semble référer explicitement au sens premier de « capability », c'est-à-dire la possibilité pour chaque personne de mettre en valeur ses potentialités afin de concrétiser des réalisations lui permettant de vivre une vie digne et sensée.

Les différents chapitres s'articulent donc autour des questions suivantes.

- ❖ En quoi l'approche par les capacités permet-elle d'analyser les pratiques d'intervention du Tremplin 16-30?
- ❖ Comment le Tremplin 16-30 développe-t-il les capacités des jeunes qui sont hébergés dans la ressource?
- ❖ Quels sont les principaux aspects de ces pratiques pouvant être diffusés aux entreprises d'économie sociale actifs dans le secteur du logement social avec soutien communautaire?

Le deuxième chapitre présente les concepts principaux de l'approche par les capacités (capabilité, facteur de conversion, accomplissement) ainsi que quelques débats soulevés par son opérationnalisation. Ses affinités avec l'économie sociale sont également démontrées. Le chapitre 3 présente les résultats de la recherche selon la grille d'analyse de l'approche par les capacités.

Après une brève description du service d'hébergement du Tremplin 16-30 et des jeunes qui y habitaient lors de notre recherche, les quatre grandes capacités (rapport à soi, santé et bien-être, qualifications professionnelles, connaissances) valorisées au Tremplin 16-30, de même que les facteurs de conversion et de contraintes identifiés seront présentés. De fait, les jeunes résidents ont la possibilité de concrétiser le choix qu'ils ont eux-mêmes privilégiés en étant volontaires pour demeurer au Tremplin 16-30 et se mettre en action. Ces accomplissements seront alors décrits et analysés. En conclusion, nous discuterons des apports de l'approche par les capacités comme cadre théorique pour appréhender les pratiques d'intervention d'une entreprise d'économie sociale. Un schéma sera présenté résumant les différentes phases du processus que nous avons distinguées, et par le fait même, les accomplissements réalisés par les jeunes lors de leur séjour au Tremplin 16-30. L'apport de l'approche par les capacités nous a également permis d'identifier les aspects originaux du Tremplin 16-30.

1.2. Méthodologie

Cette section explicite la méthodologie utilisée pour réaliser la recherche; une méthodologie d'ailleurs très en lien avec l'approche par les capacités, puisque nous avons voulu appréhender les accomplissements des jeunes du Tremplin 16-30 sur la base de leurs paroles. Compte tenu de l'utilisation de l'approche par les capacités comme cadre d'analyse de notre recherche, il nous importe d'abord d'établir explicitement la base informationnelle dont fait partie intégrante notre méthodologie.

Tel que soulevé par Farvaque (2003), l'évaluateur ou le chercheur s'approprie le contenu de son étude en établissant au préalable ses critères concernant les capacités qu'il répertoriera, notamment par le biais de la méthodologie qu'il choisit. Or, comme nous cherchions à connaître le vécu des jeunes qui habitent au Tremplin 16-30 et que nous souhaitions situer ce vécu au cœur du contexte dans lequel ils vivent, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative. Ce type de recherche nous permettait de tenir compte du sens de l'action des intervenants du Tremplin et des jeunes eux-mêmes aux yeux de ces derniers, l'action ne représentant pas « un phénomène que l'on peut isoler, figer et encadrer sans tenir compte du sens qui l'anime, de son dynamisme proprement humain, de l'intention (même inconsciente) des acteurs, de la société »

(Gingras, 2004 : 41). Nous verrons un peu plus loin par quelles méthodes concrètes nous avons opté en vue de réaliser cela.

Il s'agit donc d'une étude de cas exploratoire portant sur les capacités des jeunes qui habitent au Tremplin 16-30 et basée sur l'approche par les capacités. Cette approche nous a conduits à nous interroger sur les capacités auxquelles les jeunes ont possiblement accès et qu'ils ont le potentiel d'actualiser, s'ils le désirent, en habitant pour un certain laps de temps au Tremplin. Nous supposons par ailleurs, tel que proposé par l'approche de Sen, que pour avoir réellement accès à certaines capacités, les jeunes devaient jouir de facteurs favorisant cet accès, des facteurs individuels, sociaux et environnementaux. C'est en ce sens que nous avons exploré auprès des jeunes leurs perceptions en ce qui concerne les capacités auxquelles ils ont accès et qu'ils ont, ultimement, actualisées; ainsi que le rôle que jouent eux-mêmes, les pratiques d'intervention et l'environnement du Tremplin dans ce processus.

Pour faire la collecte des données, nous avons d'abord effectué une pré-enquête auprès du directeur de la ressource, d'un intervenant d'expérience, du président du conseil d'administration et d'une représentante des résidents qui siège au conseil d'administration et ce, afin de prendre brièvement connaissance de l'organisme, des pratiques d'intervention mises en place et des jeunes qui y habitent. Nous avons par la suite réalisé une recension d'écrits, qui s'est poursuivie tout au long de la recherche lorsque de nouveaux questionnements surgissaient. Les concepts clés qui ont orienté notre recension sont les suivants : *habitation, logement, soutien communautaire, intervention, jeunes, approche par les capacités et économie sociale*. Nous avons, de plus, recueilli de la documentation concernant le Tremplin 16-30.

À la lumière des éléments d'information recueillis lors de la recension des écrits et de la pré-enquête, nous avons ensuite élaboré un questionnaire d'entrevue semi-dirigée, c'est-à-dire un canevas d'entrevue comprenant uniquement des questions ouvertes (voir en annexe).

L'entrevue semi-dirigée consiste :

(...) en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (Savoie-Zajc, 2004)

Nous avons par la suite réalisé les entrevues avec 10 jeunes volontaires auxquels nous avons offert vingt dollars en échange de leur participation à la recherche. Nous les avons d'abord sélectionnés par échantillonnage représentatif dans le but d'obtenir une cohorte représentative des différences que l'ont retrouvées chez les jeunes qui habitent au Tremplin 16-30. Les critères de sélection concernaient la durée du séjour, l'âge, le sexe ainsi que les problématiques vécues par les jeunes. La durée du séjour allait de moins d'un an (minimum de sept mois pour que les jeunes aient un certain cheminement au Tremplin) jusqu'à plus de deux ans, considérant que le laps de temps maximum pour demeurer au

Tremplin est d'environ trois ans. En date du 8 janvier 2008, 16 jeunes sur 22 étaient dans cette situation. L'âge et le sexe des jeunes se répartissaient ainsi :

- hommes : 18 ans, 22 ans, 25 ans, 26 ans et 29 ans. Âge moyen : 24 ans;
- femmes : 18 ans, 22 ans, 23 ans, 25 ans et 27 ans. Âge moyen : 23 ans.

Les participants vivaient alors diverses problématiques pour lesquelles ils avaient intégré le Tremplin, telles que de l'isolement, des problèmes diagnostiqués de santé mentale (cinq jeunes), un trouble d'identité sexuelle, de l'itinérance, des problèmes de consommation abusive de drogues et d'alcool ou un besoin d'être encadrés par des intervenants, notamment dans des démarches d'employabilité. Ces entrevues ont été réalisées au Tremplin, la plupart du temps au logement du jeune. Ces entrevues ont duré en moyenne 75 minutes.

À la suite de la transcription des verbatims audio de ces entrevues sur fichiers électroniques, nous avons pu analyser le discours des jeunes avec l'assistance du logiciel NVivo, selon les thèmes et les sous-thèmes que nous avons préétablis dans le questionnaire, mais en identifiant de nouveaux thèmes et sous-thèmes ainsi que les nuances. Le logiciel NVivo a donc facilité et enrichi l'analyse en nous permettant de nous appuyer directement sur les verbatims d'entrevues.

Enfin, parallèlement aux différentes étapes de la recherche, nous avons rencontré à quelques reprises le comité des partenaires du Tremplin 16-30 qui devenait alors le comité de suivi de la recherche, de même que nos partenaires du GRAP, desquels nous avons pu bénéficier de commentaires enrichissants sur la forme et le fond ainsi que d'un soutien tout au long de la recherche.

Chapitre II

2. L'approche par les capacités et l'économie sociale

Malgré que l'approche par les capacités soit de plus en plus présente et influente dans les milieux gouvernementaux et universitaires de plusieurs disciplines, notamment chez les économistes féministes compte tenu de la grande sensibilité de Sen envers les situations discriminatoires faites aux femmes (Agarwal, Humphries, Robeyns, 2004), à laquelle il faut évidemment ajouter la contribution majeure de Nussbaum (2008), cette approche commence seulement dans le monde francophone depuis quelques années à sortir du cercle des chercheurs et des organismes spécialisés du développement (Nussbaum, 2008; Munck, Zimmermann, 2007). Plusieurs interprétations de cette approche ont cependant été effectuées et les débats sont nombreux et parfois vifs entre chercheurs. Il importe donc de souligner dès maintenant son incomplétude telle que l'a voulu initialement Sen. Elle est « très savamment inachevée. C'est cette modestie qui fait sa fécondité dans le débat mondial et interdisciplinaire. » (Munck, 2007 : 29) Selon Robeyns, l'interprétation qui est la plus fidèle à la pensée de Sen est celle qui saisit cette approche en lien avec l'économie normative du bien-être et les théories de la justice distributive de la philosophie libérale. John Rawls a ainsi établi une liste de ressources que, selon lui, tout individu rationnel, quelle que soit sa conception du bien ou ses objectifs dans la vie, ne peut pas ne pas désirer en tant que « précondition de la poursuite de ses plans de vie » (Saint-Upéry, 2003).

Cette liste de biens premiers comprend :

- a) les droits et les libertés fondamentaux;
- b) la liberté de mouvement et le libre choix d'une position dans un contexte d'égalité des chances;
- c) les pouvoirs et les prérogatives attachés aux différentes fonctions et aux différentes positions dans les institutions politiques et économiques de la société;
- d) les revenus monétaires et la richesse;
- e) les bases sociales du respect de soi.

Sen reproche aux théories du bien-être et à la théorie de Rawls de ne pas tenir compte de « la diversité fondamentale des êtres humains » (Sen, 2003 : 194) dans leurs élaborations des critères de justice sociale. D'après lui, même si la distribution de ces biens premiers était parfaitement équitable, cela ne résoudrait pas les problèmes d'inégalité parce que la diversité sociale et humaine détermine fortement (pour des raisons de classe, de genre, d'éducation, de conditions écologiques ou de déficiences physiques) ce que les individus sont capables de faire de leurs biens premiers, à savoir « notre capacité de convertir les ressources en libertés réelles ».

2.1 Liberté et développement

L'intuition philosophique d'Amartya Sen, prix Nobel d'économie (1998), est que le « *standard of living lies in the living and not in the consumption of commodities* » (Deneulin, Nobel, Sagovsky, 2006 : 1, italique dans le texte). Autrement dit, « la reconnaissance de la liberté comme but essentiel du développement » (Sen, 2000 : 10). Pour ce faire, il importe alors de porter le regard au-delà de la croissance économique :

Je me suis efforcé de montrer qu'il était légitime, dans l'analyse de la justice sociale, de considérer l'avantage individuel en termes de capacités, c'est-à-dire en termes de libertés substantielles qui permettent à un individu de mener le genre de vie qu'il a raison de souhaiter. Dans cette perspective, la pauvreté doit être appréciée comme une privation de capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse de revenus (Sen, 2000 : 95).

La satisfaction des besoins fondamentaux – la santé, la littéracie, la sécurité économique – doit inclure aussi « la liberté d'expression, la dignité, le respect de soi et la participation à la vie sociale en général, autrement dit, tout ce qui concourt à faire de l'individu un être social intégré et reconnu par les autres » (Paugam, 2006). En réalisant des évaluations interpersonnelles qui nourrissent les analyses de la pauvreté, de l'inégalité, de la justice ou du développement, nous devrions alors être à même de saisir ce que les individus sont effectivement capables de faire et d'être, c'est-à-dire leurs capacités et les libertés réelles des individus à choisir des cours de vie auxquels ils attribuent de la valeur (Farvaque, Oliveau, 2004).

Cette approche vise ainsi à recréer « l'égalité des chances au milieu de l'inégalité des conditions... Par la prise en compte des liens entre les diverses dimensions des conditions de vie, des familles et des collectivités » (Bernard et al., 2002) et peut être justement utilisée pour faire cette jonction essentielle entre capacité individuelle et capacité collective. Selon De Leonardis (2008), cette approche renforce une perspective capable de tenir compte des ressources institutionnelles comme celles personnelles; de les relier suivant le fil des différences et des possibles synergies créées, de ce fait. L'approche par les capacités accorde également une valeur intrinsèque à la santé; en effet, elle considère que les déterminants sociaux de la santé ont une valeur constitutive et instrumentale, car constituant un concept facilitant l'analyse des conditions de vie concrète dans leur cadre matériel et social (Ruger, 2004). Pour Frohlich, Corin et Potvin, 2001, Sen nous donne un éclairage pertinent pour l'étude du contexte :

... il argumente que nous devons avoir une compréhension adéquate de l'utilisation des ressources avant de faire des jugements normatifs quant à savoir si ces ressources produisent les résultats attendus... ceci implique un examen des relations entre les pratiques des individus et la structure (Frohlich, Corin et Potvin, 2001 : 787).

Pourquoi une telle centralité est-elle accordée à la liberté dans le processus de développement?

- 1- *Une raison d'évaluation : tout jugement sur le progrès n'a de sens que rapporté aux libertés : une avancée est une avancée des libertés.*
- 2- *Une raison d'efficacité : avancer dans le développement dépend avant tout de la possibilité pour les gens d'exercer leur libre initiative, ce que j'appelle leur fonction d'agent. (Sen, 2000 : 14)*

L'efficacité de la liberté comme instrument réside dans les interactions qu'entretiennent les différents types de libertés, chacun d'entre eux étant susceptibles d'en favoriser d'autres. Voici les cinq types de libertés instrumentales qu'il me paraît indispensables de prendre en compte : libertés politiques, facilités économiques, opportunités sociales, garanties de transparence et sécurité protectrice (Sen, 2000 : 48-49).

2.2 Des capacités

Il y a trois concepts centraux dans l'approche : celui de capacité, de conversion et de fonctionnement ou accomplissement. La capacité « désigne ainsi la liberté, pour un individu, de détenir les potentialités de concevoir un choix de manière autonome, mais aussi la liberté d'avoir accès effectivement à des choix » (Reboud, 2006 : 221). Ce qu'il s'agit de distribuer de façon équitable, ce ne sont pas seulement des libertés formelles, des revenus et des ressources, mais des capacités de développer des modes de fonctionnement humains fondamentaux permettant de vivre une vie digne et sensée, plutôt que de seulement accumuler des biens. Ainsi, dans les pays développés, une « privation relative dans l'espace des revenus peut se traduire par une privation absolue dans l'espace des capacités » (Sen, 2000 : 30). Il existe ainsi d'importantes différences entre « les ressources qui nous aident à concrétiser la liberté et l'étendue de la liberté elle-même » (Sen, 2000 : 64).

Ce faisant, cette approche met de l'avant non seulement les informations nécessaires pour porter un jugement sur la qualité de vie des personnes et des collectivités, mais aussi les contraintes sociales influençant et restreignant le bien-être d'une personne. Une personne pourra ainsi effectuer un certain nombre de réalisations comme, par exemple, être socialement reconnue et respectée, se loger, se nourrir adéquatement. Les personnes en situation de handicap de même que les femmes représentent des personnes privilégiées par cette approche compte tenu des barrières sociétales qui empêchent leur plein épanouissement : « À peu près partout dans le monde, les femmes manquent de soutien en ce qui concerne les fonctions fondamentales de la vie humaine... Ce manque est fréquemment dû au fait qu'elles sont des femmes » (Nussbaum, 2008 : 13).

Pour Jean de Munck dans « Qu'est-ce qu'une capacité? » la spécificité de la démarche de Sen exige en premier lieu de cerner adéquatement la notion de capacité.

A) Capacité de choix

« ... la capacité de choisir est une méta-disposition : elle est la capacité d'ordonner options, habitudes, dispositions selon des raisons librement consenties... deux versants dans le concept de liberté : un aspect « opportunités » et un aspect « processus ».

Opportunités : un vrai éventail d'options doit être présenté à l'agent pour qu'il y ait un choix véritable. Le degré d'une liberté dépend donc du nombre et de la nature

des mondes possibles qui lui sont offerts. **Processus** : la démarche du choix doit se faire de manière autonome, détachée de toute interférence d'autrui. Jusqu'à quel point une délibération est-elle libre? Jusqu'où peut-elle faire l'économie de conditions matérielles?

B) La capacité comme potentiel d'épanouissement

« On trouve ici une composante, finalisée et aristotélicienne, de la capacité qui entre en tension avec la première composante, formelle et libérale... Les capacités sont alors définies non par le choix, mais par les valeurs qu'elles visent... » Sen et Nussbaum divergent sur la nécessité d'une liste universalisable...

C) La capacité de réalisation

« Mais la capacité, selon Sen, n'est pas seulement *celle de choisir la vie que l'on désire mener*; elle n'est pas seulement *le potentiel d'une vie épanouie*; elle est aussi celle de *mener réellement la vie qu'on s'est choisie*... c'est-à-dire de *l'accès effectif* à des mondes possibles. Elle n'est plus une seule question de choix, mais aussi de pouvoir, au sens strict de l'action « qui fait une différence ». (de Munck, 2007 : 25)

Dans cet ordre d'idées, pour Nussbaum, la question centrale n'est donc pas : « À quel point Vasanti est satisfaite? » ou même « De combien peut-elle disposer en matière de ressources? » Elle est plutôt : « Qu'est-ce que Vasanti a réellement les moyens de faire et d'être? » (2008 : 110)

Cette structure ou cet ensemble de capacités, selon Ballet, Dubois et Maheu (2004), permet, entre autres, de discerner si la personne est vulnérable.

Plus précisément, c'est la façon dont elle combine ces capacités au sein d'une structure personnalisée qui lui permet de faire face aux risques encourus. Les personnes pauvres, par exemple, s'appuient plus fortement sur certaines capacités (travail, éducation, liens sociaux horizontaux), puisqu'elles ne possèdent pas forcément les autres (capital financier, liens sociaux verticaux) (2004 : 18).

2.3 Les facteurs de conversion

Mais pour ce faire, des fenêtres d'opportunités doivent s'ouvrir, sinon la liberté de choix ne peut s'actualiser. D'où le rôle clé que joue la notion de facteur de conversion dans cette approche, ce que Munck nomme d'ailleurs « une innovation conceptuelle capitale ». C'est le mouvement introduit par la combinaison des facteurs de conversion qui détermine collectivement la capacité d'une personne à accéder à tout un ensemble de réalisations. S'appuyant sur une base informationnelle élargie, cette approche met l'accent sur les facteurs de conversion permettant la transformation de droits et de libertés formelles en des droits réels et des libertés réelles, c'est-à-dire des capacités. Ces facteurs sont cependant spécifiques à chaque enquête. Par exemple, un jeune qui fait le choix d'être hébergé et accompagné par « Le Tremplin 16-30 », un organisme communautaire d'insertion de Sherbrooke, a l'opportunité, pour un temps donné, d'être stimulé et accompagné afin de changer sa trajectoire de vie. Cet organisme, malgré des difficultés à obtenir un financement stable, réussit malgré tout à créer un environnement permettant à ces jeunes, si cela leur convient, de saisir cette opportunité d'actualiser leurs libertés et leurs potentialités. Le Tremplin 16-30, comme entreprise d'économie sociale, joue donc le

rôle d'une ressource qui, grâce à ses facteurs de conversion, peut contribuer à changer le parcours de vie d'un jeune.

Cependant, son potentiel demeure limité et circonscrit puisqu'il n'est pas inséré dans un système d'opportunités et de politiques intégrées. Il s'agit de deux facteurs de conversion qui font directement référence à la notion de capacité collective sur une base socioterritoriale. S'appuyant sur des politiques publiques régionales où le développement des personnes et des communautés est explicitement partie intégrante de celles-ci, l'Agence sanitaire n° 1 de Trieste a en effet réussi à développer un système d'opportunités sur la base de ces politiques intégrées localisé dans des micro-territoires de la ville. Ce système d'opportunités se matérialise par un étroit réseautage entre l'ensemble des institutions publiques concernées par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion ainsi qu'avec les entreprises d'économie sociale et les autres organismes issus de la société civile. Les diverses structures de la société, dont les institutions publiques locales ont donc un rôle clé à jouer afin de permettre un réel développement des potentialités des personnes et des communautés. Ceux-ci permettent ainsi cette jonction entre le développement des capacités individuelles et le développement des capacités collectives. Ces deux facteurs de conversion ont été identifiés par des chercheurs italiens (De Leonardis, Emmenerger, 2005) analysant des expériences d'intervention micro-territoriale dans la ville de Trieste où plusieurs acteurs, tant publics que communautaires, ont cherché à réaliser cette jonction essentielle entre capacité individuelle et capacité collective permettant de concrétiser le postulat d'Esping-Andersen.

La notion théorique qui fonde la maximisation du bien-être (c'est) la capacité des gens de maximiser leur propre potentiel humain, d'être aussi peu dépendants que possible, d'être actifs. C'est clairement là une notion individualiste, mais d'un individualisme qui est en définitive social. Plus spécifiquement, le potentiel des individus renforce leur capacité d'être solidaires et de contribuer à la collectivité humaine. Le contraste est marqué avec l'individualisme du credo libéral, dans lequel l'efficacité de l'individu sert d'abord et avant tout ses propres besoins... le potentiel des individus renforce leur capacité d'être solidaires et de contribuer à la collectivité humaine (2000 : 6).

Dans cette logique, au Québec, la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion de même que le plan d'action qui en est découlé seraient considérés comme des aspects du facteur de conversion identifié comme « politiques intégrées ».

2.4 Les accomplissements

La personne qui dispose ainsi d'un certain espace de liberté (liberté d'accomplir) dont elle n'est pas la seule responsable, choisit certains cours de vie parmi ceux possibles et réellement atteignables : elle choisit d'accomplir certains « fonctionnements » dans l'ensemble des combinaisons de fonctionnements qu'il lui est possible de choisir.

Dans une telle perspective, le but des politiques publiques n'est pas de garantir des fonctionnements (des individus libres ont le droit de choisir leurs fonctionnements et ne pas être assujettis à des injonctions institutionnelles), mais des droits réels et des libertés afin de choisir une

trajectoire de vie et d'atteindre des fonctionnements que l'on a raison d'apprécier. (Farvaque, Oliveau, 2004 : 15)

Pour Nussbaum qui cite Marx, il n'est pas indifférent d'accomplir ces fonctions de façon véritablement humaine.

Il va de soi que l'œil humain jouit autrement que l'œil grossier non humain; l'oreille humaine autrement que l'oreille grossière, etc. Le sens qui est encore prisonnier du besoin pratique grossier n'a qu'une signification limitée. Pour l'homme qui meurt de faim, la nourriture n'existe pas sous sa forme humaine; seule compte son existence abstraite en tant que nourriture; elle pourrait se présenter à lui sous la forme la plus grossière et l'on ne saurait dire en quoi son activité nutritive se distinguerait de celle des animaux (Marx, Manuscrits de 1844 dans Nussbaum, 2008 : 48).

En lien avec cette centration de l'approche sur les individus, la grande majorité des réflexions ou travaux inspirés par celle-ci a eu pour objet la personne. Il en est résulté plusieurs questionnements.

2.5 Débats autour de l'individualisme de l'approche

Un important débat concerne l'individualisme qui serait inhérent à l'approche. Certains s'interrogent sur la réelle possibilité de choisir des individus quand ceux-ci sont immergés dans un univers qui les influence considérablement. La théorie critique issue de l'École de Frankfort avait déjà soulevé cet aspect, notamment Herbert Marcuse dans « L'homme unidimensionnel ». Une réponse de la théorie critique fut de contribuer au changement de la société tout en prônant le bonheur individuel au nom de la liberté et de la raison. Une raison non pas instrumentale, c'est-à-dire considérée comme un instrument au service du profit et du contrôle social, mais une raison « héritée des lumières, celle qui associe progrès et liberté et qui préserve dans son expression les intérêts de tous et l'autonomie de chacun » (Jay, 1977 : 85). Sen met d'ailleurs l'accent sur l'importance des libertés démocratiques pour comprendre le processus de développement social.

La configuration de la société et toutes les institutions qui y participent sont ici appréhendées du point de vue de leur contribution aux libertés actualisées des individus, lesquels sont définis ici, comme des acteurs du changement et non comme les destinataires passifs d'avantages octroyés par telle ou telle structure. (Sen, 2000 : 11) La perspective des capacités suppose que l'on en revienne à une approche plus intégrée du développement économique et social (Sen, 2000 : 292).

Pour Deneulin (2008) cependant, en situant toujours les individus au centre de l'approche, Sen contribue à susciter une tension conceptuelle entre celui-ci et la société. Cette auteure estime qu'il n'a pas cherché à comprendre pourquoi certaines nations avec des systèmes démocratiques sont plus à même que d'autres de promouvoir les capacités individuelles. Deneulin estime que l'existence de certaines façons de vivre ensemble (Ricoeur, 1990) explique le succès et les limites de certains pays à promouvoir les capacités que les personnes choisissent et valorisent. Godelier dans sa définition d'un sujet social réfère justement à ces structures d'ensemble.

On peut définir le sujet social comme un individu inséré dans un réseau de rapport aux autres qui font sens pour lui et pour les autres, et conscient de l'être, capable d'agir sur lui-même et sur les autres pour pérenniser ces rapports ou les faire évoluer, voire les faire disparaître, mais incapable à lui seul, et en dehors d'un contexte global très particulier, de modifier les structures d'ensemble de la société dans laquelle lui et les autres vivent et co-interagissent. (Godelier, 2007 : 180)

Zimmerman, attentive elle aussi à la structuration collective des capacités et avec l'optique de développer une sociologie de la liberté « entendue comme une sociologie de la capacité d'agir » (2007 : 116) dans une action située, critique la manière statique avec laquelle Sen associe environnement et position alors qu'il faudrait, en s'appuyant sur Simmel et Dewey, travailler de manière dynamique avec le couple environnement et situation.

Si l'on suit Simmel, la liberté n'est pas un état, mais un processus interactif qui se déploie dans une relation de pouvoir. Loin de prendre la forme d'une condition stable, elle s'actualise dans l'agir. Par conséquent, les capacités ne posent pas seulement une question de choix et d'aptitude à convertir les opportunités en réalisations effectives, elles soulèvent aussi le problème de leur production et de leur transformation dans le temps. (2007 : 126)

Zimmerman considère donc qu'une ligne d'enquête, sur une telle base, doit mettre au premier plan les parcours biographiques – ce que fait d'ailleurs Nussbaum – et les moments de transition.

2.6 Certaines applications pratiques

L'application pratique la plus connue de cette approche est sans contredit l'Indice du développement humain (IDH) utilisé depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son rapport annuel. Plus de 120 rapports nationaux ou régionaux ont été produits sur cette base qui vise à évaluer la qualité de vie des individus (Deneulin, Nobel, Sagovsky, 2006). Par exemple, en Allemagne, le gouvernement a adopté ce cadre théorique pour réaliser l'évaluation de son plan de lutte contre la pauvreté (Arndt, Volkert, 2006). Une association internationale – Human Development and Capability Association – regroupe depuis quatre années les chercheurs et les praticiens intéressés par cette approche; ceux-ci peuvent échanger et débattre lors d'un colloque annuel. Comme illustré précédemment, des chercheurs se sont intéressés au rôle des acteurs locaux puisqu'ils doivent être considérés comme un objet empirique crucial, car ayant la responsabilité sur le territoire de la conversion effective des droits en réalisations.

...seule une supervision interne à travers une action publique située permettra de parvenir au bien commun. Par « située » nous entendons une action publique qui s'insère dans la négociation et la prise de décision des acteurs locaux, dans les territoires, les secteurs, les réseaux ou les entreprises. Une telle action publique part de l'hypothèse que chaque acteur peut agir librement pour le bien commun et en vue d'accroître ses capacités et ses libertés (Farvaque, 2003 : 17)

Hodgett, dans le contexte nord-irlandais a utilisé l'approche pour analyser l'impact de politiques publiques visant à favoriser le développement communautaire dans certaines localités. Selon cette auteure, une telle approche est un outil d'évaluation avec de l'imagination, car en analysant la qualité de vie individuelle et le bien-être de la personne, on considère non seulement les réussites actuelles de la personne, mais aussi les potentialités. Le domaine du travail et du développement professionnel a fait aussi l'objet de travaux empiriques. Farvaque et Oliveau (2004) ont ainsi analysé les trajectoires d'insertion en emploi de jeunes peu diplômés. Les auteurs ont identifié six classes de trajectoire-types représentant autant de cours de vie distinctifs les uns des autres avec autant de cheminements de qualité inégale. « L'originalité de cette étude est de montrer que l'appartenance à ces différents parcours a une influence très forte sur certains fonctionnements » (2004 : 48). Ferreras (2007) s'est intéressée, quant à elle, aux conditions de travail de caissières d'un supermarché. Elle démontre que l'organisation du travail ne favorise pas le développement de capacités collectives faute de ressources partagées entre les caissières.

Toujours dans le domaine de l'emploi, la revue française « Formation emploi » a consacré un numéro spécial en 2007 intitulé « Pour une approche par les capacités » qui témoigne du progrès de cette approche dans ce domaine d'intervention. Devant le constat de la croissance des emplois précaires et mal payés, de parcours sans issue, Robert Salais (2007), en introduction au numéro, fait part de la pertinence de rechercher d'autres principes d'observation et d'action d'où l'intérêt pour l'approche par les capacités qui « ...se concentre sur la mesure des possibilités réellement accessibles pour chaque personne en matière de vie et de travail ».

Dans le domaine de la santé mentale, les chercheurs américains regroupés autour du « Center to study recovery in social contexts » utilisent l'approche par les capacités dans la perspective de créer une théorie axée sur l'individu et guidant les efforts d'intégration sociale.

Capability approach offers several advantages as a conceptual framework. It assumes diversity and treats growth rather than chronicity as a way of thinking about life possibilities following psychiatric disability ...it leads us to define quality of life in terms of agency rather than well-being alone. From a capabilities perspective, social integration involves quality of life by equipping people for deliberate action and reflective choice. (Ware, 2008 : 27)

De manière plus générale, l'approche par les capacités est également utilisée dans le champ du handicap.

The capability approach does contribute a new and useful perspective on disability by differentiating two levels of the problem: the capability level and the functioning level. The capability framework is also useful for understanding the possible causes of disability. This approach allows researchers to analyse how disability results from the interaction among the individual's personal characteristics, available resources, and environment (physical, social, economic, political) (Mitra, 2006 : 236)

Il ne s'agit ici que de quelques exemples d'applications de l'approche par les capacités; le champ de l'économie sociale a été également l'objet de réflexions sur la base de cette approche. Celles-ci demeurent toutefois peu présentes puisque nous n'avons qu'un seul auteur qui a réalisé cet exercice. Cela nous apparaît quelque peu surprenant compte tenu de l'interfécondation naturelle entre l'économie sociale et l'approche par les capacités.

2.7 Les liens avec l'économie sociale

Cyrille Ferraton a ainsi réalisé cet exercice dans le cadre d'un stage postdoctoral à la Chaire de recherche du Canada en économie sociale : « L'approche par les capacités d'Amartya Sen : quels enseignements pour l'économie sociale? » (2006). Selon Ferraton, cette approche a une double utilité pour l'économie sociale : théorique et pratique.

Pour Ferraton, l'approche par les capacités éclaire sous un jour nouveau le projet politique de l'approche par les capacités; elle fournit « ...un cadre d'interprétation des finalités régulièrement revendiquées par les promoteurs de l'économie sociale » (p.17). Ainsi, le développement et le renforcement des capacités des personnes sont des objectifs présents depuis les tout débuts de l'économie sociale. Les organisations de l'économie sociale visent donc à augmenter les fonctionnements potentiels et ainsi l'étendue de l'ensemble capacité des personnes concernées; la dimension monétaire n'est surtout pas seule présente dans ces initiatives puisque les « aspects qualitatifs constituent une des caractéristiques de l'économie sociale.

Le développement des capacités par les organisations de l'économie sociale peut donc se mettre en place à trois niveaux :

- en répondant à des besoins et à des aspirations que les organisations marchandes et publiques négligent ou dont l'offre est inadaptée;
- en « publicisant » des demandes de reconnaissance;
- et en faisant participer sur une « base démocratique » les membres des organisations de ses activités. » (p. 19)

On peut résumer ces derniers points dans le tableau suivant.

CAPABILITÉS	Besoins et aspirations négligés par les organisations marchandes et publiques ou dont l'offre existante est inadaptée	Reconnaissance	Participation et décision sur une base « démocratique » des activités des organisations
PUBLICS	Membres et Non-membres	Membres et Non-membres	Membres

(Ferraton, 2006 : 19)

Toujours selon Ferraton, l'utilité pratique de l'approche par les capacités en regard de l'économie sociale se situe à un double niveau : la complémentarité de l'action publique et de l'économie est envisagée dans une nouvelle perspective et de nouveaux outils de mesure de l'économie sociale sont fournis. En visant à « combler les lacunes d'une perspective seulement monétaire des phénomènes inégalitaires » (p. 20), cette approche, « en révélant et en identifiant des inégalités jusque-là ignorées » (p. 20) légitime une expansion de l'action publique. Une telle action peut être de soutenir les organisations de l'économie sociale compte tenu des moyens qualitatifs mis en œuvre par celles-ci. En ce qui a trait aux outils de mesure, l'approche par les capacités, compte tenu de son espace d'évaluation multidimensionnelle, permet aisément la prise en compte des impacts sociaux de l'économie sociale. Les difficultés d'opérationnalisation de l'approche peuvent freiner une telle investigation, mais Ferraton, somme toute, estime que l'approche par les capacités offre « un cadre interdisciplinaire et sous-spécifié que les économistes et les sociologues peuvent facilement s'approprier et compléter avec leurs outils théoriques » (p. 25).

Chapitre III

3. L'application pratique de l'approche par les capacités : les capacités des jeunes qui habitent au Tremplin 16-30

3.1 Le volet résidentiel du Tremplin 16-30

Le volet résidentiel du Tremplin 16-30 constitue son principal investissement, en termes de ressources humaines toutefois et non pas financières, car l'immeuble n'appartient pas au Tremplin 16-30. L'immeuble est géré par une corporation à but non lucratif mais qui, en réalité, fait office de sous-traitant pour l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS). C'est d'ailleurs l'OMHS qui gère la comptabilité et qui fixe les coûts des loyers. L'immeuble de quatre étages est situé sur la rue Wellington Sud dans le centre-ville de Sherbrooke; outre les 23 logements et des locaux pour l'administration, cet immeuble contient une petite salle multi-fonctionnelle (cinéma, musique, conférence, exposition) ainsi qu'un café restaurant « Le Zybaldone » où des jeunes peuvent profiter d'un plateau de travail pour développer leur employabilité.

Tous les résidents signent un bail et ont leur propre clé. Seulement 11 des 23 unités de logement sont subventionnées par la SHQ; ceci signifie que ces locataires ne paient pas plus que 25 % de leur revenu pour les coûts du loyer. Le volet d'intervention a pu être subventionné dans le cadre du programme Initiative partenariale en action communautaire (IPAC), maintenant IPLI, mais il s'agit d'un cadre de financement fragile puisque toujours lié à la reconduction du programme. Celui-ci vient d'ailleurs d'obtenir une nouvelle reconduction jusqu'en 2010. Toutefois, le Tremplin 16-30 a pu obtenir en 2008 une première subvention récurrente comme suite à l'opérationnalisation en Estrie du Cadre de référence MSSS/SHQ sur le logement social avec soutien communautaire. Ce cadre de référence reconnaît pour la première fois l'apport de l'habitation communautaire et de l'habitation à loyer modique quant à leurs interventions spécifiques visant l'intégration sociale de populations marginalisées. Cette subvention récurrente va enfin permettre au Tremplin 16-30 de consolider ses pratiques d'intervention auprès des jeunes.

En effet, au début de ses activités en 2004, le volet résidentiel a alors fait preuve d'une grande ouverture en ce qui concerne son processus de sélection. On avait, à ce moment-là, l'idée généreuse de contribuer à l'insertion des jeunes marginalisés peu importe la sévérité de leurs problèmes. Il a fallu rapidement déchanter, car la ressource n'avait pas les ressources humaines pour répondre à toute cette souffrance et n'avait pas un réseau extérieur de soutien suffisamment fort pour y pallier.

Nous nous sommes rendus compte de nos limites, et nous avons fait un nouveau ciblage de la clientèle et de nos objectifs. Nous avons décidé de mélanger les jeunes à problèmes avec ceux qui en avaient moins. C'est cela qui est à l'origine du milieu de vie... Le milieu de vie existe pour que les jeunes aient une place pour s'impliquer dans l'organisation des événements et en bénéficient avec les spectacles. Cette activité n'est pas seulement réservée aux résidents, elle est ouverte à tous. D'une part, cela permet d'augmenter l'estime de soi et, d'une autre part, le sentiment d'appartenance (Jean Comtois, directeur du Tremplin 16-30).

Il existe bien un comité logement, regroupant des organismes partenaires tant publics que communautaires, mais son mandat est d'être informé et consulté sur différents enjeux de la vie résidentielle. Il participe donc à la gestion du volet résidentiel.

À ce titre, depuis son existence, il a été très actif afin que le Tremplin modifie ses façons de faire et que l'ensemble des logements soient occupés. En 2005, le rapport annuel fait état d'une « sélection de résidents correspondant davantage au mandat du Tremplin (logement avec support communautaire) et à l'encadrement disponible ». On essaie quand même, compte tenu de l'existence de jeunes en grandes difficultés et du manque de ressources en logement social, d'accepter un certain nombre de jeunes avec des problèmes psychosociaux importants. Cela doit toutefois se faire sans nuire « à une dynamique résidentielle favorisant le développement de l'autonomie d'un maximum de jeunes ».

Selon un document interne du Tremplin (non daté), trois niveaux d'autonomie sont visés par la ressource.

- ❖ Autonomie psychosociale, c'est-à-dire la capacité de subvenir seul à ses besoins essentiels, (ex : budget, entretien du logement, alimentation, hygiène corporelle, relations satisfaisantes).
- ❖ Autonomie sociocommunautaire, c'est-à-dire la capacité de participer à des activités de groupe, d'accomplir des tâches dans un cadre formel et de posséder un réseau social.
- ❖ Autonomie socioprofessionnelle, c'est-à-dire la capacité de répondre de façon satisfaisante à l'ensemble de ses besoins et de maintenir un emploi.

En termes d'animation, les jeunes sont invités notamment à participer à l'assemblée des résidents où ils peuvent discuter, par exemple, de la nomination d'un représentant au conseil d'administration ou de tout sujet qui les concerne. Il y a aussi évidemment d'autres activités comme les soirées des résidents où ceux-ci prennent la responsabilité de l'organisation d'une activité ou encore des activités à caractère culturel. Tout ceci vise à développer un meilleur sentiment d'appartenance et de cohésion à la ressource.

3.2 Les jeunes

3.2.1 Les jeunes du Tremplin 16-30

Les jeunes qui habitent au Tremplin 16-30 et qui bénéficient ainsi de l'accompagnement des intervenants dans leurs démarches individuelles entretiennent pour la plupart la volonté d'orienter leur vie dans des projets d'avenir, que ce soit l'emploi, les voyages ou les études. Il est question dès lors d'une insertion dans la vie en société, d'une certaine participation à cette société. Farvaque (2005) s'est intéressé dans le cadre de sa thèse doctorale à l'apport de l'approche par les capacités sur la question, centrale selon lui, des parcours d'accès à l'emploi dans les diverses formes d'insertion. Il s'est interrogé également à savoir en quoi l'approche par les capacités peut être développée afin d'offrir un cadre d'analyse du déploiement de l'action publique dans le champ de l'insertion. Il remet de plus en question les interventions des institutions quant à l'exigence de considérer les bénéficiaires de l'action publique comme des « agents » et non comme des récipiendaires passifs, donc d'augmenter leurs opportunités de choix. Cela pose la question de l'articulation entre responsabilité

collective et responsabilité individuelle. Nous nous inspirons de ce rapport *responsabilité collective-responsabilité individuelle* dans le cadre de notre recherche concernant le cheminement des jeunes au Tremplin 16-30.

Effectivement, qu'est-ce qui, dans les pratiques d'intervention mises en œuvre à l'intérieur de cet organisme, permet de stimuler le déploiement des possibilités de choix des jeunes, ceux-ci étant considérés comme agents actifs de leur développement? Et qu'est-ce qui, auparavant dans leur parcours scolaire et leur formation, leur a permis ou non d'avoir accès à un éventail de possibilités parmi lesquelles les jeunes ont effectivement pu exercer leur liberté de choix? Notre recherche n'abordera pas cette question avec les jeunes, mais il est néanmoins pertinent d'avoir en tête cet élément de parcours qui a eu une portée dans leur insertion socioprofessionnelle actuelle.

3.2.2 Les caractéristiques des jeunes qui ont participé à la recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de rencontrer 10 jeunes aux caractéristiques personnelles variées (âge, sexe, durée du séjour et problématique vécue), comme mentionné plus tôt. Nous avons donc rencontré 5 jeunes femmes et 5 jeunes hommes d'âge différent, dont le séjour au Tremplin variait de sept mois à plus de deux ans et cela pour diverses raisons. Ceux-ci se caractérisent d'abord par le fait qu'ils recherchaient au départ un logement moins coûteux (du moins pour ceux qui bénéficient de la subvention au loyer) ainsi qu'un soutien communautaire. Ils vivent des difficultés ponctuelles ou de plus longue durée, notamment en santé mentale, pour lesquelles ils souhaitaient bénéficier de l'accompagnement des intervenants.

- **Durée du séjour**

La durée du séjour au Tremplin apparaît un élément important compte tenu du fait que le Tremplin offre un logement temporaire et transitoire aux jeunes, transition n'allant pas, en théorie, jusqu'à plus de trois ans. Ainsi, en date du choix des jeunes qui participent à la recherche, cinq d'entre eux habitaient au Tremplin depuis moins d'un an (minimum sept mois), trois d'entre eux y habitaient depuis plus d'un an et deux d'entre eux depuis plus de deux ans. Ajoutons néanmoins, comme discuté plus loin, que quelques jeunes nous ont témoigné avoir eu connaissance que la période maximum de trois ans ait été allongée à quelques reprises pour accommoder certains jeunes. On nous a par contre affirmé que la plupart des jeunes partaient bien avant trois ans, soit autour de six mois. Ceci pose la question suivante : Qu'est-ce qui les pousse à partir bien avant trois ans? Est-ce le simple fait de savoir qu'il ne s'agit-là que d'une situation transitoire? Est-ce dû à des facteurs de conversion ou à des contraintes rencontrés dans le cadre du Tremplin?

- **Scolarité**

Pour ce qui est de la scolarité des jeunes que nous avons rencontrés, trois jeunes hommes l'ont arrêtée avant l'obtention du diplôme d'étude secondaire (DES). Un jeune a terminé ses études secondaires par des stages techniques et pratiques, mais sans l'obtention d'un diplôme reconnu. Deux jeunes ont obtenu un DES. Trois jeunes femmes ont acquis, outre un DES, un ou deux diplômes d'études

professionnelles (DEP). Une autre jeune a obtenu un diplôme d'études collégiales et a débuté des études universitaires non complétées.

- **Famille**

Neuf jeunes nous ont parlé de leur famille comme une ressource possible en cas de besoin. Les personnes les plus susceptibles de les aider étant leurs parents ou, pour quelques-uns d'entre eux, leur famille élargie et la moitié nous a dit avoir au moins un frère ou une sœur. Un jeune nous a cependant mentionné que, pour lui, son père pouvait plutôt représenter une menace qu'une ressource potentielle.

Quatre jeunes nous ont, par ailleurs, affirmé ne pas faire part de leurs difficultés ou de leur cheminement de la même façon à leur famille qu'aux intervenants. Ils apprécient en fait la neutralité des intervenants qui sont extérieurs à leur famille, de même que leur aide transitoire pour devenir autonomes, en l'occurrence de leurs parents. De telle sorte que la famille semble former une source de support préalable duquel ils essaient de s'éloigner afin d'être plus indépendants et ce, en transitant notamment par le Tremplin.

- **Amitié**

Quant à l'amitié au sein du Tremplin, celle-ci se traduit dans la plupart des cas par des « connaissances », c'est-à-dire, et nous le verrons plus loin, des personnes avec lesquelles les jeunes socialisent, avec lesquelles ils vivent des expériences et avec lesquelles ils sont susceptibles de s'apporter entraide et soutien mutuel. Par ailleurs, la moitié des jeunes nous a dit entretenir des relations amicales plus solides à l'extérieur du Tremplin et parfois avec d'anciens résidents du Tremplin. Quelques-uns se disent solitaires et les autres ne nous ont tout simplement pas parlé de leurs relations amicales, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisme.

- **Situation financière**

Les jeunes que nous avons rencontrés au Tremplin bénéficiaient soit de l'assurance-chômage, de l'aide sociale ou d'un programme d'employabilité et un seul jeune avait un emploi stable. Les revenus étaient distribués ainsi : la moitié des jeunes recevaient 600 \$ ou moins par mois, quatre recevaient entre 700 \$ et 900 \$ et un jeune recevait 1000 \$ et plus par mois (Source : intervenant). Plusieurs nous ont fait part de leur difficulté à « arriver », soit à budgéter, à se loger, à manger, à se vêtir et à se divertir à leur satisfaction. Quelques-uns sont en plus aux prises avec des dettes accumulées qu'ils doivent rembourser et l'option de demander de l'aide financière à leurs parents n'est d'habitude pas envisageable compte tenu qu'une de leurs volontés est justement de devenir autonome.

Oui, mais j'ai un peu de dettes, je suis sur l'aide sociale, plein d'affaires comme ça que moi je considère ça comme être dans la merde un peu parce que je ne peux pas me permettre de vivre ces temps-ci, depuis un bout de temps, je peux juste manger minimum mais aucune dépense, aucune sortie, rien, plate là.

C'est à cause que moi je quête dans la rue.

Non, c'est ça l'affaire c'est que quand tu es ici c'est probablement parce que tu as pas d'argent. En tous cas il y a des bonnes chances que tu en aies pas (...)

- **Santé et bien-être**

Des troubles de santé mentale sont diagnostiqués chez la moitié des jeunes que nous avons rencontrés (comportements dépressifs, anxiété, trouble obsessionnel-compulsif, trouble de déficit d'attention, trouble schizoïde, paranoïa, trouble d'identité sexuelle), mais très peu relativement à la santé physique, comme nous pouvions le prévoir en raison de leur âge. Par ailleurs, le passé difficile et différents problèmes constituent le lot de ces jeunes qui choisissent de venir au Tremplin pour s'en sortir.

Avant leur arrivée au Tremplin, les jeunes ont notamment affirmé avoir vécu, sinon de la solitude, du moins une période solitaire qui semble avoir entraîné chez eux un certain mal-être, voire de la méfiance envers les autres.

*J'ai pas d'attache pour les gens qui m'entourent.
(...)
Le monde en général ou le matériel ou whatever.*

(...) Quand je suis arrivé ici, j'étais encore sur mes gardes, j'avais encore mon armure dessus moi pis tu sais « mangez de la marde! » Moi d'où est-ce que je viens, il faut que je me protège le moral sinon ça aurait fait longtemps que je serais mort si j'aurais pas fait ça de même fait que...

Parce que où j'habitais, parce que ça fait plusieurs années que j'habite tout seul en appartement, puis j'avais pas de vie sociale du tout, ça bougeait pas, il me semble que j'avais besoin d'un suivi aussi, quelqu'un qui s'intéresse à qu'est-ce qui se passe dans mon évolution, puis tout ça dans vie, parce que jusqu'ici j'avais eu une vie assez difficile.

Parce qu'avant, j'étais beaucoup beaucoup solitaire, puis c'est sûr que quand tu es solitaire, tu broies plus de noir, tu es plus dans tes idées dépressives, tes idées anxieuses tout ça.

Comme le dit cette jeune femme, les jeunes qui habitent au Tremplin ont connu et connaissent encore diverses situations difficiles, notamment de l'abus physique ou psychologique, de la pauvreté, de la délinquance, etc. :

Oui aussi parce qu'on sait que tout le monde ici est ici pour des problèmes divers, ça on se cachera pas, des problèmes de degré divers aussi, les résidents ont pas connu toutes les mêmes difficultés dans la vie, il y en a qui ont fait de l'itinérance, il y en a qui ont des problèmes de drogue, problèmes de prostitution.

En ce qui a trait à la consommation de drogues et d'alcool, il semble qu'elle soit courante chez beaucoup de jeunes qui habitent au Tremplin, tandis que la dépendance problématique n'apparaît pas dans les propos de la grande majorité des participants à la recherche, à l'exception d'un jeune que nous avons rencontré.

Pis mon deuxième séjour, là c'est mon deuxième séjour, là je veux arrêter de boire, je prends un léger coup, j'ai tendance à prendre un léger coup fait que ici c'est un peu pour ça mon deuxième séjour, je m'en vais en désintoxe dans pas long (...).

Le manque de confiance en soi a par ailleurs été soulevé comme une source de difficultés par quelques jeunes participants. En effet, ce sentiment minait ou mine encore la vie de ceux-ci.

(...) je suis venue ici parce que je voulais peut-être aller à l'école 24 juin par la suite mais j'étais comme pas sûre, mon ex me disait que je serais jamais capable d'y aller, des choses habituelles... Mais j'ai un énorme manque de confiance en moi fait qu'eux autres m'aident un petit peu en me poussant dans le dos.

Parce que moi il y a un temps que je ne me percevais pas comme je me perçois aujourd'hui. Je voyais juste le négatif, fait que j'avanciais de reculons dans le fond.

Le manque de confiance face à la vie, couplé à de l'abus de drogues ou d'alcool, peut entraîner chez certains jeunes un sentiment de désorientation et l'impression de se retrouver devant une impasse. Le Tremplin devient alors une source de stabilité et de soutien pour ces jeunes.

J'étais perdue quand je suis arrivée ici je savais pas pantoute où c'est que je m'en allais puis... J'avais la tête frêle...

J'étais déboussolé, j'étais perdu, j'étais pu là, j'étais vraiment pu là. Le premier séjour, j'ai fait, je pense, j'avais fait un mois dans la rue... je dormais à l'accueil Poirier, pis quand je suis arrivé ici j'étais déboussolé ben dure, j'étais pu là pis ça commençait à être le temps que je revienne ici. Ici, ils m'ont quasiment sauvé la vie.

- **Autres suivis passés et actuels**

En regard des autres suivis passés et actuels qu'ont les jeunes en dehors du Tremplin, neuf des participants nous ont mentionné au passage qu'ils en bénéficiaient auparavant ou encore actuellement. C'est donc à dire que leur séjour au Tremplin ne représente pas pour la plupart des participants la seule forme de soutien et d'accompagnement professionnel qu'ils ont connu. Il peut s'agir par exemple de suivis psychiatriques, d'un centre jeunesse, d'un centre d'hébergement, d'une maison de jeunes, d'accompagnement dans la recherche d'emploi (Carrefour Jeunesse Emploi), etc.

(...) c'est un centre d'hébergement pour un peu comme ici sauf que c'est pas des logements, c'est des petites chambres communes, une cuisine commune. Puis j'ai déjà habité là quand j'étais plus jeune, puis je fais encore des activités. Puis les intervenants là-bas, ben des fois je peux les appeler pour leur parler si ça va pas ou... Il y a à Chiasson aussi, là j'ai un intervenant, là ça fait un petit moment. Puis j'ai un psychiatre à l'Hôtel-Dieu.

- **Accomplissements souhaités**

Outre les difficultés qui ont mené les jeunes vers le Tremplin, ceux-ci envisageaient arriver à certaines réalisations, certains accomplissements. L'accomplissement qui a été projeté le plus souvent par les jeunes avant leur arrivée au Tremplin concerne le fait d'assumer leur propre subsistance, soit en premier lieu se loger, en second lieu être indépendant et, en dernier lieu, gérer son budget.

Un des besoins que j'avais, c'était de me trouver un logement et d'être capable de retrouver une stabilité dans la vie.

Moi je viens pas de Sherbrooke, je connais pas personne ici. Je venais de vivre un stress quand même considérable puis je suis pas une fille très très très sociable là.

C'est que je voulais développer mon autonomie, je voulais faire en sorte de développer aussi mon indépendance par rapport à mes parents, vu que j'habitais chez mes parents avant.

Parce que je me suis fait référée par (...), un ami du CHUS Hôtel-Dieu, parce que j'avais trop de problèmes, mes finances (...) j'arrivais pas tu sais, c'était l'enfer.

L'accomplissement suivant qui a été évoqué par les jeunes est de se sentir en sécurité, plus particulièrement affective, c'est-à-dire de se sentir appuyé et soutenu par les intervenants.

C'était mon premier appartement, donc je me suis dit que j'étais pas apte encore à aller dans un appartement autonome, donc je préférais aller dans une ressource comme le Tremplin pour bénéficier de l'aide des intervenants aussi, dans le cas où ça irait moins bien dans mon développement personnel et tout.

Ça me rassure de ce point-là. Si ça va pas ben je sais qu'il y a tout le temps des intervenants qui sont là pour m'aider. Juste savoir qu'ils sont là, c'est une sécurité.

Parce que où j'habitais, parce que ça fait plusieurs années que j'habite tout seul en appartement, puis j'avais pas de vie sociale du tout, ça bougeait pas, il me semble que j'avais besoin d'un

suivi aussi, quelqu'un qui s'intéresse à qu'est-ce qui se passe dans mon évolution, puis tout ça dans vie, parce que jusqu'ici j'avais eu une vie assez difficile. Donc j'avais juste envie qu'on s'occupe de moi pendant un bout de temps.

Je voulais entamer des démarches pour changer de sexe à l'hôpital, puis j'avais besoin d'un certain support psychologique.

Ensuite, quatre jeunes ont souhaité se responsabiliser en entrant au Tremplin; nous avons interprété ce souhait d'accomplissement comme le développement d'une aptitude comportementale issue du thème *rapport à soi*. Quatre jeunes avaient aussi la volonté de réfléchir sur eux-mêmes et sur leur vie, donc de développer leur aptitude de raisonnement issue également du rapport à soi.

(...) mon premier séjour, c'était pour pouvoir m'aider à apprendre à vivre seul et d'être un peu plus autonome par moi-même, d'être capable de pouvoir plus me débrouiller, même si j'ai toujours été pas mal débrouillard.

J'étais écoeurée de ma vie dans le fond, tu sais, je voulais me prendre en main pour m'aider.

C'était vraiment pour faire du travail sur moi-même (...)

Enfin, quatre jeunes ont souhaité acquérir des connaissances académiques en débutant leur séjour au Tremplin, tandis qu'aucun jeune ne projetait d'acquérir des qualifications professionnelles en emménageant dans l'organisme.

Me mettre à retourner aux études éventuellement, ça c'était un objectif, puis éventuellement, je voulais pas que ça se fasse dans deux ans, j'aimerais ça que ce soit quand même le plus tôt possible.

3.3 Les facteurs de conversion et les contraintes qui se présentent aux jeunes

3.3.1 Qu'est-ce qu'un facteur de conversion et une contrainte selon l'approche par les capacités?

Compte tenu des variations interpersonnelles, l'utilisation des ressources sera faite sur des bases différentes selon les personnes. En effet, des facteurs individuels, sociaux et environnementaux influenceront la conversion des moyens en accomplissements concrets (*fonctions d'utilisation*, Bertin, 2003 : 16). La contrainte constitue de la sorte, pour une personne, un frein ou une barrière à son accès à certaines capacités et à certaines réalisations.

3.3.2 Facteurs de conversion sociaux et contraintes associées

- **Le rôle de soutien des intervenants**

Un des moyens issus des pratiques d'intervention qui donnent davantage de liberté aux jeunes, c'est-à-dire un des facteurs de conversion sociaux les plus souvent abordés par les jeunes concerne le rôle de soutien offert par les intervenants. En effet, dans le cadre du suivi individuel, le soutien et l'appui apportés sous toutes ses formes aux jeunes sont ressortis comme étant particulièrement aidant dans leur cheminement. Voici de quelle façon un jeune résume bien ce rôle.

Dans le fond, ils sont là pour nous écouter. C'est pas des psychologues mais quand même sont là pour nous écouter, nous conseiller. C'est sûr qu'ils nous poussent comme je disais à nous mettre en action; ils veulent absolument qu'on bouge, qu'on reste pas chez nous à attendre le temps passer. Mais ils nous suggèrent plein de moyens aussi pour arriver à ce qu'on veut, soit en faisant affaire avec d'autres organismes, soit en nous donnant des trucs ou des conseils par rapport à nos projets. C'est tellement variable là.

Les intervenants font également réfléchir les jeunes et leur font faire des mises au point qui leur donnent l'opportunité de cheminer dans leur vie. Un des jeunes fait le parallèle entre le rôle des intervenants du Tremplin et celui que joue ses parents : l'écoute, l'encadrement et la présence continue. Le but est d'accompagner les jeunes vers l'atteinte de leurs objectifs, dont celui de devenir plus autonome, et non de faire les choses à leur place.

Oui, c'est comme des parents, c'est comme une famille. C'est comme une famille dans le fond. Moi avec mes parents, je parlerais pas vraiment de ma vie sexuelle là, mais je me confierais puis je leur demanderais leur avis par rapport à ce que eux ont vécu ou par rapport à ce que eux pensent qui serait bon pour moi.

Admettons que ça va pas, je sais que je vais être soutenu pareil, mais je sais que le Tremplin est là tout le temps, je sais que j'ai quelque chose sur quoi m'appuyer s'il arrive quelque chose. Donc je peux prendre plus de risques.

Les intervenants ici, c'est pas eux autres qui vont faire les affaires pour nous autres, ils vont nous aider, ils vont rester en arrière de nous autres pour nous appuyer.

CONTRAINTE

Tout en appréciant les intervenants, quelques jeunes vont par contre être en désaccord avec certaines suggestions proposées par eux ou certaines interventions qui ne seront pas appropriées, soit à leur cheminement, soit à leur personnalité, soit à leurs besoins. Par exemple, des suggestions qui demandent un trop grand effort pour les aptitudes ou la volonté des jeunes de même que des interventions un peu

trop encadrantes ou rigides et perçues parfois par les jeunes comme un manque de confiance et une incompréhension.

- **Le lien de confiance**

L'écoute et le non-jugement sont des éléments essentiels du soutien qu'offrent les intervenants aux jeunes. Si aucun lien de confiance ne s'est établi entre le jeune et son intervenant, le rôle de ce dernier apparaîtra limité quant à son apport. La relation de confiance s'édifie donc sur la base d'une écoute disponible et respectueuse, et qui dit respect, dit confidentialité dans le cas des intervenants.

Les suivis puis le fait qu'ils me jugent pas, peu importe ce que je vais leur raconter, toute façon j'ai pas grand chose à raconter, mais quand que je raconte quelque chose je suis content parce que, tu sais, ils sont là, puis ils sont tout le temps là.

Oui, sont là quand j'ai besoin d'écoute, sont là pour moi pis je sais que je peux m'y fier, je peux aller me confier à eux autres, je sais qu'il y aura pas de problème : ce sera pas tout le monde qui va le savoir.

La croyance que les intervenants sont compétents, sincères et soucieux de leur bien-être s'est révélée importante pour certains jeunes afin de leur faire confiance. Le professionnalisme des intervenants entre alors en ligne de compte dans la relation aux jeunes, tout en se rapprochant pour quelques-uns d'entre eux à une relation d'amitié.

Moi je le veux aussi, j'acquiesce à ce qu'ils disent, à leur suggestion, c'est une suggestion, c'est sûr. Puis, en même temps, ils sont quand même bien placés pour me dire ce qu'ils pensent aussi. Ils sont intervenants, ils me connaissent quand même. Moi c'est sûr que je me connais encore mieux qu'eux puissent me connaître, mais je me dis ils font ça pour mon bien, ils font pas ça pour me nuire. (...) Ils veulent que je sois heureuse dans les décisions que je prends et dans les décisions qu'ils me suggèrent aussi.

Je pense qu'ils sont justes. Ils savent qu'est-ce qu'ils font. Je sais qu'ils font les bons choix. Admettons que je serais pas correct dans ce que je ferais, je sais qu'ils viendraient m'intervenir puis si je serais plus en état de rester ici, ils me le diraient là.

En tout cas, mais c'est le seul mot qui me vient, c'est ça, c'est amitié. C'est pas mes amis, mais c'est quand même pas mes ennemis non plus. Sont comme entre les deux. J'sais que si j'ai besoin sont là. Pis je les apprécie beaucoup, pis je les aime énormément. Je suis content qui soient là en arrière de moi.

Est-ce que tu dirais plus ce que tu vis à ton intervenant ou plus à ton ami?

Les deux. J'ai confiance en... même plus à l'intervenant. À cause ça fait une aide qui est pas dans ma vie, c'est comme plus une aide extérieure comme où que je lui dis les vraies choses puis, on se pose les bonnes questions là mais...

Le lien de confiance entre le jeune et son intervenant et le support de celui-ci s'avèrent ainsi de première importance dans le cheminement du jeune. Voici d'ailleurs comment deux jeunes que nous avons rencontrés nous en ont parlé de manière franche et sans détour.

Si je leur faisais pas confiance, je resterais pas ici.

S'ils seraient pas là, je serais pas ici. Si ça existait pas le Tremplin, je serais pas ici. (sur terre)

(...)

Oui, c'est du monde qui m'ont pratiquement sauvé la vie.

- **Le modèle comportemental**

Le moyen suivant qui a été identifié par les jeunes en tant que facteur permettant de les faire cheminer vers leurs objectifs personnels se définit de façon synthétique par le modèle comportemental d'intervention. En effet, étonnamment compte tenu de l'approche plus souple de réduction des méfaits aussi adoptée par les intervenants auprès des jeunes, nous avons pu remarquer que le modèle comportemental d'intervention plus encadrant pour les jeunes prenait une grande place dans le discours de chacun et ce, de manière favorable dans la majorité des cas. Ce modèle est caractérisé dans le cadre de la recherche par le principe de mise en action valorisé par les intervenants. Cette mise en action est encouragée par un système de récompense et de renforcement.

En premier lieu, l'accent mis sur ce principe qui consiste à mettre les jeunes en mouvement en les engageant dans un processus de changement et qui guide les interventions du Tremplin 16-30 participe du modèle comportemental. Dès le début du processus d'accueil, les intervenants informent les jeunes qu'ils devront s'impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans l'organisme ou ailleurs, s'ils veulent demeurer au Tremplin.

Parce que dans le fond quand tu arrives ici, si tu travailles pas ou tu es pas à l'école, il faut que tu t'impliques parce que je pense que la chose que les intervenants veulent mettre dans la tête des résidents, c'est de pas rien faire puis d'être tout le temps en action.

Il semble que cette pratique de mettre les jeunes en action leur permette de s'approcher de leurs objectifs - car ne rien faire équivaldrait à ne plus cheminer, sauf si le besoin contraire fait partie du cheminement. De plus, cibler directement les comportements des jeunes pour stimuler le changement chez eux, plutôt que

seulement dialoguer par exemple, apparaît comme une piste d'intervention qui porte ses fruits.

Oui, c'est qu'admettons que tu commences à passer à l'acte, ben l'effort elle arrive. C'est pas en restant sur place que tu vas avoir l'énergie de le faire, c'est plus en le faisant, là tu te mets en action puis ça y va, l'effort vient.

Ils nous permettent pas... mettons j'aurais perdu ma job puis j'ai passé deux jours à brailler puis je m'enfermais ici, je suis allée le voir là. Comme ça ferait deux semaines que je serais enfermée ici puis que je braillerais, il ferait ben là, c'est pas en restant ici à broyer du noir que tu vas te trouver une job ou ben que tu vas arriver à quelque chose. Il pousserait plus loin que où ce que je me suis arrêtée.

(...)Non, ça c'est positif. Ça me permet de pas m'isoler.

Eux autres sont là, moi je suis là puis je me dis, ok, je sais pas si c'est à cause que je veux leur prouver de quoi à eux autres ou me prouver à moi que j'ai pas besoin d'être ici sauf que je sais qu'être ici ça m'aide, je sais qu'être ailleurs je me laisserais aller, sauf que ici je sais que je peux pas le faire. Oui, je peux le faire sauf que je vais me le faire dire après.

Cette dernière affirmation signifie notamment que l'action est encouragée, renforcée et ce, au risque de ne pas avoir accès à certains privilèges. Les modes de renforcement utilisés sont donc de l'ordre de la reconnaissance et de la valorisation des comportements jugés adéquats, de l'assouplissement de certaines règles, de l'évaluation de l'implication du jeune au Tremplin et, enfin, de la subvention au loyer.

De gratifier mon travail, une sorte de gratification en disant on est content tu continues à participer au cours de photo, puis c'est apprécié puis tu participes bien. C'est la participation, la motivation aussi dont ils sont contents, dont ils sont fiers. Moi aussi, parce que je suis motivée de rester là-dedans, sinon je le ferais pas.

Mais le fait d'être apprécié par les autres, je pense que ça joue quelque chose d'important.

Ils ont des règlements, mais ça devient du cas par cas, ça dépend de ce que tu as comme comportement, ce que tu fais comme effort, ainsi de suite.

C'est sûr que ça paraît dans mon évaluation parce qu'on a une évaluation à passer aux tant de mois, je pourrais pas dire exactement, donc à savoir... ils ont à me coter sur 10 à savoir si je m'implique au Tremplin, sauf que j'ai un 9 sur 10. Je suis peut-être plus dans les soupers communautaires, mais je

continue à m'impliquer dans le cadre des activités puis à participer bénévolement aux shows aussi.

J'arrive pas, tu t'impliques bien, tu t'appliques à ce qu'ils te demandent aussi, c'est de t'appliquer quand tu fais quelque chose, de montrer que tu as de l'entrain, de l'intérêt, ben là tu peux être éligible à une subvention (au loyer).

- **La mise en action (plan d'intervention)**

Tel que discuté plus tôt, nous pouvons situer dans le modèle comportemental la pratique des intervenants du Tremplin qui privilégient que les jeunes se mettent en action, non seulement qu'ils discutent avec leur intervenant, mais qu'ils passent à l'acte en établissant pour eux-mêmes des objectifs concrets à atteindre et des moyens pour y arriver. C'est ce suivi individuel, soit le plan d'intervention, que les intervenants appellent la *mise en action*.

Ben côté travail, ça veut dire de l'implication que tu as à faire obligatoire au Tremplin quand tu travailles pas à l'extérieur du Tremplin. Parce que quand tu signes le contrat disant bien que tu résides ici tu dois travailler un minimum de 20 heures par semaine, 15 à 20 heures par semaine. Tu peux pas rester ici, sans rien faire à regarder la télé de tes journées, ça c'est pas question, t'es là pour te mettre en action au Tremplin, c'est une mise en action.

Mais il y a des suivis à toutes les semaines, deux semaines, à tous les mois avec les intervenants en bas pour savoir si nos projets, nos démarches avancent.

Fait que le plan d'action, si je résume, le plan d'action est vraiment mis, est vraiment instauré en fonction des besoins de chaque résident, en fonction de leur motivation aussi à avancer.

Cette particularité du plan d'intervention adapté à chaque jeune les responsabilise, ce qui contribue à les rendre plus autonomes et à ce qu'ils s'approprient réellement leur démarche. Par ailleurs, l'établissement de ses propres cibles de travail et le suivi de celles-ci demandent d'abord au jeune de porter une réflexion sur soi et sur sa vie.

Oui dans le fond tu apprends à te critiquer toi dans le fond ici, mais c'est plus... tu l'apprends mais... quand tu fais tes mises en action puis moi je suis super bonne pour faire... comment on appelle ça en anglais c'est insight, l'introspection, moi j'ai tout le temps fait ça, mais quelqu'un qui est pas habitué de faire ça, c'est sûr que il sera moins porté à se critiquer lui-même puis dire ok j'ai fait ça, ça c'est bon, j'ai réussi à faire ça, puis ça il faudrait peut-être que je travaille ça plus.

Oui, c'est ça puis il te demande « as-tu fait ça? » puis « as-tu fait les choses que tu avais à faire depuis notre dernière rencontre? » Dans le fond, si tu le fais pas, c'est toi le pire là.

Cette pratique répond généralement aux besoins de tous les jeunes que nous avons rencontrés pour qui la mise en action en tant que plan d'intervention révèle de multiples avantages. Elle permet notamment d'atteindre ses objectifs graduellement et de manière efficace.

(...) Les objectifs sont réalistes.

Pertinentes aussi, d'y aller étape par étape. Ça sert à rien de brûler des étapes puis de se retrouver, si ça échoue, ça sert à rien de se retrouver complètement au bas de la cave. Un moment donné, c'est dur de remonter les échelons puis c'est là qu'on est plus dans les moments dépressifs aussi. Donc, non, il faut y aller graduellement.

La mise en action, c'est un incitatif, voire une certaine pression qui est vécue positivement par les jeunes.

C'est un coup de pied dans le derrière pour faire qu'est-ce j'ai à faire puis ranger plus ça dans ma tête. (...) J'ai besoin de ce coup de pied là en arrière pour me tenir à l'ordre parce que sinon je reste enfermée, je broie du noir dans mon bordel... Avoir des buts, atteindre mes objectifs, faire une structure dans ma tête???

La formule tangible d'inscrire sur papier les objectifs avec chacun des jeunes et de voir à leur réalisation s'avère également un incitatif opérant.

C'est les mises en action, c'est sûr là. Les feuilles d'objectifs qu'on remplit à chaque rencontre avec notre intervenant parce que... en tout cas pour moi, je sais que ça m'aide super gros de l'écrire puis de dire « bon je vais aller payer mon compte de Bell vendredi ». Tu sais juste de l'écrire, on dirait que ça te donne pas le choix de... mais tu sais tu as tout le temps le choix de le faire, mais tu es plus porté à aller le faire.

CONTRAINTES

Notons cependant par rapport à la mise en action, et par extension au modèle comportemental, que quelques jeunes nous ont fait part qu'ils pouvaient se sentir obligés de s'engager dans les activités du Tremplin alors que cela allait contre leur gré. De plus, un jeune préférerait la formule de discuter plus librement avec les intervenants plutôt que celle de remplir formellement le plan d'intervention et de s'y référer systématiquement lors des suivis.

Ici le problème, moi je trouve que c'est un problème, c'est que c'est un peu contradictoire. Ils appellent ça du bénévolat, mais c'est obligatoire. Pour pas rentrer dans cette contradiction-là, ils appellent ça de la mise en action, mais j'aime pas

l'approche, mettons. L'obligation de faire ça, je trouve ça chiant, mais ça fait partie du contrat puis je l'ai signé, ça fait que j'obstine pas.

- **Avoir un logement à coût réduit**

De fait, la subvention au loyer, donc la possibilité d'avoir un logement moins coûteux quand les jeunes obtiennent une bonne évaluation reliée au respect du code de vie et à leur implication, incite la plupart d'entre eux à s'impliquer dans le cadre des activités du Tremplin et à se mettre en action. De telle sorte que nous pouvons affirmer que la subvention au loyer agit comme un facteur stimulant dans le cheminement des jeunes.

Oui, parce qu'au début quand tu rentres ici, tu as pas de subvention. La subvention il faut que tu la mérites, il faut que tu t'impliques ici, il faut que tu montres que t'agis bien, que tu es un bon résident, puis il faut surtout qu'il y ait des subventions de disponibles.

Ben, des jeunes qui ont besoin de ressources, d'aide en bas puis ils ont un logement assez confortable, ça leur permet... moi j'ai une subvention alors moi ça me permet d'économiser un peu. De faire pour t'aider à aller dans la bonne direction dans la vie.

Il semble que sans la subvention au loyer, le coût du logement représente tout de même pour l'un des participants un facteur de conversion, alors que ce n'est pas le cas pour les autres.

As-tu une subvention?

Non, j'aurais pu en avoir une, mais non j'en ai pas.

Puis même sans la subvention c'est pas trop cher?

Non c'est pas cher.

C'était moins cher où est-ce que j'habitais avant. Là je paie plein prix ici.

C'est sûr, au début quand je suis arrivée ici j'ai les yeux qui ont failli sortir de la tête, le cœur qui a fait trois fois le tour! Par rapport au fait que le loyer coûtait 330 \$ dollars, moi j'avais très peu d'aide sociale, j'étais comme « merde! comment je vais faire pour arriver, il faut que je m'alimente... » J'étais abasourdie par le prix du loyer.

Si je buvais pas, ça me permettrait de piler de l'argent. Ça me permet de me saouler la gueule ben comme du monde. Pendant une semaine et demie, deux semaines à chaque début du mois.

- **Références et partenariat**

Mis à part l'établissement d'une bonne relation entre le jeune et son intervenant et la mise en place d'un plan d'intervention, l'appui dont peuvent bénéficier les jeunes qui habitent au Tremplin 16-30 se traduit notamment par des références et du partenariat avec d'autres organismes de Sherbrooke. Il s'agit d'un moyen qui est utilisé de façon explicite par les intervenants afin de développer l'autonomie des jeunes.

Oui, on a un espèce de bottin des organismes. Parler... on se fait souvent parler du Carrefour Jeunesse Emploi pour ce qui est de la recherche d'emploi puis toutes ces affaires-là. On se fait parler aussi d'autres organismes surtout pour la nourriture parce que la plupart des gens ici ont pas beaucoup d'argent, fait que la nourriture gratuite ou presque on court après presque, mais sinon les autres organismes c'est plus des besoins particuliers.

Ça c'est peut-être pas par rapport au Tremplin, mais c'est grâce au Tremplin que j'ai entendu parler de ce projet-là parce que le Tremplin puis les travailleurs de rue sont comme... partenaires, c'est ça.

Le partenariat est le cadre des échanges qui se créent entre les intervenants du Tremplin et d'autres organismes déjà présents dans la vie des jeunes ou auxquels ils les ont référés. Lorsqu'ils sont nécessaires, ces échanges sont clairs et officiels, ce qui contribue positivement à la relation de confiance entre les intervenants et les jeunes.

Oui, mon travailleur social, j'ai signé un papier pour ça : que mon travailleur social peut avoir des informations du Tremplin pis M. peut avoir des informations de mon travailleur social.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette pratique transparente, comme le fait de parler franchement aux jeunes, concourt à sécuriser ces derniers qui perçoivent alors leurs intervenants comme travaillant en vue de les accompagner sur la base d'un respect et d'une confiance mutuelle.

Quand je fais de quoi qui est dérangeant, il ne se gêne pas pour venir me voir. Ou quand il y a de quoi qui ne marche pas, il ne se gêne pas.

- **Processus d'accueil**

Le processus par lequel chaque jeune doit passer quand il fait une demande pour habiter au Tremplin semble apprécié, dans l'ensemble, par les jeunes. Ce processus d'accueil comprend d'abord une rencontre d'information pour le jeune qui projette d'y habiter, qui a lieu une fois par semaine et qui concerne le fonctionnement du Tremplin. Ensuite, s'il est toujours intéressé à y habiter, le jeune remplit une fiche pour être convoqué à une entrevue de sélection avec les

intervenants et, si possible, un partenaire de l'organisme. Après vérification auprès d'un intervenant externe qui travaille avec le jeune, celui qui est sélectionné peut emménager et rencontrer presque aussitôt son intervenant qui le suivra semaine après semaine. C'est à ce moment qu'il signera le bail et qu'il recevra un document d'information contenant le code de vie, les autres organismes à joindre en cas de besoin ainsi que l'évaluation qu'il fera après six semaines avec son intervenant en vue d'obtenir une subvention au loyer (source : entrevue avec un intervenant).

Dans le fond, on est bien accueilli, on est laissé à nous-mêmes aussi, je veux dire ils nous prennent pas par la main pour faire toutes nos choses, le but c'est de développer une autonomie aussi à travers ça. Ils nous accueillent, mais ils n'en mettent pas trop non plus. C'est pas un hôtel cinq étoiles!

Ça a été joyeux, mais ça a été généreux aussi en même temps de la part des intervenants, ils étaient chaleureux, respectueux, ça s'est passé dans le respect, j'ai bien intégré la vie ici.

Mais, c'est comme si je réussissais à passer à d'autre chose en arrivant ici, mettre mes problèmes de côté. Puis c'est du monde en qui je voyais que je pouvais faire confiance. Ça a été réjouissant tout de suite là.

J'ai rencontré les autres résidents, ils m'ont fait rencontrer les autres résidents.

(...)

Quand il y a eu l'assemblée des résidents, on s'était tout présenté.

Ça s'est très bien passé, les gens étaient très ouverts, puis ils m'ont demandé justement d'autres questions. Il m'a demandé comment que je me sentais puis tout allait bien puis je me suis senti soutenu tout le long là.

Par rapport au Tremplin, j'avais de la confiance, je trouvais ça intéressant aussi de la façon que ça fonctionnait. Dans le fond une bonne première impression que j'ai eue.

En arrivant ici, c'était le soulagement d'avoir quitté mon ancien milieu, ça pas été évident.

- **Laps de temps de trois ans**

La durée maximale du séjour au Tremplin, soit trois ans, constitue un facteur important puisqu'il encadre et détermine jusqu'à un certain point le cheminement du jeune, voire sa réussite en regard de ses objectifs. Or, il s'avère que ce laps de temps représente selon tous les participants de ce type d'habitation avec soutien une pratique adéquate. Quelques-uns ont toutefois apporté un bémol à leur opinion sans considérer pour autant que ce fonctionnement était inadéquat. En effet, tous

les jeunes sont d'accord pour dire que le laps de trois ans pour demeurer au Tremplin est suffisant, sinon pour atteindre leurs objectifs du moins pour apprendre à fonctionner seul en appartement et devenir autonome. Un jeune nous affirme, preuve à l'appui, que ce laps de temps est suffisant.

Il y a une fille qui est restée ici trois ans et demie, presque quatre ans. La plupart des gens partent avant 6 mois, un an. C'est trois ans, mais tu es pas obligé non plus de rester trois ans. Trop long non, trop court, je le sais pas. Depuis que je suis ici moi, j'ai entendu deux personnes qui ont resté ici pour une période de trois ans. Toutes les autres sont parties ben avant ça. Fait que c'est sûrement pas trop court.

D'un côté, je trouve ça bien parce que ça met un certain deadline à ceux qui sont ici. Ça leur dit moi si dans trois ans je pars, il faut que mes choses soient réglées d'ici trois ans. Fait que ça leur donne un deadline pour les pousser à agir.

En plus de stimuler les jeunes à avancer dans leur cheminement, ce laps de temps leur permet, d'après les participants, de créer un détachement pour ne pas dépendre de l'organisme ni de la subvention au loyer. Si des jeunes demeuraient tout le temps qu'ils veulent au Tremplin, d'autres jeunes pourraient ne pas y avoir accès alors qu'ils en auraient également, sinon davantage besoin.

Ce que j'aurais peur c'est du monde qui... un moment donné on a tout le temps des choses à travailler dans la vie, je pense qu'on a tout le temps quelque chose à améliorer par rapport à soi-même puis je pense qu'il y a du monde qui prendrait ça en considération puis ils... pas qu'ils profiteraient mais... ils associent le fait d'habiter ici avec le fait d'avoir de l'attention, exemple.

D'un autre côté, ça a l'avantage de faire un roulement, c'est-à-dire que c'est pas toujours les mêmes qui profitent des avantages. Au bout de trois ans, si tu es encore là, tu t'en vas, fait qu'il y a quelqu'un d'autre qui peut venir profiter des services du Tremplin puis de la subvention puis tout le reste. Fait que tu te ramasses pas avec mettons un crotté qui s'est ramassé ici juste parce qu'il voulait avoir une subvention puis après ça « regarde j'ai la subvention ». Fait que ça crée un certain roulement qui est nécessaire je pense.

Si, par ailleurs, certaines personnes ont besoin davantage de temps pour faire ce qu'elles voulaient, c'est peut-être aussi d'après certains jeunes qu'elles nécessitent une aide différente ou l'aide d'un autre organisme plus spécialisé par rapport aux difficultés qui les empêchent de passer à autre chose, par exemple la dépendance aux drogues ou à l'alcool.

Je trouve que c'est très bien, on nous donne un espace de temps pour s'aider puis, si au-delà de trois ans, on s'est pas aidé

encore, c'est parce qu'on doit développer un autre forme d'aide pour avec nous-mêmes.

Tu sais quand une personne ça fait dix ans qu'elle est ici c'est parce qu'elle devrait être dans un centre pour personne qui a le problème. Si après dix ans, tu as pas réussi à régler le problème, c'est parce qu'il y a de quoi d'autre de caché derrière le problème.

CONTRAINTE

Quelques jeunes nous ont cependant souligné que le laps de temps idéal peut différer d'une personne à l'autre selon ses difficultés et que les intervenants pourraient en discuter et voir avec le jeune ce qui serait le mieux compte tenu de sa situation, tel qu'ils l'ont fait pour cette jeune qui est restée plus de trois ans. Le fait de devoir quitter son logement et l'organisme où il se sent bien peut en outre représenter une étape précipitée et difficile à franchir pour un jeune qui a atteint l'âge limite de 30 ans.

Il y a une certaine part des choses que ça va dépendre aussi par quoi tu es passé dans la vie aussi.

(...)

Ça va dépendre de la volonté de la personne puis les choses que la personne veut régler.

Je trouve ça bon puis je trouve pas ça bon. À cause que par exemple pour moi j'aurais ben plus préféré rester plus longtemps, dépasser mes trente ans. Mais ça reste que pareil, je trouve ça plate à cause que moi il va falloir que je me retrouve un autre logement, j'ai pas ben le choix, ça me tente pas vraiment, je suis écoeuré de déménager...

• Entente pour le paiement du loyer et programme de fiducie

Soulignons d'emblée que huit jeunes sur dix ont affirmé avoir bénéficié soit d'une extension au paiement du loyer soit, dans un cas, du programme de fiducie offert par les intervenants du Tremplin. Ce programme permet aux jeunes, sur une base volontaire, de se faire aider pour gérer leur budget et ainsi pour payer leur loyer. Tous les jeunes pensent que le fait que les intervenants permettent de reporter un paiement de loyer sur les mois subséquents représente un facteur aidant pour eux. À condition toutefois que les personnes le remettent comme prévu et ne s'enfuient pas avec une dette envers le Tremplin. Quand les dettes s'accumulent, le Tremplin contracte alors une dette envers l'Office municipal d'habitation, lequel perçoit les loyers pour la corporation à but non lucratif. Si tel est le cas, on nous a alors expliqué que plusieurs dettes dues à l'Office d'habitation font augmenter le coût de tous les loyers et briment ainsi tout le monde. Il est donc primordial pour les jeunes de remettre la dette au fur et à mesure, sans quoi le non-paiement du loyer devient une contrainte au bien-être de tous.

Les participants sont d'avis que la question du non-paiement de loyer est une question délicate et que ce qui compte pour les jeunes, c'est de prendre une entente

avec les intervenants. Des participants nous ont mentionné que les jeunes qui habitent au Tremplin y sont pour toutes sortes de raisons et, notamment, parce qu'ils vivent certaines difficultés liées à leur autonomie. De telle sorte qu'ils ont besoin d'une dose de compréhension et de souplesse de la part des intervenants, laquelle les sécurise quand vient le temps de payer leur loyer alors que leur budget s'avère limité.

C'est parce que je dirais que ça dépend vraiment d'un cas à l'autre. C'est pas comme des logements normaux ici non plus. Les gens qui sont ici ont des problèmes particuliers fait que si la personne ne paie pas son loyer juste parce qu'il veut s'acheter du pot, regarde mets-le dehors, mais si c'est parce qu'il a vraiment des problèmes pour fonctionner puis qu'il est pas capable de se gérer puis qu'il est incapable de se faire une toast le matin parce qu'il est trop... là c'est plus compréhensible.

Moi je trouve que c'est correct parce que quand on est jeune on a moins d'argent ou il y a du monde qui n'ont pas beaucoup de moyens, puis c'est une aide pour donner un loyer à quelqu'un, tu sais, un toit puis ils font confiance tout de suite aux jeunes, question de quand ils vont se faire payer. Moi aussi, c'est ça qui m'est arrivé.

C'est sûr que ça va avec le suivi là, tu regardes puis c'est sûr que la personne, il faudrait qu'elle fasse de gros efforts pour montrer qu'elle vaut la peine de rester au Tremplin puis je dirais que deux mois d'affilée pas payés c'est pas correct. J'accepterais pas ça. Après ça tu aurais un gros avis que si tu paies pas genre comme dans un délai de quelques semaines pas un troisième mois, tu te fais mettre dehors là. Mais encore là, le Tremplin est basé sur la compréhension, un cas ben spécial peut être mis à part quand on le sait ou quand quelque chose...

CONTRAINTE

Par contre, lorsqu'il n'y a pas d'entente entre le jeune et les intervenants ou que l'entente n'est pas respectée et que le jeune accumule une dette envers le Tremplin puis, pire, quitte le Tremplin sans payer sa dette, alors les jeunes ne sont plus d'accord avec le non-paiement de loyer.

Tu sais puis on avait pris un moment donné une décision lors d'une assemblée des résidents... des gens se plaignaient qu'ils avaient pas de subvention puis que leur loyer leur coûtait cher puis là on a dû expliquer que si leur loyer coûtait cher c'était parce qu'il y avait des gens qui payaient pas, finalement l'OMH avait monté les prix. Puis là ça a fait un « chiar ». Les résidents ont dit on est pas obligé de payer pour les gens qui ne prennent pas leurs responsabilités, pour les non-payeurs finalement! On est pas obligé d'en écoper les conséquences. C'est vrai, ils avaient raison aussi.

Ici, il y a des résidents par exemple qui vont accumuler des loyers puis que même qui ont pas encore eu leur subvention parce qu'ils s'impliquent pas dans le Tremplin puis qui sont pas éligibles à une subvention à cause de ça. Fait que un moment donné quand tu paies 340 \$ de loyer, ça s'accumule là, ça fait 2-3 mois-là que tu as pas payé. Mais tu as une job qui doit payer le salaire minimum, tu es même pas sur l'aide sociale, mais c'est parce que là ton argent il faut tu la gardes pour bouffer... tu peux plus payer ton loyer, tu vois même plus le bout du bout un moment donné, t'arrive plus à... tu as des dettes qui s'accumulent sur des dettes puis c'est juste un stress supplémentaire. Fait que c'est le résident qui est le pire si il veut pas le payer. Si il ne veut pas s'impliquer pour avoir une subvention aussi. Fait que moi je me dis que c'est pas responsable. Quand tu arrives ici, veut, veut pas, c'est pour te pratiquer à mener une vie en appartement normale.

L'entente prise avec les intervenants afin de diviser le montant du loyer sur les mois subséquents agirait ainsi comme un moyen facilitant l'habitation en logement. Néanmoins, si cette entente est récurrente, qu'elle n'est pas respectée ou que le jeune part sans l'honorer, alors elle devient une contrainte dans son cheminement, voire dans celui de tous les jeunes du Tremplin.

- **Circulation de l'information et outils disponibles**

Un autre moyen nommé par les jeunes du Tremplin pour arriver à atteindre leurs objectifs, donc un autre facteur de conversion qui leur permettra d'accomplir ce qu'ils souhaitent, constitue la circulation de l'information – soit directement par le biais des intervenants, soit par la diffusion – ainsi que la disponibilité d'outils permettant aux jeunes de communiquer et d'avoir accès aux opportunités disponibles. Ces outils sont, notamment, l'ordinateur, l'Internet et le télécopieur qui soutiendront, par exemple, la recherche d'emploi ou le retour à l'école.

C'est eux autres qui m'ont fait trouvé ce projet-là quand j'ai perdu ma job. Ça allait vraiment pas ben. Je suis descendue en bas puis il y avait des feuilles de ça, fait que je me suis inscrite tout de suite.

(...)

Je pense que avoir été ailleurs quand j'ai perdu ma job j'aurais pas fait un move aussi vite parce qu'ici j'ai les outils pour le faire, les ordinateurs sont à ma portée de main, photocopieuse, des gens qui sont là pour me placer, je me suis dit il y a du monde qui attendent quelque chose de moi, je vais le faire.

Oui, une genre de grosse pancarte puis un paquet d'affiches accrochés dessus, ça c'est des shows qui va y avoir ou des ateliers qui va y avoir. Habituellement c'est tout le temps affiché. Comme ici itou, quand tu vas redescendre, tu vas sûrement redescendre par en avant... si t'avais descendu par en avant tu aurais vu dans la première, non, dans la deuxième cage

d'escalier avant d'arriver complètement en bas, il y a un calendrier puis c'est toutes les activités qu'il y a pour les résidents.

Oui, je vais voir les intervenants. J'ai besoin de savoir telle adresse ou tel numéro de téléphone, ils m'aident là.

- **Vie de groupe**

Le facteur suivant qui participe au bien-être de la plupart des jeunes rencontrés concerne les relations entre résidents, soit ce que la vie de groupe qu'ils retrouvent dans le cadre du Tremplin leur permet, en termes de soutien, d'entraide, de sentiment d'appartenance, de socialisation et d'affirmation de soi.

Je connais d'autres gens à l'extérieur, comme tantôt je chiâlais contre la vie communautaire, mais il a son petit avantage. Ça me fait sortir de chez nous, ça me fait voir du monde puis penser à d'autres choses, je reviens chez nous puis j'ai comme l'esprit un peu plus léger. Ça comble un certain besoin à ce niveau-là.

*Plus qu'avant, oui, j'ai plus de social...
(...) Oui, ça m'aide à... ça me donne de l'énergie à être tenace, tu sais.*

En même temps, je peux m'identifier à ces gens-là, pas m'identifier par rapport à ce qu'ils ont vécu ou par rapport aux choses qu'ils ont faites, mais m'identifier par rapport au fait que eux aussi ils ont mangé de la merde dans leur vie, façon de parler.

Ben peut-être, c'est vrai dans mon cheminement à m'ouvrir aux autres c'est sûr que ça l'aide.

C'est des bons amis. Ben pas des amis, c'est plus des bonnes connaissances. C'est des gens comme je le disais les formateurs, les intervenants, les résidents, tout ça on est comme une famille. S'il y a quelque chose, on peut se confier tout le temps. C'est comme des espèces de cousins cousines là.

Je trouve que c'est le fait que je vois beaucoup de monde, plus de monde. Plus de monde qui viennent vers moi, fait qu'il faut veut-veut pas que je reste moi-même.

CONTRAINTE

La vie en communauté avec d'autres jeunes qui vivent des difficultés peut faciliter l'entraide et la compréhension réciproque, mais pour un peu plus de la moitié d'entre eux, elle peut notamment s'avérer très confrontante. Cette vie en communauté confronte les jeunes à toutes sortes de problèmes qui, s'ils ne s'en protègent pas, peuvent devenir contagieux et néfastes, voire destructeurs pour eux-mêmes.

S'il y a quelque chose, c'est peut-être même nuisible à long terme qu'il y ait trop de gens différents moi je trouve, j'ai conclu ça avec le temps, c'est qu'on a tous nos petits problèmes puis quand on se ramasse tous à la même place, on se ramasse à vivre un peu les problèmes des autres en même temps. Fait que là à long terme, ça fuck. (...) D'un autre côté c'est à chacun chacune d'avoir la force de faire fi du problème des autres, d'un autre côté, sans nécessairement le banaliser, juste de pas se laisser atteindre, sauf que c'est pas quelque chose qui est évident à faire pour tout le monde puis il y en a que je pense que ça peut leur nuire. Moi, ça ne me nuit plus, ça m'a déjà nuit un petit bout de temps, je m'en faisais trop pour ce que les autres vivaient puis ainsi de suite, mais j'ai fini par passer par-dessus ça, sauf qu'il y en a, je les vois qui s'accablent tellement avec tout que juste ça c'est assez pour les tuer. Tu sais on parle même pas de leurs problèmes personnels, ils font juste s'en faire avec les problèmes des autres. Ça c'est peut-être un désavantage de la vie communautaire au Tremplin, c'est que c'est vraiment pas des gens qui se ressemblent fait que ça cause soit des conflits, soit des problèmes qui se répercutent d'une personne à l'autre parce que les gens se partagent leur vie puis un moment donné le problème se répercute sur un autre, sur un autre.

Puis c'est juste ça apprendre à faire la part des choses. Leurs problèmes ça les regarde. Ils peuvent m'en faire part, je peux les écouter, je peux être une oreille pour eux, mais je vais pas embarquer dans leurs problèmes, puis montrer des signes d'émotivité par rapport à ça sinon moi je me brûle ben raide. Ça c'est la mission des intervenants, c'est pas ma mission, moi, je suis pas mandatée pour intervenir auprès de ces jeunes-là, vraiment pas. Fait que c'est juste comme apprendre à décrocher un petit peu des problèmes des autres.

En outre, la vie de groupe semble irritante pour certains jeunes dont la tranquillité et l'intimité apparaissent alors minées.

Le voisinage des fois, ça me permettrait d'être plus tranquille, je pourrais dormir dans la journée...

Tout l'aspect communautaire en tant que tel je trouve ça bien, mais moi je suis quelqu'un de ben solitaire, j'aime ça être dans mon intimité tranquille, fait que de vivre en communauté, c'est pas nécessairement pour moi.

C'est des activités de groupe, c'est la vie de groupe, le Tremplin, c'est quasiment un village, tu lâches un pet puis le bloc au complet le sait, c'est pas long. Ça c'est un autre point qui me déplaît un petit peu.

Oui, tu connais tous tes voisins. Moi ça m'énerve. J'aime pas ça. En connaître deux-trois, ça va, mais connaître les blocs au complet, au début c'était ben le fun, mais à long terme je trouve que ça vient un peu fatigant. On dirait que tu perds vraiment ton intimité. C'est comme rester dans une chambre dans une maison, c'est quasiment l'équivalent, c'est juste que ta porte à se barre!

Selon quelques participants encore, la vie avec d'autres jeunes qui vivent des difficultés variées exige d'entretenir une certaine méfiance envers les autres, et cela pour ne pas se faire « berner » ou être trahi.

Des potins il y en a beaucoup. Par exemple, si tu te fais un petit ami ou une petite amie ici, c'est sûr que ça va se savoir tu sais. Puis c'est sûr qu'il risque d'y avoir aussi des détails là-dedans. Puis les détails entraînent d'autres détails, ça joue un petit peu au téléphone arabe, finalement ce que tu as dit à une personne, c'est tout déformé à la fin. Ça te change les perceptions que tu as du monde puis les perceptions qu'eux ont de toi, fait que là ça mène à de la bisbille finalement, des conflits. Fait qu'il faut juste faire attention avec qui on se tient puis ce qu'on dit aussi. Il faut en prendre puis en laisser, puis même chose, nous il faut pas tout étaler nos problèmes.

(...) Savoir que il y a des gens qui parfois peuvent nous trahir aussi, trahir des secrets, savoir qu'on est à l'abri de rien! Je me suis fait défoncer un mur, c'est pas un ange qui a fait ça là!

- **Code de vie**

Le code de vie proposé par le Tremplin aux jeunes qui y emménagent, c'est-à-dire les règles relatives au fonctionnement de cet organisme et à la « co-habitation » avec d'autres jeunes, constitue, pour sept des participants, un facteur facilitant l'accès aux capacités qu'ils valorisent et, pour sept d'entre eux, une contrainte à cet accès. Remarquons par cela que quelques jeunes ont nuancé leurs propos en percevant le code de vie à certains égards comme un facteur facilitant et à certains autres comme une contrainte. Ils expriment donc ici une ambivalence quant à cet outil d'intervention.

D'une part, plusieurs participants perçoivent dans le code de vie un facteur permettant de les aider dans leur cheminement au Tremplin. Ils portent une appréciation générale positive du code de vie ainsi que de l'assemblée des résidents.

Moi je trouve que c'est correct qu'il y ait des règlements un peu pour pas que ça dégénère. Puis c'est quand même, il y a gros des logements, ça prend ça. Moi je trouve que c'est raisonnable dans le fond.

Moi, jusqu'à une certaine limite, je trouve ça bon parce qu'il en faut des règles surtout dans un organisme de même s'il n'en avait pas ça serait le bordel. Ça serait vraiment le bordel en tabarnak ici, ça serait vraiment l'enfer. C'est quand même des bons règlements même si j'ai connus pas tous (...).

(...) C'est strict, mais c'est correct.

(...) Oui, on est quand même ici pour s'aider, ils vont pas nous laisser aller comme ça.

Je les trouve correct moi les règlements. C'est compréhensible qu'il y ait des règlements sinon ce serait l'anarchie ici, les jeunes ont déjà un côté anarchique. Si on n'imposait pas de règlement, ben les jeunes ils prendraient de la dope dans les corridors, ils fumeraient dans les corridors... Je peux pas me cacher que je fume pas des fois dans les corridors, je le respecte pas toujours le code de vie.

Cette dernière citation doit être mise en lien avec l'approche de réduction des méfaits qui est adoptée par les intervenants et appréciée par les jeunes quand vient le temps d'appliquer les règles du code de vie. Effectivement, les participants nous ont affirmé que les intervenants usaient de souplesse avec celles-ci et plus spécialement lorsque les jeunes adoptaient de bons comportements, comme soulevé précédemment concernant le modèle comportemental d'intervention.

Malgré que jusqu'à une certaine limite c'est tout dépendant pour qui à cause qu'eux autres... comme j'ai pu remarquer, moi j'ai pas... c'est pas moi qui est le plus détestable. Il y a certaines règles... Ils sont flexibles dans leurs règles. Je sais pas moi si t'arrive ici pis tu commences à faire le bordel, tu commences à faire du tapage, t'envoies chier tout le monde, c'est sûr et certain les règles seront pas flexibles. Moi ici comme je fais pas de problème, rien, je suis tranquille, j'ai quand même certaines règles qui sont flexibles, sont capables de laisser passer. Non plus, je fais pas de niaiseries non plus tu sais.

Moi je les respecte, j'ai pas eu de problème avec ça. Pas consommer, c'est sûr pas consommer on s'entend là, ça sent souvent la marijuana, c'est comme pas accepté, mais c'est toléré, ça arrive souvent tu sais on peut pas vraiment rien faire là, les jeunes ils sont là pour s'aider. Mais le code de vie, tout est très bien, quand j'invite quelqu'un à coucher, il faut que je les prévienne, puis ça je le fais quand j'ai quelqu'un là.

Le code de vie, c'est également l'assemblée des résidents. Cette pratique démocratique implantée par les intervenants du Tremplin s'avère pour quelques jeunes une pratique intéressante dans leur cheminement, soit pour socialiser, soit pour s'impliquer concrètement dans le cadre du Tremplin.

(...) Code de vie aussi, participer aux assemblée des résidents, il y a une assemblée des résidents pour permettre que tous les résidents qui habitent dans ces deux blocs-là puissent se voir au moins une fois dans le mois.

Non ça me permet de réaliser des choses, d'améliorer le Tremplin (...).

CONTRAINTE

Autant de jeunes (sept) perçoivent d'autre part le code de vie comme une contrainte à leur accès au bien-être dans le cadre du Tremplin. Les explications des jeunes sont alors de différents ordres. Pour les premiers, la règle disant qu'ils ne peuvent avoir d'animal dans leur logement est trop contraignante et c'est comme mettre « les jeunes qui sont pas autonomes puis responsables dans le même sac », selon l'un d'entre eux. Pour les seconds, la règle qui limite les visites permises dans leur logement l'est tout autant. Les autres soulignent de prime abord l'assemblée des résidents, qui leur semble ennuyante et parfois même inutile.

Peut-être aux mois, c'est inutile, peut-être mettre ça aux deux trois mois. Il y aurait peut-être plus de choses qui se passeraient. Si ça bouge pas dans un mois, peut-être que dans l'autre mois ça va bouger puis ça va mettre plus de contenu que « désolé, ça a pas bougé le mois passé ».

Un jeune soulève quant à lui la règle qui empêche la colocation comme étant une entrave à son épanouissement alors qu'un autre jeune qualifie les règles du code de vie comme étant inutiles au sien. Un dernier participant affirme de son côté qu'elles ne sont, de toute façon, pas respectées.

Ça arrive. Le règlement, il y a tout le temps un échappatoire pour chaque règlement fait que le monde se fout pas mal des règlements. C'est comme le bruit. Le monde font tout le temps du bruit, ils marchent avec leurs bottes pour faire plus de bruit. C'est des règlements puis il y a du monde qui aiment pas ça.

3.3.3 Facteurs de conversion individuels et contraintes associées

- **Ouverture des jeunes vis-à-vis les pratiques d'intervention**

À l'instar des facteurs issus des pratiques d'intervention du Tremplin dans l'accomplissement des capacités valorisées par les jeunes, ces derniers sont également porteurs de facteurs de conversion et de contraintes. Le facteur de conversion individuel soulevé le plus souvent par l'ensemble des participants concerne leur ouverture face à l'intervention, en l'occurrence face au principe de mise en action et d'implication dans les activités du Tremplin ainsi que face au soutien qui leur est offert.

En premier lieu, les jeunes ont identifié que l'élément personnel le plus influant dans l'atteinte de leurs objectifs, voire à savoir s'ils resteront longtemps ou non au

Tremplin, constitue le fait de vouloir se mettre en action, tel que les intervenants le leur proposent.

Ben c'est ça, quand M. me disait il faut que tu ailles te renseigner pour ça, te renseigner pour ci. Tu sais il faut que tu y ailles, poser des questions à quelqu'un que tu connais pas, c'est gênant. C'est comme il fallait que j'aille à des entrevues, j'avais toujours la chienne au fond, mais tu sais si tu y vas pas c'est toi le pire après là.

Tu sais quand tu as pas le goût de faire de quoi, des fois il faut que tu te forces pour le faire, sinon tu bougerais pas.

C'est ça, je fais mon programme Jeunes en action, je fais les activités pour monter la confiance en soi, je prends soin de moi-même, je fais du jogging je m'alimente assez bien.

Moi c'est important que les autres voient que j'avance, surtout les intervenants. Tu sais, je viens pas ici pour profiter mais pour avancer.

Fait que si tu veux pas rester longtemps au Tremplin, que c'est pas dans tes objectifs, ben fait en sorte d'être motivé puis d'essayer de coopérer pour composer avec ton plan d'action.

Ce plan d'action fera référence, si le jeune n'a pas d'autres occupations, à une participation aux activités du Tremplin, soit aux soupers communautaires, aux activités de financement, à différents comités tel que celui du théâtre, etc.

Qu'est-ce que moi je fais... Ben c'est ça je participe aux réunions quand j'ai l'occasion. Je m'implique aussi dans les projets communautaires ici.

Puis pour participer un peu plus, on m'a demandé même si j'irais faire un tour aux soirées des résidents, ça serait au moins ça. Peut-être un peu plus, plus tard, participer peut-être un peu plus aux activités, aux ateliers, il y a un show en bas, bon aller faire la sécurité en bas, puis ainsi de suite, tu sais.

Les jeunes ont nommé, en second lieu, le fait de vouloir se faire aider par les intervenants comme facteur individuel influençant la réussite de leur séjour au Tremplin. C'est d'ailleurs un facteur important, comme nous l'avons mentionné dans les capacités valorisées avant d'entrer au Tremplin, qui fait que les jeunes choisissent ce milieu comme lieu d'habitation plutôt qu'un autre logement sans soutien communautaire.

Puis je pense que qu'est-ce qui est important, c'est qu'ils acceptent de se faire aider parce que c'est souvent quelque chose qui est dur pour des jeunes, c'est de reconnaître qu'il faut qu'ils se fassent aider puis, des fois quand tu es pas capable de

faire les démarches tout seul, c'est là que l'intervenant est important là.

Pour certaines personnes, ça peut beaucoup aider, comme moi ça m'a beaucoup aidé, mais pour d'autres ça peut nuire, tu sais si c'est une personne rebelle qui aime pas l'autorité, ça marchera pas là. Ils vont rien que vouloir se battre les deux ensembles puis ça marchera pas. Il faut que la personne ait un peu de volonté de vouloir s'aider.

- **Avoir un réseau social**

Le fait que les jeunes aient un réseau social leur permet de se sentir soutenus et aidés dans leur cheminement, dans le cadre du Tremplin comme ailleurs. Il s'agit d'un facteur de conversion leur donnant accès à de l'information, à subvenir à leurs besoins, etc. En outre, ce réseau apparaît enrichi par le contact avec d'autres jeunes qui habitent dans cet organisme, nous verrons de quelle façon dans les sections concernant les capacités.

J'ai toujours mon père, j'ai toujours mes amis qui peuvent m'éclairer.

Ben mon réseau social, c'est sûr que tu sais par exemple, ils vont me dire « ben tu sais, X, » ils vont me prendre en pitié des fois, « ben viens manger chez nous on a assez de bouffe tu nous revaudras ça, nous on compte pas à ce que tu nous remettes ». « T'es dans la merde pour l'instant », tu sais aide ton prochain, t'aideras ton prochain, je sais pas si c'est ça le proverbe ou aide-toi et le ciel t'aidera!... Mais aide ton prochain puis ça te sera remis... Les gens ont plus cette maxime-là en tête. Puis je dis des fois je les trouve ben sympathiques de faire ça puis ça me fait chaud au cœur.

J'ai ma vraie famille, j'ai quelques amis, oui je le sais que peu importe, il y a toujours des organismes ou tout le temps quelque chose si je veux pas me confier au Tremplin, il y a tout le temps quelqu'un ou quelque chose à faire.

- **Respecter ses engagements**

Pour plus de la moitié des participants que nous avons rencontrés, le respect de leurs engagements constitue un facteur supplémentaire qui s'avère aidant dans leur rapport aux pratiques d'intervention du Tremplin en vue d'atteindre certains objectifs, certaines capacités.

Les jeunes manquent d'assiduité, les jeunes manquent de persévérance puisqu'il était question de ça tantôt. Je trouve que au début, il semble il y avoir de l'intérêt de leur part, de la motivation, mais cette motivation, je le sais pas, elle dégringole assez rapidement. Pourquoi je le sais pas. (...) Mais, moi, à

partir du moment où tu t'investis dans quelque chose, c'est à la moindre des choses de continuer à accomplir ton devoir jusqu'à la fin, sinon implique-toi pas, puis on aurait pas compté dans le projet. Faut dire que ça manque.

C'est sûr que je fais de mon mieux pour respecter les ententes qu'on fait.

(...)

Tu sais, c'est ça le programme du Tremplin, c'est de l'évolution puis c'est de respecter les ententes qu'on fait dans nos rencontres.

Les capacités auxquelles ont potentiellement accès les jeunes en respectant leurs engagements sont, à titre d'exemple, d'avoir un logement peu coûteux ou, en bout de piste, de pouvoir quitter le Tremplin et passer à une nouvelle étape dans leur processus d'autonomie.

Là je paie plein prix ici. Je gagnais ben de l'argent avant, là je suis sur le BS, bien-être social, si je vais à mes rendez-vous, si je fais mes affaires si mon logement est en ordre peut-être je vais avoir accès à que ça me coûte moins cher. Des objectifs à atteindre avant d'avoir une subvention.

Fait que si tu veux pas rester longtemps au Tremplin, que c'est pas dans tes objectifs, ben fait en sorte d'être motivé puis d'essayer de coopérer pour composer avec ton plan d'action.

3.3.4 Facteurs de conversion environnementaux et contraintes associées

- **La localisation du Tremplin au centre-ville**

CONTRAINTE

Un élément s'est révélé le plus souvent comme étant contraignant dans le cheminement des participants : c'est le facteur environnemental de la localisation du Tremplin au centre-ville de Sherbrooke. Neuf jeunes ont critiqué l'ambiance bruyante et dérangeante du centre-ville relativement aux bars et aux festivités, alors que six ont référé au contexte nuisible pour les jeunes d'habiter au centre-ville, contexte déterminé entre autres par l'accessibilité à l'alcool et aux drogues.

Oui parce qu'il y a plein plein de monde qui font le party sur la rue Wellington les vendredis puis les samedis, l'été c'est plus fou que ça, c'est presque toute la semaine. En plus que c'est plus fort l'été, le monde crie, je sais pas ils ont plus d'énergie l'été on dirait!

Mais mettons que quelqu'un qui va sonner en bas à tous les appart puis nous autres on a une certaine responsabilité ici de dire « c'est qui en bas? » mais c'est pas tout le monde qui le font ça. Fait que si il y a quelqu'un qui est chaud puis qui est

ben drogué, tu peux pas t'attendre à ce qu'il va faire. Je mets ça au pire mais ça peut ben arriver.

Ben c'est sûr que au centre-ville, on commence à voir une propension pour les gangs de rue. On commence à être une porte d'ouverture, une porte d'entrée pour les gangs de rue qui viennent de Montréal, ils recrutent ici puis, ça y est on tombe dans le piège des gangs de rue. Ça c'est peut-être plus problématique parce que on est confronté à... qui dit gang de rue, drogue aussi, prostitution.

Oui, c'est de l'influence du milieu, mais c'est une influence de milieu presque négative au sens que les gens ici ont des problèmes; on vit dans un centre-ville avec plein de problèmes fait que c'est sûr que c'est pas une influence positive.

C'est sûr, pour quelqu'un qui a des problèmes d'alcool ça doit être compliqué, tu sais l'alcool, drogue tout ça, sur la well ça se passe gros, ça doit être compliqué pour une personne comme ça.

CONVERSION

Il est essentiel toutefois de nuancer ce propos, car presque tous les jeunes ont formulé leur appréciation de la localisation du Tremplin au centre-ville et ce, pour deux raisons principales : la proximité des services et le dynamisme et le réalisme des lieux. D'une part, la proximité des services, c'est-à-dire le fait d'habiter au centre-ville leur permet d'avoir accès, plus facilement que s'ils habitaient à la campagne par exemple, à différents services tels que l'hôpital, l'épicerie, l'emploi, le transport, etc.

Si j'avais pas été ici j'aurais été pognée chez ma mère dans un petit village j'aurais pas pu travailler, j'aurais pas pu revenir en ville, j'aurais été séparée de tout. J'ai pas le choix d'être ici fait que ça m'a beaucoup aidée sur ce plan-là. Si j'avais pas été ici, j'aurais pas eu de travail, j'aurais pas été à l'école.

Je trouve pas que ce serait aidant pour les jeunes qu'ils soient retirés de la ville puis tout ça puisqu'ils peuvent pas s'aider facilement, dans le centre-ville on est près de tout. Centre d'emploi, la bibliothèque, la police, il y a n'importe quoi puis il y a les clubs si tu veux faire des rencontres, si tu veux bouger, puis dans le fond c'est correct de vivre avec nos problèmes tout autour de nous.

D'autre part, habiter au centre-ville peut présenter pour les jeunes l'avantage du dynamisme et du réalisme qu'on y retrouve. Le centre-ville leur permet de vivre dans le mouvement et dans l'action, quitte à ce qu'ils soient davantage confrontés à différentes problématiques peut-être semblables aux leurs. Ce dernier aspect s'avèrerait d'ailleurs positif selon certains.

C'est sûr qu'il y a un plus gros mouvement de la vie. En été, c'est plus déplaisant parce qu'il y a les bars, sinon on reste dans la réalité. Le Tremplin serait dans une place super belle, super chic, super... pour aider les jeunes dans le même optique... dans le vieux nord on va dire, dans les belles maisons puis tout ça, la vie serait trop... on a des problèmes, on les voit tout autour d'ici, il y a des ivrognes, il y a tout plein d'affaires, tu sais on reste quand même avec la réalité.

Il y a beaucoup de gens ici qui consomment beaucoup d'alcool des choses comme ça, donc en étant autour des bars c'est sûr on pourrait croire que ça les aide pas (...), mais ils vont devoir vivre avec leur problème un jour ou l'autre là. Donc moi je suis d'accord qu'on soit proche de ça.

Oui, ça fait travailler plus. C'est toujours tentant, mais c'est à toi de mettre tes limites. Moi j'y pense pas qu'il y a des bars proches. Des fois je les entends, ça me dit qu'il y a du monde de vivant autour, je suis pas tout seul.

3.4 Les capacités des jeunes

3.4.1 « L'ensemble capacités » et la liberté réelle selon l'approche par les capacités

Les facteurs de conversion constituent en somme les vecteurs à l'aide desquels le jeune pourra transformer ses potentialités en capacités réelles et par la suite en réalisations. La capacité (*capability*) au sens de l'approche par les capacités représente les diverses combinaisons d'accomplissements possibles pour une personne parmi lesquels elle aura la liberté de choisir et d'accomplir, de telle sorte qu'elle pourra choisir les modes de vie qu'elle souhaite. Le concept de capacité concerne les « capacités » des personnes et leurs « potentialités ». Les capacités regroupent ce que l'individu est capable de faire, soit ses caractéristiques personnelles et ses opportunités sociales. Ses potentialités sont les moyens qu'il a à sa disposition pour effectivement le faire (Bertin, 2003), soit les différentes formes de capital dont il dispose. L'« ensemble capacités » traduit ainsi la totalité des ensembles d'accomplissements entre lesquels la personne peut choisir, car elle a les moyens de concrétiser n'importe lesquels, à condition de bénéficier de facteurs de conversion le lui permettant. Il s'agit donc de sa liberté réelle, laquelle ne s'apprécie pas à l'aune de ses accomplissements, mais plutôt de l'éventail des accomplissements auxquels elle peut aspirer (Ferraton, 2006).

3.4.2 Les capacités valorisées au Tremplin 16-30

Nous avons divisé « l'ensemble capacités » des jeunes qui habitent le Tremplin 16-30 en quatre thèmes. Une partie des capacités auxquelles ils ont accès est comprise sous le thème *santé et bien-être*, où nous retrouvons des sous-thèmes tels que assumer sa propre subsistance, avoir un réseau social, avoir du plaisir, être en bonne santé, se sentir en sécurité, etc. Une seconde partie des capacités disponibles pour eux est comprise sous le thème *rapport à soi*, où nous retrouvons les sous-thèmes *aptitudes*

comportementales et aptitudes de raisonnement. Une troisième partie des capacités parmi lesquelles ils peuvent choisir est comprise sous le thème *connaissances*, c'est-à-dire l'acquisition de savoirs et l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. La dernière partie des capacités est comprise sous le thème *qualifications professionnelles*, que constitue l'acquisition de compétences techniques ou pratiques.

Les thèmes qui apparaissent les plus valorisés à la fois par les intervenants du Tremplin 16-30 et par les jeunes eux-mêmes, d'après les propos des participants, sont le rapport à soi ainsi que la santé et le bien-être. Les capacités ayant trait aux connaissances arrivent au dernier rang derrière les qualifications professionnelles. Il est difficile cependant de savoir quel thème entre la santé et le bien-être ou le rapport à soi est le plus important compte tenu des différences de niveaux de catégorisation (sous-thèmes et subdivisions des sous-thèmes) et de la non-uniformité du nombre de questions attribuées pour chacun des thèmes dans le questionnaire. Nous constatons somme toute que l'ensemble des capacités du rapport à soi a été davantage l'objet de discussions que celles de la santé et du bien-être, mais qu'une capacité de la santé et du bien-être a été abordée environ deux fois plus souvent que les capacités les plus abordées du thème *rapport à soi*.

- **Santé et bien-être**

- **Avoir un réseau social**

La capacité pour les jeunes d'avoir un réseau social ressort de manière évidente par rapport à toutes les autres. En fait, quasiment la moitié des propos des jeunes concernant le thème *santé et bien-être* traite de la socialisation à l'intérieur du Tremplin. Cela signifie que, par-dessus tout, les participants ont la possibilité de se développer un réseau social sous diverses formes au sein du Tremplin. Cette capacité est d'ailleurs identifiée aussi par les intervenants du Tremplin comme étant valorisée et possible dans le cadre de l'organisme. Elle se place, d'après les propos des jeunes, devant les capacités de se sentir en sécurité (affective, physique et matérielle) et d'assumer sa propre subsistance, du thème *santé et bien-être*.

Fait que ça prend des intervenants pour mettre au point ces choses-là, pour divertir les jeunes, pour se changer les idées pour qu'ils décrochent du cadre travail, pour qu'ils rencontrent côté social aussi. Les intervenants permettent la proximité d'un contact social entre les résidents.

- **Se sentir en sécurité**

La capacité de se sentir en sécurité grâce au Tremplin, et principalement la sécurité affective, est possible selon les propos de tous les jeunes. En effet, les jeunes ont affirmé avoir la possibilité de se sentir reconnus et soutenus au Tremplin. Quant à la sécurité physique, elle a aussi été soulevée à quelques reprises en tant que capacité accessible au Tremplin, de même que la sécurité matérielle relativement au fait d'avoir un logement, quoique dans une moindre mesure.

○ Assumer sa propre subsistance

Les interventions qui sont faites au Tremplin offrent également l'opportunité aux jeunes de pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins, c'est-à-dire d'être davantage indépendants des autres sur tous les plans et d'être plus autonomes financièrement. C'est ce que les intervenants appellent « l'autonomie socioprofessionnelle », soit « la capacité de répondre de façon satisfaisante à l'ensemble de ses besoins et de maintenir un emploi ».

C'est ça le but dans le fond à rester au Tremplin, c'est être capable de gérer tes affaires, ton loyer puis ta bouffe, puis ton travail, à vivre normalement.

(...) ce qui est bien de l'encadrement ici, c'est que justement des gens qui ont des problèmes de budget déjà un petit salaire, qui ont de la difficulté à budgéter malgré qu'il ait une subvention pour leur loyer, ça va leur permettre de respecter un budget. Donc tu vas mettre au point un budget avec ton intervenant, l'écrire tout ça, après tu vas être en mesure de le respecter.

● Rapport à soi

Les entrevues avec les jeunes nous ont démontré que le Tremplin leur donnait en outre l'opportunité d'entretenir un rapport à soi et la capacité d'améliorer leurs aptitudes comportementales et de raisonnement. Le rapport à soi constitue donc une autre forme de capacité valorisée par le Tremplin que les jeunes ont la possibilité d'actualiser s'ils la valorisent également.

○ Aptitudes comportementales

Plusieurs aptitudes comportementales ont été identifiées en tant que capacités potentielles des jeunes habitant au Tremplin 16-30 : affirmation de soi et défense de ses droits, atteinte de ses objectifs, plus grande ouverture d'esprit, positivisme, proaction, intérêt envers les autres, aptitude à gérer des risques, persévérance et disposition à s'informer. Certaines aptitudes des jeunes sont néanmoins davantage stimulées par les interventions du Tremplin, notamment se mettre en action, l'aptitude à gérer des conflits, la participation sociale, la responsabilisation et le travail en équipe

En effet, comme nous l'avons mentionné plus tôt, dans la section sur les facteurs de conversion inhérents aux pratiques d'intervention du Tremplin, l'aptitude des jeunes à se mettre en action est souhaitée et fortement stimulée par les interventions; nous affirmons d'ailleurs que leur ouverture à ce type d'intervention influence la réussite de leur séjour au Tremplin. Se mettre en action représente donc à la fois un accomplissement auquel ils peuvent accéder en habitant au Tremplin et un facteur de conversion en tant que principe qui guide les interventions du Tremplin, en autant que les jeunes y adhèrent.

Nous constatons, dans les propos des jeunes, que la disposition à gérer des conflits constitue une autre aptitude comportementale qui est favorisée par le Tremplin. Les intervenants sont alors disponibles pour discuter des conflits entre jeunes ou avec eux-mêmes, s'il y a lieu, et de les accompagner dans la recherche de solutions.

Nous avons interrogé les participants en ce qui a trait à la capacité à participer à des activités sociales au Tremplin, que nous avons appelée la *participation sociale*. Or, cette opportunité de participer à des activités ou à des comités se retrouve dans le contrat de départ que signe le jeune. Il s'agit en outre d'une visée qu'entretiennent les intervenants du Tremplin par le biais des activités de groupe. « En utilisant d'abord le milieu de vie du Tremplin pour développer les habiletés sociales, nous amenons progressivement le résident à s'activer dans la communauté. » C'est ce qu'ils appellent « l'autonomie sociocommunautaire ». (Le Tremplin, document de travail, non daté)

Ça dépend des cas. Si une personne travaille pas ici, qu'elle est sur l'aide sociale puis qu'elle refuse de s'impliquer dans les soupers communautaires parce qu'elle aime pas ça, elle aime pas ça faire la cuisine, ben je regrette mais elle va être obligée de s'impliquer dans d'autres affaires, ça peut être de faire du théâtre... Aussi il faut que ça corresponde avec ses objectifs aussi, à ses capacités si c'est de se dégêner envers les autres résidents, on va fortement lui conseiller de faire du théâtre, par exemple, de l'improvisation. On dirait que les jeunes manquent de motivation à cause de ça, des fois on sent qu'il y en a que c'est pas une décision qu'ils ont pris par eux-mêmes. Ils y en ont rien à foutre d'être là puis ça a l'air de les faire chier plus que d'autre chose puis ils ont hâte que ça termine.

Ben, on en bénéficie grâce aux intervenants parce que de nous-mêmes, moi je pense pas que les résidents auraient eu l'initiative de monter une pièce de théâtre et un projet-photo. Ça prend du monde pour donner le projet, puis ils sont là pour ça aussi.

Par ailleurs, les possibilités de participation sociale, soit à des activités ou des groupes organisés par les intervenants du Tremplin sont multiples : assemblée des résidents, conseil d'administration, soupers-rencontre, soirées des résidents, groupes d'art divers, etc.

Les différentes activités. Il y a du bénévolat qu'on peut faire sinon il y a des activités autres comme il y a des cours de photos, il y a un groupe de théâtre, des fois on fait des sorties : cabane à sucre ou des trucs comme ça.

Oui il y a le comité des arts de la scène, les spectacles qu'on fait en bas.

À cause qu'on a la soirée des résidents de 6 h à 10 h, la café en bas est ouverte pour nous autres, on a accès aux ordinateurs, aux tables de ping pong, à des jeux... On a accès à tout ce qui est en bas.

La responsabilisation représente une autre aptitude comportementale favorisée par les pratiques d'intervention du Tremplin et possiblement développée par les jeunes. Pour ne pas confondre avec le sous-thème subvenir à ses besoins et celui de l'autonomie inclus dans ce dernier, du thème santé et bien-être, nous entendons la responsabilisation en premier lieu comme la discipline, c'est-à-dire les façons de se responsabiliser et de se débrouiller qui permettent de répondre, indépendamment de son entourage, aux exigences de vivre en société.

Ça permet de pas partir sur la dérape (...) (respecter ses engagements)

De discipline, se discipliner aussi c'est être persévérant, c'est être responsable. Se discipliner, ça fait partie de ses responsabilités en tant qu'adulte.

C'était des choses aussi simples que d'être ponctuelle, puis être assidue.

Souvent les interventions quand ils viennent ici c'est fait le matin. C'est fait par exprès aussi à savoir si tu es capable de te lever le matin. Ça peut être fait à 9 h. (...) S'ils se heurtent à une sonnette pas de réponse, ils sont un petit peu fâchés que tu n'aies pas répondu parce que c'est pas prendre tes responsabilités.

J'ai des règlements à suivre, puis il y a gros des choses qu'il faut être discipliné.

Nous entendons, en second lieu, par *responsabilisation*, la responsabilisation sociale, c'est-à-dire être conscient que l'on vit en société et s'engager en tant que citoyen à faire ce qui est bon pour les gens qui la composent et leur environnement. Les jeunes nous ont démontré qu'ils avaient la possibilité de développer cette capacité au Tremplin, mais dans une moins large mesure que la discipline. Cela se traduit entre autres par de la conscientisation aux questions de l'environnement et par la prise de pouvoir pour changer les choses pour sa communauté.

Les jeunes ont de plus affirmé que le travail en équipe constitue une capacité qui leur est accessible en habitant au Tremplin.

Oui, souvent. C'est pratiquement toujours ça d'ailleurs, du travail d'équipe. Soit de la cuisine pour les soupers, le ménage après, soit pour l'organisation des spectacles, peu

importe ce qu'on fait finalement, on travaille pratiquement toujours en équipe.

○ **Aptitudes de raisonnement**

La capacité d'être en rapport à soi comprend les aptitudes comportementales, telles que nous venons de les voir, mais comprend également les aptitudes de raisonnement. Cette dernière capacité inclut deux choses : la pensée critique et créative ainsi que la réflexion sur soi et sur sa vie. D'une part, la pensée critique et créative réfère notamment à la capacité pour les jeunes d'avoir des projets et des rêves. Or, dans le cadre de la recherche, tous les jeunes nous ont révélé chérir certains projets, que ce soit par rapport à l'emploi, à l'éducation, au logement, aux loisirs, etc. Il semble donc que la capacité à se projeter dans le futur soit possible pour eux au Tremplin, alors que plusieurs d'entre eux arrivent à cet organisme en se demandant ce qu'ils souhaitent dans la vie, voire qui ils sont, et quelle orientation donner à leur vie. L'accessibilité à une telle capacité nous amène à penser que le plan d'intervention établi avec les jeunes dans l'optique qu'ils identifient au moins un objectif et qu'ils se mettent en action en ce sens y est pour quelque chose.

Il m'aide à trouver des objectifs, à trouver une job, trouver qu'est-ce tu veux faire dans vie, à t'orienter.

La pensée critique et créative fait en outre référence à la capacité de porter un regard critique sur la société qui entoure les jeunes. Cette attitude permet aux personnes de faire leurs propres choix parmi une quantité quasi infinie d'informations et ainsi de parvenir à être plus libres parce que plus affirmées dans leurs décisions. La question que nous avons posée est de savoir si le Tremplin permettait et stimulait cette capacité chez les jeunes. Il s'est avéré que, selon huit participants, le Tremplin offre effectivement la possibilité de développer l'esprit critique des jeunes, entre autres, lors des soupers communautaires où des invités vont les informer sur toutes sortes de questions, tels leurs droits.

Par rapport aux gens, aux résidents ici... par rapport aux gens, oui, dans le sens que, justement, comme je reviens par rapport aux autres questions, tu peux pas faire confiance à n'importe qui. Par rapport à ce que le monde te dit, les gens peut-être qu'ils ont tendance à fabuler donc faut que tu en prennes puis que tu en laisses. Ça, ça fait partie du développement du jugement de soi, du jugement critique. Est-ce que tu gobes l'information qu'on t'amène, telle qu'elle, ou tu l'analyses, tu la structures... Bon tu as le choix de faire ce tu veux avec l'information. Les conseils qu'on te donne, de la part des intervenants...

Comme se débrouiller puis dire que tu as des droits puis que tu as le droit de faire ça puis ils nous le font comprendre qu'on a des droits puis depuis ce temps-là, je le sais que je

peux débattre puis quand il y a quelque chose, je me ramasse un groupe de résidents, puis on débat sur quelque chose.

La capacité de faire preuve de créativité est elle aussi possible à travers les pratiques du Tremplin y compris indirectement par la référence à d'autres organismes.

Parce que si je reviens à l'activité théâtre, par exemple, le théâtre... Avant d'embarquer dans notre rôle, on fait de l'improvisation, puis l'improvisation veut, veut pas, quand tu improvises il faut que tu sois un brin créatif.

(...) Puis l'improvisation, oui, c'est de la créativité puis il n'y a pas juste dans le cadre de l'activité théâtre que tu as à faire de l'improvisation, dans la vie de tous les jours tu as à improviser.

Des activités, dans le fond, la pièce de théâtre, le cours de guitare, le cours de cirque, le cours de photo.

D'autre part, certains jeunes ont affirmé avoir la chance de pouvoir « entrer en relation » avec eux-mêmes en habitant au Tremplin, alors que plusieurs participants ont même avancé qu'ils avaient l'opportunité de mieux se connaître en habitant un lieu géré par cet organisme.

Les interventions avec les intervenants chaque semaine, ça m'a aidé à avoir des bonnes réflexions puis justement de me laisser aller, tu sais, ça j'avoue.

- **Qualifications professionnelles**

En vivant au Tremplin, les jeunes ont la possibilité de développer des qualifications professionnelles. Il s'agit d'opportunités non pas d'emploi, comme dans le sous-thème *santé et bien-être*, mais d'apprendre des savoir-faire, c'est-à-dire des compétences techniques, et des savoir-être afin de répondre aux exigences du marché du travail. Cette capacité à développer des qualifications professionnelles a été abordée par presque tous les jeunes, ce qui représente une forte reconnaissance de celle-ci, tandis qu'elle réfère aussi à ce que les intervenants décrivent comme « l'autonomie socioprofessionnelle ». Elle comporte les plateaux de travail (la conciergerie et le Café Zybaldone), les activités tels les soupers-rencontre, où les jeunes se qualifient par exemple en restauration, ainsi que la référence vers des projets en-dehors du Tremplin, soit au Carrefour Jeunesse Emploi ou dans des programmes d'employabilité d'Emploi-Québec.

(...) si on a jamais travaillé, il y a les plateaux de travail ici dans l'organisme fait qu'ils peuvent t'apprendre à travailler, apprendre un beat de vie, changer ton beat de vie totalement.

Je vais travailler dans un programme d'interaction, un programme Interagir en lien avec Emploi-Québec.

- **Connaissances**

L'acquisition possible de connaissances, incluant des savoirs généraux ou un diplôme (ou certificat), par l'intermédiaire du Tremplin a été soulevée dans une moindre mesure par la moitié des jeunes, ce qui est tout de même non négligeable. Cette capacité s'avère soit actualisée par les jeunes, comme nous le verrons plus loin, soit projetée à court, moyen ou long terme depuis qu'ils habitent au Tremplin. Elle fait également partie de « l'autonomie socioprofessionnelle » valorisée par les intervenants.

J'ai à apprendre un rôle pour le théâtre, j'ai à prendre des photos pour monter une exposition dans le cours de photo, fait que...

Quand j'ai commencé l'école, je travaillais en bas, j'avais vraiment pas beaucoup d'argent, puis eux m'ont donné un logement d'avance pour que je puisse tout payer mes livres, puis mes choses pour aller à l'école parce que sinon j'aurais pas pu payer mon inscription.

Mais ton objectif de Jeunes en action, ça c'était un emploi, est-ce que c'est ça?

Ben c'est plus pour retourner aux études que je voulais faire ça.

(...) puis avec ces cours de photo-là ça m'a redonné un petit peu de motivation, puis là ça a amené l'idée d'aller aux études puis ça a comme débloqué avec ça. Parce que ma vie était comme en suspend jusqu'à temps que je commence ces cours-là puis ça m'a comme donné une motivation nouvelle de la vie en général, puis ça m'a donné le goût d'aller aux études puis de recommencer ma vie normale si on peut dire.

- **Capabilités priorisées pour s'épanouir**

Pour terminer cette section, nous avons demandé aux participants de nous dire ce dont ils avaient besoin pour s'épanouir. La réponse à cette question nous permet de connaître les capabilités qu'ils privilégient spontanément, mais qui sont ou non disponibles pour eux en ce moment. En premier lieu, les jeunes ont nommé le plus souvent la possibilité d'avoir un réseau social et parallèlement à cela de vivre des expériences, de se divertir et d'avoir des projets. En second lieu, les jeunes mentionnent le fait d'avoir confiance en soi, d'avoir des ressources personnelles et d'apprécier qui ils sont en tant qu'accomplissements souhaités. Se connaître et être en relation avec soi-même forment, en troisième lieu, la capacité de raisonnement nécessaire selon eux pour s'épanouir. Viennent, en dernier lieu, le fait d'avoir du courage et d'être positif et, enfin, les besoins fondamentaux, tels que se loger, se nourrir et se vêtir.

Ces capabilités priorisées afin de s'épanouir semblent faire écho aux capabilités possibles pour eux en habitant au Tremplin qui sont, telles qu'énumérées plus tôt,

avoir un réseau social, se sentir en sécurité (affective) ainsi qu'entretenir un rapport à soi (aptitudes comportementales et de raisonnement).

3.5 Accomplissements ou capacités actualisées par les jeunes

3.5.1 Les accomplissements ou les réalisations d'après l'approche par les capacités

En regard de leur « ensemble capacités », les jeunes doivent choisir ce qu'ils vont effectivement accomplir. Il s'agit ici des accomplissements, des capacités actualisées.

3.5.2 Les capacités priorisées et actualisées par les jeunes rencontrés

Alors que les capacités valorisées à la fois par les pratiques d'intervention du Tremplin et par les jeunes sont, en ordre d'importance : le rapport à soi, la santé et le bien-être, les qualifications professionnelles et les connaissances, l'ordre des capacités actualisées par les jeunes durant leur séjour au Tremplin, donc leurs accomplissements, va sensiblement dans le même sens et les mêmes thèmes sont repris. Les accomplissements (réalisations) du thème *rapport à soi* ressortent dans de plus nombreuses discussions lors des entrevues avec les jeunes que les autres thèmes. Viennent ensuite les accomplissements du thème *santé et bien-être*, avec un peu moins de discussions sur le sujet comparativement au thème du rapport à soi, mais des discussions davantage centrées autour de certains accomplissements, nous les verrons plus loin. Par ailleurs, les connaissances et les qualifications professionnelles constituent deux thèmes d'accomplissements qui ont été l'objet de presque autant de discussions l'une que l'autre, mais seulement avec la moitié des jeunes. En effet, cinq jeunes sur dix nous ont raconté avoir réalisé des études ou avoir acquis des qualifications professionnelles, alors que les accomplissements catégorisés dans les thèmes *rapport à soi* et *santé et bien-être* ont été abordés par tous les jeunes et ce, à diverses échelles selon les sous-thèmes. Voyons ces accomplissements de façon plus détaillée.

- **Santé et bien-être**
 - **Les jeunes socialisent**

Ce qui ressort des réalisations accomplies par les jeunes en demeurant au Tremplin, c'est la capacité de pouvoir socialiser (avoir un réseau social), du thème *santé et bien-être*. C'est celle qui a été soulignée le plus souvent par les jeunes en des termes d'actualisation, bien que moins souvent qu'en termes de capacités. En effet, alors que les jeunes ont démontré à plusieurs reprises dans leur propos qu'ils avaient la capacité de socialiser en habitant au Tremplin, une plus petite proportion de leur discours exprimait qu'ils avaient effectivement actualisé cette capacité, donc qu'ils avaient effectivement socialisé. Par contre, autant de jeunes (dix) qui ont considéré le fait de socialiser comme une capacité possible au Tremplin l'ont également considéré comme un accomplissement qu'ils ont pu faire. Les participants caractérisent plus particulièrement les aspects de cet accomplissement par le fait de simplement socialiser ou de voir d'autres personnes, l'entraide et le

soutien mutuel, le fait de faire confiance aux autres, la vie communautaire et de proximité et le fait de vivre avec les problèmes des autres.

Pour plusieurs jeunes, le Tremplin leur offre de prime abord la possibilité de sortir de leur isolement, de se détendre et d'échanger avec d'autres jeunes, de créer des liens d'amitié et également de côtoyer des intervenants.

Oui, me faire un réseau social notamment. C'était un de mes objectifs, mais c'était pas écrit mot à mot dans mon plan d'action. Ça c'en était un à moi, un désir, oui, c'est vrai. Parce que je veille plus, je vais plus chez du monde, je parle plus à du monde, tout ça.

Moi ça me permettait de sortir de mon isolement parce que je m'enfermais chez nous vraiment...

Ça m'aide... des fois ça t'aide à cause que les intervenants c'est des personnes heureuses fait que ça fait du bien de voir du bon monde aussi.

Je voulais que ma vie change, je voulais que ma vie bouge, je voulais être quelqu'un plus... avec une vie plus excitante, vivre avec d'autres jeunes là, savoir ce que c'est parce que j'avais jamais vécu avec d'autres jeunes puis que je comprenais pas.

Les relations sociales qu'établissent les jeunes entre eux, puisqu'ils sont sensiblement du même âge et qu'ils passent à travers des difficultés qui leur sont propres, peuvent également leur permettre de s'entraider mutuellement et de se soutenir quand ce qu'ils vivent s'avère plus difficile.

Oui, c'est sûr que des activités j'aurais pu en trouver à des sources différentes en dehors du Tremplin, mais pas avec du monde qui partage des difficultés. Pas liées nécessairement aux miennes mais qui partage des difficultés aussi, qui ont des problèmes, si ils sont ici ils ont des problèmes. Oui, ça me permet de côtoyer du monde qui ont vécu de la difficulté.

(...) Puis c'est du monde qui sont dans ma tranche d'âge aussi qui sont là, donc ça peut permettre de s'identifier à ces gens-là aussi en quelque sorte vu qu'ils ont ton âge, ils ont une vie, une jeunesse à vivre.

C'est ça, même si on n'a pas les mêmes problèmes parce que c'est ben beau d'appliquer des théories, fais ci, fait ça (...), ça marche pas comme ça. La vie est pas aussi ben faite que ça. Il faut aussi avoir du vécu, de l'expérience, puis pour ça, ça prend du monde qui ont eu du vécu, de l'expérience, qui en sont ressortis forts pour se comprendre. Puis qui

s'entraident les uns les autres, qui sont solidaires. C'est de la solidarité qu'on recherche aussi en venant ici, beaucoup.

Les résidents ici admettons, quand j'ai besoin de quelque chose puis qu'il y a pas d'intervenant la nuit ou le jour, j'en croise un, on est super proche, tout le monde se connaît quand même assez bien, fait qu'admettons il me manque de savon à linge, je vais aller voir ma voisine puis elle va m'en prêter. C'est toutes des choses comme ça.

Pour quelques jeunes, il semble par contre y avoir dans l'actualisation de cette capacité à se forger un réseau social avec les gens du Tremplin une étape de questionnements quant à ceux à qui l'on se confie et la confiance que l'on donne aux autres, lesquels ne se révèlent pas toujours dignes de confiance...

Ce serait plus apprendre à faire confiance au monde, savoir qu'on peut pas faire confiance à n'importe qui dans la vie, savoir que le monde est pas tout beau, gentil comme on voudrait si bien se convaincre. Savoir que il y a des gens qui parfois peuvent nous trahir aussi, trahir des secrets, savoir qu'on est à l'abri de rien! Je me suis fait défoncer un mur, c'est pas un ange qui a fait ça là!

C'est pas le Tremplin en tant que tel mais tous les gens qui sont venus chez nous, comme je disais il y en a plein qui venaient chez nous puis un moment donné je me suis fait voler des affaires, je me suis fait niaiser, plein d'affaires qui sont arrivées en peu de temps, fait que j'ai comme fait woh. Je vais arrêter de dire oui à tout le monde puis d'ouvrir ma porte à tout le monde puis de donner toute ma bouffe à tout le monde puis moi je me ramasse plus rien après. Puis j'ai comme changé ça de bord, asteur je fais un peu l'inverse, c'est pas que je suis devenu égoïste à ce point-là mais je partage moins ou je choisis avec qui je partage mes affaires, je dose mon partage puis ma confiance. J'essaie de pas trop m'embarquer vite dans une relation avec les gens, en tous cas plein de choses comme ça qui ont changé qui sont pour le mieux.

Puis surtout quand que tu as quelque chose... quand tu es piqué par un résident, surtout d'apprendre à pas le dire à un autre résident, quelqu'un à qui tu pourrais pas faire confiance, parce que le message risque d'être déformé au moment qu'il passe à cet autre résident-là. Parce qu'il risque, le message, de passer par l'entremise de plusieurs résidents alors on joue au téléphone arabe.

Cette problématique de méfiance vécue par quelques jeunes dans le développement de leur réseau social se comprend notamment par le biais de la

dynamique communautaire du Tremplin, c'est-à-dire de la vie en groupe et de la proximité physique entre les résidents, comme mentionné dans la section traitant des facteurs de conversion.

○ Les jeunes se sentent en sécurité

Toujours dans le thème *santé et bien-être*, l'ensemble des jeunes disent se sentir en sécurité au Tremplin, mais principalement en ce qui a trait à l'affectivité. Ainsi, les jeunes ont actualisé la capacité de se sentir en sécurité et ce, plus particulièrement en se sentant reconnu et apprécié par les intervenants et aussi en bénéficiant d'un soutien de leur part.

Oui, dans l'activité ils vont dire : « on est content que ce soit un homme qui fasse ce travail-là » ou ils sont contents que je sois habitué de faire le travail aussi puis ils voient... ils me félicitent que ça aille bien, tu sais. À cause que le travail le mercredi c'est un engagement puis je le fais, fait que ils me félicitent.

Mais je me suis déjà fait dire une couple de fois qu'ils avaient besoin de moi aussi.

(...) les intervenants en bas, les autres intervenants qui sont tout le temps contents de me voir quand j'arrive en bas. Ils m'ont même envoyé une carte de fête hier! Je suis ben content!

Quand je fais de quoi de bien ou quand j'étais à l'école que je faisais quelque chose de gros, c'était pas long que le monde : « wow, c'est beau! Tu devrais en faire plus. » C'était agréable!

Le fait d'habiter ici avec les intervenants qu'est-ce que ça peut permettre aux jeunes? ... Ça permet d'avoir un soutien, un support psychologique. Puis c'est ce qui diffère justement à dans un appartement normal. C'est parce que ça va pas bien le jour mettons, tu descends en bas, tu prends un rendez-vous avec un intervenant, tu dis « regarde, j'ai besoin de te voir là, ça marche pas là, je suis down, je suis à off. J'ai besoin que tu me donnes des conseils pour progresser, j'ai besoin que peut-être qu'on révise le plan d'intervention, peut-être que les objectifs sont pas atteignables pour l'instant, donc peut-être juste les recalibrer ».

Il y a quelques jeunes pour qui le Tremplin procure également une sécurité physique contre une menace potentielle ou une sécurité matérielle en lien avec les logements qui sont moins coûteux qu'ailleurs.

C'était vraiment pour faire du travail sur moi-même, d'être entourée de personnes, c'est itou une question de sécurité

(...), ben c'est barré. Ça me rassure de ce point-là. Si ça va pas ben je sais qu'il y a tout le temps des intervenants qui sont là pour m'aider. Juste savoir qu'ils sont là c'est une sécurité.

Oui. Il y a les portes en bas qui me sécurisent pas mal.

Ça me permet de m'épanouir puis de vivre en sécurité. Tu sais j'ai pas de voisins problématiques là vraiment.

Ça comble un besoin de sécurité aussi je pense là. De pas être stressé parce que je vais perdre mon logement. Ici, si tu as pas d'argent, tu as pas à être stressé, il y a toujours moyen de s'arranger, fait que déjà c'est un stress de moins. Ça te permet de te sécuriser puis après ça d'être capable de penser à d'autres choses.

○ **Les jeunes se sentent chez eux**

Tous les jeunes nous ont de plus affirmé se sentir chez eux là où ils vivent. C'est donc à dire qu'ils avaient cette capacité en vivant au Tremplin de se sentir chez soi, et cela parfois malgré le manque d'intimité soulevé par certains jeunes. Sans que les jeunes nous en aient parlé d'abord en termes de capacités, il semble qu'ils aient tout de même eu la possibilité de se sentir chez soi et qu'ils l'ont tous effectivement actualisée. Cet accomplissement se traduit spécifiquement en premier lieu par le fait de décorer et de ranger à son goût et celui de se sentir en sécurité dans son logement.

Moi j'aime ben ça me sentir chez nous puis être dans mon univers comme mettons décorer chez nous, puis mettre ça à l'ordre parce que mettons quand j'ai de la visite j'aime ça quand mettons quelqu'un va me dire « eye c'est ben beau chez vous! », ça va me toucher super gros puis... Je vais être fière de mon chez nous un peu à cause de ça là. En tous cas moi c'est ma perception. Il y en a qui accorde pas ce genre d'importance-là à leur loyer, à leur appart.

Plus (sécuritaire) que dans d'autres logements. Parce ici il y a une sonnerie, il faut que tu sonnes pour entrer dans le bloc, c'est plus sécuritaire que ben des loyers.

En second lieu, les jeunes nous ont dit retrouver leur intimité dans leur logement et également s'approprier leur logement et ses composantes. Ce dernier aspect de l'accomplissement de se sentir chez soi correspond au fait que le logement et tout ce qui y entre est au nom de la personne qui y habite et lui appartient.

C'est comme ton petit monde à toi puis ton univers, c'est comme ta bulle. C'est comme quand tu es jeune, ta chambre c'est ton univers.

Dans mon appart oui. Dans l'ensemble, non. Dans l'ensemble du Tremplin, je ne me sens pas chez moi parce que j'ai pas l'impression d'avoir une si grande intimité que ça, mais si je m'en tiens juste à mon appartement, oui, c'est chez nous.

Il y a seulement moi qui habite ici à l'intérieur de cette pièce-là, donc c'est chez moi. Les lettres que je reçois à mon appartement sont à mon nom! C'est moi qui décore, les gens quand ils viennent sonner ils demandent mon nom! C'est chez moi parce que c'est chez moi, mon téléphone il répond « bonjour c'est X, vous êtes au bon numéro! »

C'est chez nous, c'est juste que je suis ben « terrier », ben territorial, sédentaire je veux dire là. C'est ma cabane, je reste dedans.

Les jeunes nous ont affirmé en troisième lieu se sentir chez eux parce qu'ils y retrouvent leurs choses et parce qu'ils s'y sentent libres.

Parce que c'est dans mes affaires là plus.

(...)

...quand tu es chez toi tu es plus dans tes affaires que chez le voisin.

(...)

Oui, c'est tes meubles puis tout là.

C'est mes affaires, je me sens chez nous pas mal partout, j'ai déménagé plus que trente fois.

En quatrième lieu, les jeunes disent se sentir chez eux compte tenu d'abord qu'ils ont un bon lien avec les autres jeunes, puis qu'ils ont un bon lien avec les intervenants et qu'ils font les paiements de leur loyer!

(...) je me sens chez moi, je ne me sens pas comme si j'arrivais dans un milieu nowhere puis c'est du monde qui sont dans ma tranche d'âge aussi qui sont là, donc ça peut permettre de s'identifier à ces gens-là aussi en quelque sorte vu qu'ils ont ton âge, ils ont une vie, une jeunesse à vivre.

Parce que j'ai mes choses, je l'ai fait de la manière que j'aime, mais je connais mes voisins, ça fait quand même longtemps que je reste ici, ça fait depuis la fin du mois de mai, le début du mois de juin.

Parce que j'ai des bons contacts avec les intervenants, tous les intervenants. Le responsable des plateaux de travail, tous les plateaux de travail je m'entends très bien avec tout eux autres, puis les employés du café en bas. Tu sais je me sens chez moi... c'est pas moi quand il vont être là que je vais aller dans la cuisine, à cause que quand même c'est un resto

puis j'ai pas affaire à entrer là pendant le temps qu'ils sont ouverts dans la cuisine, j'ai pas affaire à aller là-dedans, mais sinon je me sens quand même chez moi à grandeur à cause que les intervenants je les connais tous, ils m'apprécient tous.

Je me sens chez moi parce que je paie mon loyer, dans le fond je paie pour rester ici, donc c'est chez moi.

- **Rapport à soi**

En ce qui concerne le thème du rapport à soi, tous les jeunes relatent qu'ils ont actualisé des capacités de l'ordre des aptitudes comportementales ou de raisonnement. Il est difficile de savoir lequel des deux thèmes a été le plus abordé, car on ne peut comparer le premier thème qui contient 16 sous-thèmes et le second qui en contient 2. Mentionnons tout de même que, dans l'ensemble, les aptitudes comportementales ont été abordées environ deux fois plus souvent par les jeunes que les aptitudes de raisonnement.

- **Aptitudes comportementales**

Les jeunes confirment presque tous qu'ils sont aptes à s'affirmer et à défendre leurs droits, du moins autant sinon plus qu'auparavant. Spécifions que nous avons regroupé les aptitudes *s'affirmer* et *défendre ses droits* en un seul sous-thème lors de l'analyse de discours, car les jeunes le faisaient spontanément lorsque nous les questionnions par rapport à la défense des droits. Il nous est donc apparu que les définitions de ces deux aptitudes se chevauchaient à leurs yeux. Nous considérons néanmoins obtenir ce que nous cherchons à savoir en les regroupant. Plus spécifiquement, l'affirmation de soi et la défense de ses droits signifient pour les jeunes : dire qu'on n'est pas d'accord, ne pas faire tout ce qu'on dit, dire non, connaître et mettre ses limites, faire face aux gens, faire valoir son opinion, se responsabiliser et prendre sa place.

Comme je pense pour la plupart des résidents, mais en ce qui me concerne, vu qu'il est question de moi, je pense que oui, je m'affirme beaucoup plus qu'avant. Je suis capable de m'opposer à ce qui ne fait pas mon affaire alors qu'avant j'avais tendance des fois à agir comme une automate. Comme on dit ça, il faut faire ça, sans me poser de questions. Pour te faire respecter, ben il faut que tu sois en mesure de dire non.

Je suis plus portée à m'affirmer, ce que je faisais pas avant. Ça fait longtemps qu'il faut que je travaille à mettre ma limite avec les autres parce que je le sais pas sont où. Je sais pas c'est quoi mes limites, je sais pas si j'en ai, fait que là asteur quand il y a quelque chose qui fait pas mon affaire, j'y dit.

Déjà là je me fais moins avoir, je suis plus capable de faire face aux gens ou à l'opinion. Si quelqu'un me dis « moi je suis pas d'accord avec ça », je vais être capable de faire valoir mon point. Avant j'avais plus tendance à acquiescer puis dire « ah ok », à me victimiser aussi des conséquences des autres puis... Toutes des choses qui ont changé depuis ce temps-là.

Ça c'est le Tremplin par exemple qui m'a apporté ça, le désir de me faire valoir si tu veux, d'arrêter de... de prendre la place par moi-même plutôt que d'attendre de me faire donner une place.

Nous pouvons toutefois émettre l'hypothèse que la transition psychophysiologique de l'adolescence à la vie adulte, qui entraîne avec elle plusieurs changements et plusieurs adaptations dont la formation de l'identité en dehors de la famille d'origine, peut également influencer l'aptitude de s'affirmer et de défendre ses droits comme nous le laissent entendre ces deux jeunes.

Avant je le faisais moins, mais tranquillement, veux, veux pas, avec le vécu, les années, tu commences à le faire. Tannée de se faire piler sur les pieds.

Peut-être le concours de circonstance ou avec le temps ou... je sais pas. J'ai réalisé ça, il n'y a pas rien de particulier.

Les jeunes ont la possibilité de participer à différents groupes et à différentes activités en demeurant au Tremplin, or il semble qu'ils aient effectivement concrétisé cette possibilité. Ainsi, presque tous les jeunes ont affirmé à travers leurs propos qu'ils avaient déjà fait des activités de toutes sortes dans le cadre du Tremplin, que ce soit notamment des activités la fin de semaine et le soir, des groupes d'art visuel ou la participation au conseil d'administration.

Moi je suis dans le C. A. depuis le mois de juin, fait que je me suis tout le temps ben gros impliquée ici même si je travaillais pas ou j'ai commencé à faire le groupe photo aussi, je me donne tout le temps tout le temps gros fait que...

Juste ici, je m'implique dans une pièce de théâtre qui a lieu au Tremplin, une petite pièce de théâtre « Zone » de Marcel Dubé, puis je tiens un rôle principal dedans, donc je suis bien contente de pouvoir concrétiser ce projet-là avec le Tremplin.

Au départ oui, je m'impliquais au Café Zybaldone dans les soupers communautaires.

Mais comme moi je donne du temps pour les shows, pour le bar puis je donne du temps pour le souper puis je participe au cours de photo; il y en a d'autres qui vont juste faire les

soupers, il y en a d'autres qui vont faire juste le cours de photo.

Cependant quelques jeunes nous ont parlé de la contradiction qui existe lorsque cette opportunité de participer socialement devient une obligation, dans le même esprit que la mise en action; cela ne semble dès lors plus toujours apprécié. Cela influencerait possiblement le taux d'implication des jeunes.

Les jeunes manquent d'assiduité, les jeunes manquent de persévérance puisqu'il était question de ça tantôt. Je trouve que au début, il semble il y avoir de l'intérêt de leur part, de la motivation, mais cette motivation, je le sais pas, elle dégringole assez rapidement. Pourquoi, je le sais pas.

À ce que moi je sais, juste aux assemblées, ils ont tout le temps de neuf à dix personnes, puis c'est déjà gros du monde, puis il y en a qui doivent juste pas répondre à la porte quand ça sonne pour les assemblées. D'après moi, non il n'y a pas beaucoup de monde. (...) Tu sais le monde s'arrange pour travailler puis pas le faire.

J'en ai fait. Je suis allée ramasser avec eux autres des déchets dans une place où qu'il n'y avait pas d'affaire à en avoir, je suis allée aux pommes, je suis allée aux framboises, j'en ai quand même fait beaucoup. J'ai été beaucoup aux assemblées quand je suis arrivée mais quand j'ai commencé l'école puis le travail, je pouvais plus.

Ça, ça manque. Les jeunes manquent d'assiduité, les jeunes manquent de persévérance puisqu'il était question de ça tantôt. Je trouve que au début, il semble il y avoir de l'intérêt de leur part, de la motivation, mais cette motivation, je le sais pas, elle dégringole assez rapidement. Pourquoi, je le sais pas.

À ce que moi je sais, juste aux assemblées, ils ont tout le temps de neuf à dix personnes, puis c'est déjà gros du monde, puis il y en a qui doivent juste pas répondre à la porte quand ça sonne pour les assemblées. D'après moi, non il n'y a pas beaucoup de monde. (...) Tu sais le monde s'arrange pour travailler puis pas le faire.

Cependant, quelques jeunes nous ont parlé de la contradiction qui existe lorsque cette opportunité de participer socialement devient une obligation, dans le même esprit que la mise en action, et qui ne semble dès lors plus toujours appréciée. Cela influencerait possiblement le taux d'implication des jeunes qui ne sont pas tenus de le faire.

Par ailleurs, le fait de vivre dans des logements connexes et de rencontrer d'autres jeunes ainsi que les intervenants dans les activités du Tremplin donne

aux jeunes des opportunités pour apprendre à gérer des conflits, capacité qui a été actualisée par la plupart des participants à la recherche.

Ben oui, parce que j'avais comme pogné une chicane avec, mais pas une grosse chicane, c'est comme plus de l'enfantillage là, c'est pas quelque chose d'énorme dans le fond... J'étais ben gros, je le suis encore là, orgueilleuse pour aller voir l'autre personne puis dire « moi c'est de même que je me suis sentie puis ça m'a blessée quand tu as fait ça », c'est des choses que j'ai de la misère à faire. Puis j'ai demandé l'aide à A. pour me dire de quelle façon je pourrais intervenir auprès de l'autre personne.

J'ai jamais eu de conflit avec les résidents. J'ai déjà eu des conflits avec les intervenants parce que dans ma formation j'étais trop... je me débattais trop pour les autres puis ça m'a fait travailler sur moi, mais j'ai eu à travailler sur des gestions de conflits un petit peu.

Ça c'est arrivé. J'en ai parlé longtemps avec M. d'un gars que j'aimais pas, puis il me disait « gêne-toi pas, là, dis-y! On va voir ce qui va se passer. » Ça prenait des semaines avant que je réussisse à y dire, quand j'y ai dit il m'a envoyée chier!

Les participants nous ont affirmé qu'ils se sont responsabilisés en habitant au Tremplin. Cette responsabilisation se traduit notamment par la discipline, le respect de ses engagements, la débrouillardise et la maturité.

Puis de la débrouillardise, puis aussi qu'on soit suivi comme ça, il y a beaucoup de gens qui sont dans la drogue puis tout ça ici, fait que ça aide beaucoup de gens à s'en sortir, même moi, j'en ai bénéficié de ça.

Mais disciplinée, oui au niveau de l'assiduité parce que je suis présente à chaque réunion d'assemblée des résidents, je suis présente à mes projets, je suis présente...

(...) Je vais avoir recours aux intervenants aussi. À savoir si c'est au bon numéro qu'il faut que j'appelle, si je parle à la bonne personne. Parce que c'est quand même la première fois de ma vie qu'il faut que j'ai recours à ces ressources-là. Avant j'avais mes parents c'était facile, mais maintenant que je suis seule il faut que je me débrouille par moi-même.

Si admettons je prends l'exemple de sur mon ménage, avant je faisais mon ménage mettons juste quand j'avais mes rencontres avec l'intervenante, ben l'intervenant dans le temps, mais là j'essaie d'être plus... faire ça au fur et à mesure.

Oui, comme par exemple développer une force de caractère, puis j'ai comme fait mon deuil de l'adolescence, tu sais les trips d'ado. Ça c'est quelque chose que je ne m'attendais pas parce que je pensais déjà par-dessus ça, quand je suis arrivé ici je suis retombé dans ce patern-là puis j'aimais ça. Puis là à force de le revivre je me sens comme blasé de ça puis je suis comme tanné de ce mode de vie-là, j'ai le goût d'avoir une vie plus mature mettons. Ça c'est quelque chose à quoi je ne m'attendais pas.

La grande majorité des jeunes nous ont enfin confirmé, outre qu'ils avaient la capacité de travailler en équipe durant leur séjour au Tremplin, qu'ils l'avaient effectivement expérimentée. De telle sorte qu'ils ont pu déployer cette aptitude de travail nécessaire à beaucoup d'occupations professionnelles, étudiantes et sociales et qui est d'ailleurs apparue agréable pour la plupart des jeunes.

Eu l'occasion (de travailler en équipe)? Oui beaucoup, souvent, très souvent, à quasiment toutes les semaines.

Je suis quelqu'un qui s'entraide gros avec les autres. Fait que moi le travail d'équipe, j'ai pas vraiment de la misère avec ça.

Quand j'ai à travailler avec du monde, que ce soit quand j'étais au super-rencontre, je le faisais bien. Je m'entendais avec le monde, je suis pas dure à m'entendre avec le monde puis les gens trouvent pas ça dure s'entendre avec moi. Théâtre, ça va bien. On se complète bien les membres de l'équipe. Même chose, les travaux d'équipe, mettons en photo des fois on a à aller prendre des photos en équipe de deux, ça se fait bien, c'est correct.

De la coopération, de la collaboration puis je trouve que ça brise l'isolement aussi. Autrement, il y a des gens, s'ils avaient pas à faire des travaux d'équipe comme ça, ils resteraient dans leur appart. à broyer du noir, fumer du pot toute la journée comme ça. Eye, ça serait plate, c'est dol, ils capotent durant ce temps-là.

Travail, amitié. Tu sais quand tu as pas le goût de rentré travailler, mais tu sais que ton voisin ou ta voisine travaille là puis ça y tente pas plus que toi puis elle y est allée, tu te lèves puis tu y vas. Au pire tu chiales avec elle toute la journée.

○ **Aptitudes de raisonnement**

En ce qui a trait aux aptitudes de raisonnement, c'est le sous-thème *pensée critique et créative* qui a été plus particulièrement stimulant chez les jeunes,

davantage que la réflexion sur soi et sur sa vie. Quoique ce dernier sous-thème n'ait pas été négligeable non plus avec plus de la moitié des jeunes qui ont affirmé avoir actualisé cette capacité au Tremplin, notamment en se connaissant davantage maintenant qu'auparavant.

En tous cas, avant c'est sûr que j'avais moins confiance fait que j'avais moins de pouvoir sur ce que je faisais, mais asteur que je me connais plus, je le sais plus par où aller.

Oui, j'ai appris beaucoup de choses dessus moi-même. J'ai appris énormément des choses sur moi-même. Sur des capacités que j'avais, des forces, des faiblesses que j'avais. Ça là-dessus le Tremplin, si j'ai appris des choses ici, c'est ça.

C'est ça, c'était de clarifier une certaine identité sexuelle puis ensuite d'intégrer cette identité-là dans une vie courante, c'est-à-dire une vie sociale, une vie professionnelle, ainsi de suite. Ce que j'ai quand même arrivé à faire jusqu'à maintenant.

Presque tous les jeunes estiment faire davantage preuve de créativité en l'exprimant par de nouveaux médias depuis qu'ils habitent au Tremplin. La créativité peut représenter pour les jeunes une activité de création offerte par un autre organisme, ce peut aussi être tout simplement de faire preuve d'imagination, de travailler son habileté à s'adapter dans la vie, d'être original dans ce qu'on fait et de « se laisser aller ».

Parce que... déjà je l'étais déjà avant vu que je fais de la musique puis j'ai gros appris aussi en faisant Art Explo. Dans le fond, ce programme-là c'était six mois puis on avait quatre volets, comme je te le disais tantôt, un volet écriture, volet musique, nature puis arts visuels. (...) Ça c'est peut-être pas par rapport au Tremplin, mais c'est grâce au Tremplin que j'ai entendu parler de ce projet-là parce que le Tremplin puis les travailleurs de rue sont comme... (partenaires)

Fait que de devoir faire de l'improvisation, c'est vraiment pas un aria pour moi. Fait que ça permet d'exercer sa créativité, son imagination. Puis ça permet de répondre du tac au tac, de réagir vite, de réagir sur un vif instant parce qu'il faut que tu interagisses avec l'autre, mais que tu réagisses à son propos aussi. C'est ça l'improvisation il me semble. Puis l'improvisation, oui, c'est de la créativité puis il n'y a pas juste dans le cadre de l'activité théâtre que tu as à faire de l'improvisation, dans la vie de tous les jours tu as à improviser.

(...)

Il faut user de son bon sens, il faut user de son jugement. Quand un plan A ne fonctionne pas, il faut opter pour un plan B...

Ben mon activité le mercredi de création, ben j'ai appris à mettre ma touche à moi. Quand c'est moi qui prépare la cuisine, le repas en tant que tel, ben c'est à moi de mettre ça à mon goût.

C'est peut-être plus dans bouffe, oui, ça serait dans bouffe, la nourriture.

Ben j'aime ça faire des choses... ben jouer de la musique, faire mes propres sons ou j'aime faire... jouer avec des pailles puis être créative un peu, faire des moves que personnes d'autres fait.

Il y a les cours de photo que j'aime bien, ça me permet de laisser aller mon côté artistique un petit peu, j'ai un côté technique aussi, fait que ça rejoint pas mal les deux.

(...)

S'il y a de quoi, j'ai juste appris des nouvelles façons de l'exprimer (la créativité).

Quant à l'esprit critique, sept jeunes nous ont mentionné l'avoir développé ou maintenu au cours de leur séjour dans l'organisme. Voici ce à quoi *avoir l'esprit critique* réfère pour trois jeunes que nous avons rencontrés : enrichir son regard critique face à soi-même et au contact des autres, être plus méfiant face aux autres et avoir le contrôle sur ses actions.

Oui dans le fond tu apprends à te critiquer toi dans le fond ici, mais c'est plus... tu l'apprends mais... quand tu fais tes mises en action puis moi je suis super bonne pour faire... comment on appelle ça en anglais c'est insight, l'introspection, moi j'ai tout le temps fait ça mais quelqu'un qui est pas habitué de faire ça c'est sûr que il sera moins porté à se critiquer lui-même puis dire ok j'ai fait ça, ça c'est bon, j'ai réussi à faire ça, puis ça il faudrait peut-être que je travaille ça plus.

Je l'alimente. Je l'ai pas développé énormément mais je l'alimente, je prends un peu de l'œil critique de tout le monde.

Ça oui, je pense ça a augmenté. Avant j'étais quelqu'un d'assez naïf, je me laissais avoir par tout le monde, je faisais confiance à tout le monde...

(...)

Puis ça va un peu dans la même direction que ce que je disais tantôt, j'ai développé une force à pas me laisser abattre par

les autres, mais j'ai aussi développé une force, disons la force de pas faire confiance à tout le monde systématiquement, d'être plus sélectif disons dans les gens que je côtoie, de faire attention aussi au niveau de la confiance que je donnais. Je faisais beaucoup confiance aux gens puis je me suis fait avoir souvent, même ici. Fait qu'un moment donné j'ai comme changé d'attitude là-dessus aussi. Je me suis mis plus... au lieu de faire confiance aux gens jusqu'à preuve du contraire, je fais confiance à personne jusqu'à preuve du contraire. Fait que ça va mieux depuis ce temps-là!

Ben aujourd'hui je réalise que c'est moi qui run ma vie, c'est moi qui mène ma vie, c'est pas les autres puis je vais critiquer si ça fait pas mon affaire, puis si ça fait mon affaire je critique pas.

Ce qui ressort le plus du sous-thème de la pensée critique et créative dans les propos des participants, c'est la concrétisation de la capacité à avoir des projets. En d'autres mots, tous les jeunes nous ont dit avoir des projets à plus ou moins long terme alors que, soulignons-le, plusieurs d'entre eux disaient qu'avant d'entrer au Tremplin, ils cherchaient des buts ou une orientation à donner à leur vie. Voici quelques exemples de projets visualisés par les jeunes.

J'ai des projets à court terme : travailler un peu, je veux retourner à l'école, je veux m'offrir peut-être des gâteries, dans le sens j'ai un dada, tu sais je suis en train de remonter un bicycle de montagne fait que...

J'aimerais ça laisser ma trace ici avant de partir.

J'ai même proposé cet été qu'on puisse aller faire du canot un moment donné. Puis si c'est accepté puis on a les moyens ben on installera une couple de canots à... Sur la rivière Magog... Je ne me souviens pas du nom... Ici à Sherbrooke en tous cas...

Mais tu sais j'aurais peut-être un autre objectif mais tu sais comme aller chercher mon permis, exemple, plus des affaires de même.

Faire des voyages aussi.

- **Connaissances**

L'acquisition de connaissances constitue un accomplissement pour la moitié des jeunes que nous avons rencontrés lors de leur séjour au Tremplin. Cette réalisation représente principalement l'acquisition de savoirs et l'obtention d'un diplôme par les études ou dans le cadre du Tremplin.

Juste ici, je m'implique dans une pièce de théâtre qui a lieu au Tremplin, une petite pièce de théâtre « Zone » de Marcel Dubé, puis je tiens un rôle principal dedans, donc je suis bien contente de pouvoir concrétiser ce projet-là avec le Tremplin.

J'ai appris du piano puis de la guitare.

En fin de compte ça m'a dit « regarde, tu as rien à perdre d'essayer » fait que j'ai commencé par essayé puis là j'ai mon diplôme. Je l'ai réussi fait que ben contente d'avoir fait ça là.

(...)

Ils m'ont enlevé des heures en bas (Café Zybaldone) pour que je puisse continuer l'école puis avoir mon diplôme en bas puis mon diplôme au 24 juin, avoir les deux dans la même année, c'était pas évident mais je l'ai eu.

- **Qualifications professionnelles**

Les qualifications professionnelles représentent les apprentissages de compétences techniques et d'aptitudes professionnelles qu'ont pu accomplir les jeunes durant leur séjour au Tremplin, y actualisant ainsi leur capacité à se qualifier professionnellement. Il s'agit, tel que mentionné dans la section portant sur les capacités, de compétences acquises par le biais des plateaux de travail, les activités bénévoles ainsi que les références vers le Carrefour Jeunesse emploi et les programme d'employabilité d'Emploi-Québec.

Ça me fait une expérience de travail un peu, c'est comme du bénévolat que je fais (souters communautaires).

Je m'implique dans les shows, je vends des billets, tout ça, pour les spectacles. J'aide à placer la salle mettons, je m'implique dans l'activité théâtre...

Fait qu'on commence avec un programme Interagir en lien avec Emploi-Québec on regarde si ça va bien, si je suis capable d'arriver à l'heure, j'ai un problème avec la ponctualité, si je suis capable d'arriver à l'heure, capable de me lever le matin aussi pour me rendre à l'heure à ma job. (...) Ça si ça va bien, j'ai une bonne évaluation à la fin, c'est un programme qui dure un an, on peut switcher à une journée normale payée le salaire minimum puis enfin quitter l'aide sociale, donc c'est plus gratifiant, plus valorisant un peu, dire j'ai l'impression vraiment de travailler pour quelque chose.

Puis le Tremplin, c'est sûr moi j'ai fait ma formation fait que j'ai appris d'autres choses, tu sais j'ai appris tout ce que j'avais à apprendre sur la conciergerie, j'ai appris à être moins... la procrastination!

- **Objectifs d'avenir des jeunes**

Mais quels sont les projets qui stimulent le plus ces jeunes pour le futur? Nous verrons ici quels sont leurs objectifs d'avenir partant des réalisations qu'ils ont pu faire jusqu'à maintenant en habitant au Tremplin 16-30. Nous utiliserons à nouveau les thèmes *santé et bien-être*, *rapport à soi*, *connaissances* et *qualifications professionnelles* pour situer les objectifs. Notons que certains objectifs peuvent en outre constituer les capacités actuelles des jeunes (au sens de l'approche par les capacités), car ils présentent des potentialités à être réalisées, que ce soit au Tremplin ou après qu'ils aient quitté l'organisme.

- **Santé et bien-être**

Il semble que les objectifs les plus visés par les jeunes soient de l'ordre de la santé et du bien-être d'abord, suivi de près par le thème du rapport à soi, tout en s'avérant (ces deux thèmes) dispersés entre plusieurs sous-thèmes. Effectivement, en ce qui concerne la santé et le bien-être, six jeunes ont énoncé l'objectif d'avoir ou de maintenir un emploi; cinq jeunes ont énoncé les objectifs d'avoir un sentiment de maîtrise sur leur vie et de voyager; quatre ont énoncé les objectifs d'apprendre, d'avoir du plaisir et d'être bien; trois ont énoncé les objectifs d'être autonome financièrement, d'avoir une voiture avec ce que cela implique (permis, assurance) et de se doter de biens matériels; les autres objectifs vont de « avoir confiance en soi » à « être en santé », en passant par « se loger ailleurs qu'au Tremplin », etc.

- **Rapport à soi**

Concernant le rapport à soi, ce sont les aptitudes comportementales qui s'avèrent les plus significatives comparativement aux aptitudes de raisonnement, bien que les objectifs des jeunes y soient, tout comme pour la santé et le bien-être, très dispersés. Effectivement, cinq jeunes ont projeté de continuer de participer à des activités ou de participer davantage; quatre ont projeté de continuer d'avoir des engagements sociaux bénévoles; trois ont projeté de continuer à accepter l'aide des intervenants et de se discipliner et s'autonomiser. Les autres objectifs des jeunes sont de s'affirmer et de mettre leurs limites, de défendre leurs droits et de mieux gérer les risques.

- **Connaissances et qualifications professionnelles**

En comparaison, le thème des connaissances est fédérateur avec huit jeunes qui ont dit avoir des projets d'études. Les qualifications professionnelles ont été peu nommées : deux jeunes seulement ont de tels projets d'avenir.

Chapitre IV

4. Conclusion

Cette recherche ajoute une contribution au texte de Ferraton quant aux enseignements de l'approche par les capacités à l'économie sociale. À notre connaissance, il s'agit de la première recherche qui utilise l'approche par les capacités pour analyser les pratiques d'intervention d'une entreprise d'économie sociale. Sa grande originalité est donc de s'être inspirée de l'approche par les capacités pour analyser les pratiques d'intervention d'une entreprise d'économie sociale présente dans le secteur de l'habitation communautaire et de l'insertion au travail. D'autres recherches (Duval et al., 2007; Dumais, Laplante, 2006) avaient déjà identifié l'importance du milieu de vie de jeunes adultes comme pierre d'assise de l'intervention afin de stabiliser les trajectoires de vie dans une optique d'apprentissage de l'autonomie et d'affiliation. Cependant, nous pensons que l'approche par les capacités fournit une grille d'analyse féconde qui, tout en étant centrée sur les réalisations des individus, permet une lecture nouvelle des pratiques. De plus, la pauvreté n'étant surtout pas juste une question de revenus, cette approche est particulièrement utile comme cadre d'analyse de pratiques d'intervention auprès de jeunes en difficultés qui, comme tout jeune, cherchent à acquérir une identité.

Entre toutes les relations possibles et imaginables, une jeune personne doit faire une série de choix toujours plus restreints d'engagements personnels, occupationnels, sexuels et idéologiques (Érikson)... Le succès de la transition en vue d'activer la citoyenneté entraîne, selon les mots d'Érikson, le fait de se « sentir chez soi » dans sa société, de savoir « où on va », de posséder « l'assurance intérieure de la reconnaissance anticipée de ceux qui comptent ».
(Banque mondiale, 2007 : 187)

Cette approche nous a ainsi permis, non seulement de discerner et d'analyser les pratiques d'intervention du Tremplin 16-30, mais aussi les accomplissements que réalisent les jeunes dans cette ressource. Comme schématisé (p.72), « l'ensemble capacités » du Tremplin 16-30 est composé de plusieurs biens et services dont la principale ressource est celle du Tremplin 16-30 qui a pour mission le développement des capacités de jeunes en difficultés. La colonne subséquente résume les quatre grandes capacités (rapport à soi, santé et bien-être, qualifications professionnelles, connaissances) valorisées au Tremplin 16-30. « L'ensemble capacités » se compose aussi évidemment des facteurs de conversion. Nous avons repris les trois facteurs de conversion (individuels, sociaux, environnementaux) habituellement identifiés dans la littérature puisqu'ils nous semblaient pertinents pour cette recherche. Les accomplissements ou les réalisations des jeunes hébergés au Tremplin 16-30 complètent le schéma; les principaux accomplissements étant réalisés dans la sphère du rapport à soi et de la santé/santé-être. La notion de choix réfère au fait que, au Tremplin 16-30, les jeunes ont la possibilité de « ... définir leurs objectifs et d'agir en fonction de ces objectifs » (Banque mondiale, 2007 : 18). Il importe toutefois de préciser que, pour certains jeunes, ceci peut être une tâche quasi impossible compte tenu, notamment, des ressources limitées du Tremplin 16-30 en regard de l'ampleur de leurs difficultés.

En effet, avoir un logement doit être mis en lien avec l'une des expériences les plus importantes de la vie de toute personne : habiter. Se loger n'est pas habiter. Pour reprendre les mots de Mansour Danis, intervenant au Tremplin 16-30 :

On parle beaucoup que c'est beau d'avoir un logement, mais il est important aussi de pouvoir l'habiter. Pour beaucoup, ce n'est pas facile : la clé, fermer la porte, ça c'est ton espace à toi, intime, il faut l'entretenir. Pour certains, il est plus facile de coucher dehors que de s'occuper d'un logement.

Ceci constitue d'ailleurs une limite importante de la recherche puisque seuls des jeunes qui ont été en mesure, pendant plusieurs mois, de se mettre en action et ainsi de se responsabiliser ont été interviewés. Quant aux apports du Tremplin 16-30 en regard des accomplissements réalisés par les jeunes, nous retenons d'abord l'importance pour les jeunes d'avoir accès à un chez-soi.

Ceci nous semble devoir être mis en lien avec le concept de sécurité ontologique. Selon A. Giddens, la sécurité ontologique est la « confiance que les mondes naturel et social sont tels qu'ils paraissent être, y compris les paramètres existentiels de base du soi et de l'identité sociale » (Giddens, 1994 : 443). Implicite dans cette définition est la notion de vie quotidienne s'appuyant sur la continuité du monde et de soi. La sécurité ontologique constitue un concept clé opératoire utilisé par des chercheurs en géographie humaine (Mifflin, Wilton, 2005; Milligan, 2003), sociologie (Adkins et al., 2003) et en ethnologie (Thalineau, 2002) afin d'appréhender l'univers du chez-soi dans un contexte d'intervention psychosociale à domicile ou en hébergement. Son caractère intangible et sa complexité rendent toutefois son opérationnalisation complexe. Notre recherche ajoute au corpus de connaissances à cet égard en ce sens que les jeunes affirment se sentir chez eux dans leur espace de vie, et ce même s'ils savent qu'ils ne font qu'y passer. Ils s'y sentent en sécurité, ils y ont leur intimité, et ils s'approprient leur espace; ce sont là toutes des dimensions de la sécurité ontologique. À première vue, cela peut sembler surprenant puisqu'il s'agit d'un lieu de passage.

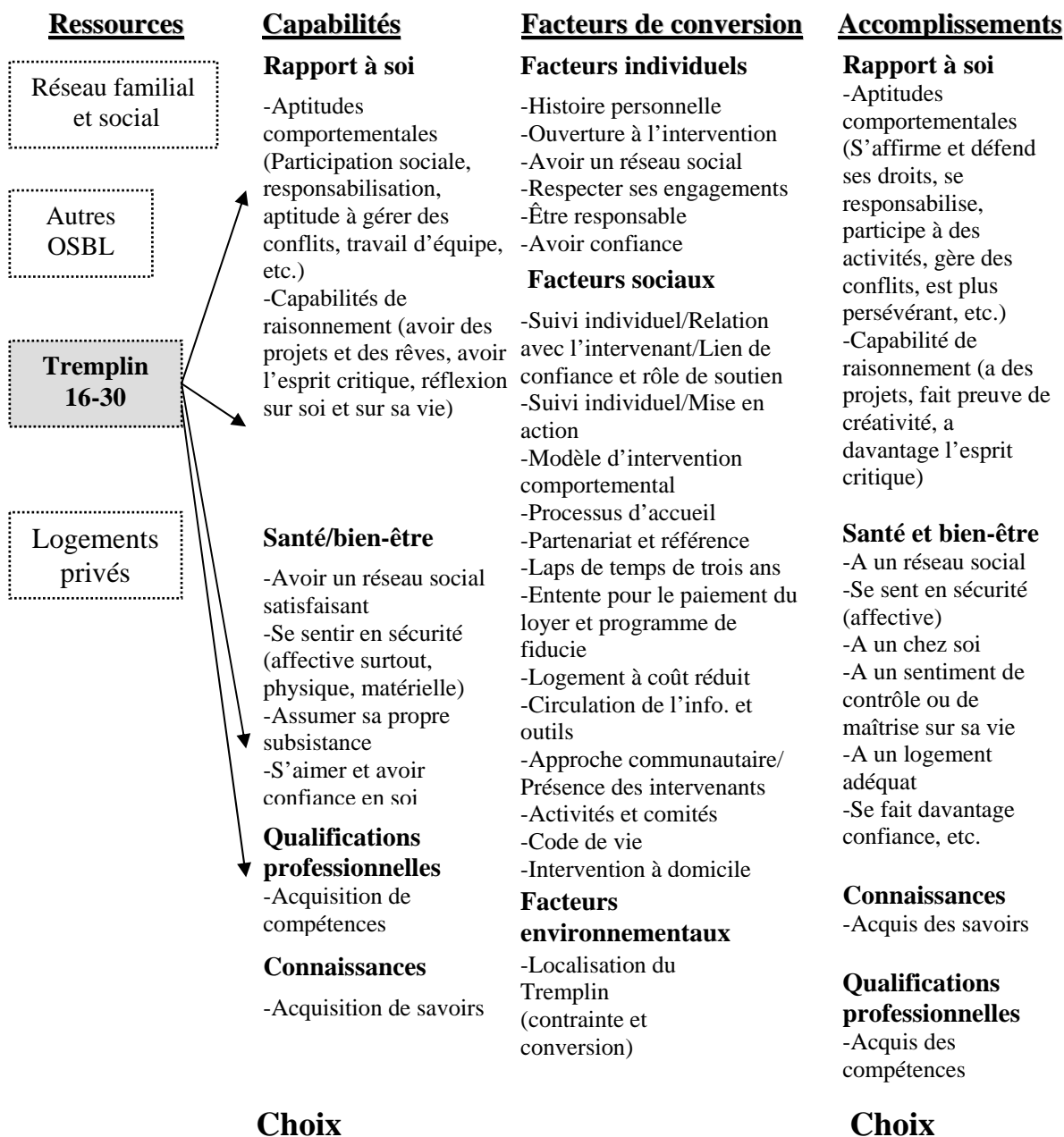
À cet égard, Francine Dansereau, dans une étude visant à évaluer les conditions d'implantation du bail glissant² comme stratégie d'insertion des jeunes marginalisés (Dansereau, 2007 : 23), s'interrogeait sur « ... le temps suffisant pour mettre en marche son projet de vie à la fois sur le plan résidentiel et sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle » en faisant, notamment, la distinction entre logement à vocation permanente ou temporaire. L'expérience du Tremplin 16-30 semble démontrer qu'un milieu de transition peut permettre aux jeunes de s'approprier un chez-soi tout en développant un sentiment d'appartenance. La durée de séjour possible, qui est quand-même de trois années, conjuguée avec les différentes activités tenues au Tremplin 16-30, joue probablement un rôle important dans ce processus d'appropriation et de socialisation. Compte tenu que les principaux accomplissements tel qu'exprimés par les jeunes ont trait, entre autres, à la constitution d'un réseau social à l'intérieur du Tremplin et au développement de leurs aptitudes comportementales, comme par exemple avoir une plus grande ouverture d'esprit et s'intéresser aux autres, cette hypothèse

² « La sous-location en bail glissant consiste à permettre à un ménage en difficulté sociale d'accéder à un logement, dans une première étape, en tant que sous-locataire d'une association elle-même locataire en titre du propriétaire. Au terme de cette étape d'accompagnement social du ménage, le bail glisse à son nom et il devient locataire en titre sans avoir à déménager. » (Dansereau, 2007 : 3)

semble plausible. Il importe également de souligner que cela ne pourrait se réaliser sans la reconnaissance et le soutien que les jeunes affirment recevoir des intervenants. Ainsi, en ce qui a trait aux capacités de raisonnement, les jeunes disent maintenant être en mesure d'avoir des projets; l'esprit critique et la pensée créatrice sont aussi une réalité pour plusieurs.

Enfin, il importe de souligner que le Tremplin 16-30, par ses activités culturelles, son café-restaurant, s'inscrit explicitement dans une logique d'ouverture qui est l'antithèse d'un quelconque ghetto. On travaille avec le jeune pour qu'il s'insère en société, pour qu'il y inscrive une trajectoire de vie qui, on l'espère, va lui plaire et lui permettre de se réaliser. Pour ce faire, l'organisme a choisi, de façon tout à fait congruente, de devenir un carrefour d'idées et d'activités où les jeunes peuvent y développer leurs capacités tout en étant en interaction avec d'autres individus ou d'autres institutions.

Espace capacité



Bibliographie

- Adkins, B., Barnett, K., Greenhalgh, E., Hefferman, M. (2003). Women and Homelessness: Innovative practice and exit pathways, Paper presented at the 3rd National Homelessness Conference « Beyond the divide », Brisbane.
- Agarwal, B., Humphries, J. Robeyns, I. (eds) (2004). Amartya Sen's work and ideas, a gender perspective, Oxford University Press, Oxford.
- Arndt, C., Volkert, J. (2006). Assessing capability determinants in Germany: concept and first empirical results, Paper presented at the 6th Human Development and Capability Association Conference at the University of Groningen, Pays-Bas, 29 août-1er septembre.
- Ballet, J., Dubois, J.-L., Maheu, F.R. (2004). À la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base in dossier thématique sur les dimensions humaine et sociale du développement durable, revue numérique développement durable et territoire <http://www.revue.ddt.-org/>.
- Banque Mondiale (2007). Rapport sur le développement dans le monde, Le développement et la nouvelle génération, Éditions Saint- Martin, Montréal.
- Bernard, P., Bernier, M., Boisjoly, J., Cousineau, J-M. (2002). Comment mesurer le développement social? Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs sociaux synthétiques.
- Bertin, A. (2003). Glossaire des termes utilisés dans l'approche par les capacités, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 29 p.
- Charbonneau, J. Molgat, M. (2003). Le réseau des Petites Avenues, Rapport d'évaluation, Observatoire jeunes et société.
- Dansereau, F. (2007). Étude visant à évaluer les conditions d'implantation du bail glissant comme stratégie d'insertion des jeunes marginalisés, Montréal.
- De Leonardis, O., Emmenerger, T. (2005). Les istituzioni della contraddizione, Revue Experimentale Frenatria, Vol.CXXIX N., no. 3.
- De Leonardis, O. (1998). In un diverso welfare, Feltrinelli, Milan.
- Deneulin, S. (2008). Beyond individual freedom and agency: structure of living together in the capability approach in Commin, F., et al (eds), The capability approach: concepts, measures, applications, Cambridge, Cambridge University Press.

- Deneulin, S., Nobel, M., Sagovsky, N. (ed) (2006). Transforming unjust structures. The capability approach, Dordrecht, Springer.
- Dumais, S., Laplante, R. (2006). Le foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine, Montréal.
- Duval, M. et al. (2007). L'expérience en milieu de vie – l'expérience des Auberges du cœur, *Intervention*, no. 126 pp. 73-83.
- Farvaque, N., Oliveau, J.-B. (2004). L'insertion des jeunes peu diplômés dans l'emploi : opportunités de choix et de contraintes, IDHE, Série Règles, Institutions, Conventions, no. 04-11.
- Farvaque, N. (2005). Action publique et approche par les capacités : une analyse des dispositifs et trajectoires d'insertion, Thèse de Doctorat, Université de Marne-la-Vallée, pp. 4-26.
- Farvaque, N. (2003). Les tentatives d'opérationnalisation de l'approche par les capacités et la place de l'évaluateur, Cachan, IDHE.
- Ferraton, C. (2006). L'approche par les capacités d'Amartya Sen : quels enseignements pour l'économie sociale? Chaire de recherche en économie sociale, Collection conférence – no. C-2006-04, Montréal.
- Ferreras, I. (2007). De la dimension collective, de la dimension individuelle, pp. 281-296 dans Munck, de, J., Zimmermann, B. La liberté au prisme des capacités, EEHESS, Raisons pratiques, Paris.
- Frohlich, K., Corin, E., Potvin, L. (2007). A theoretical proposal for the relationship between context and disease, *Sociology of Health and Illness*, vol. 23 no.6, pp. 716-797.
- Giddens, A. (1994). La constitution de la société, PUF, Paris.
- Gingras, F.-P. (2004). « La sociologie de la connaissance », *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, PUQ, pp. 19-48.
- Godelier, M. (2007). Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie, Albin Michel Idées, Paris.
- Jay, M. (1977). L'imagination dialectique, Payot, Paris.
- Marx, K. (1972). Manuscrits de 1844, Paris, Éditions sociales.
- Mifflin, E., Wilton, R. (2005). No place like home: rooming houses in contemporary urban context, *Environment and Planning A*, vol.37, no.3, pp. 403-421.
- Milligan, C. (2003). Location or dis-location? Towards a conceptualization of people and place in the care-giving experience, *Social and Cultural geography*, vol.4, no.4, pp.455-470.

- Mitra, S. (2006). The capability approach and disability, *Journal of Disability Policies Studies*, pp. 236-247.
- Munck, de J. (2007). Qu'est-ce qu'une capacité, pp. 21-50, dans Munck, de, J., Zimmermann, B. *La liberté au prisme des capacités*, EEHESS, Raisons pratiques, Paris.
- Nussbaum, M.-C. (2008). Femmes et développement, *L'approche par les capacités*, Éditions des Femmes, Paris.
- Nussbaum, M.-C. (2003). Capabilities as fundamental entitlements: Sen and social justice, *Feminist Economics*, vol. 9, no.2-3, pp. 33-54.
- Paugam, S. (2006). Précarité, pauvreté, exclusion dans *Mesure*, S, Savidan, P. (dir.) *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Quadrige-PUF.
- Robeyns, I. (2006). The capability approach in practice, *Journal of Political Philosophy*, vol.14, no.3, pp. 351-376.
- Reboud, V. (dir). (2006). Conclusion générale : qu'est ce qu'un « bon » programme de développement dans Reboud, V. (dir). *Amartya Sen : un économiste du développement*, Paris, Agence Française de développement, pp. 221-230.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris.
- Ruger, J.P. (2004). Ethics of the social determinants of health, *The Lancet*, vol. 364, 18 septembre, pp. 1092-1097.
- Salais, R. (2007). Introduction : À la recherche de principes novateurs pour l'action publique, pp. 10-18, *Revue Formation Emploi*, no. 98, avril-juin.
- Saint-Upéry, M. (2003). Introduction dans Sen, A. *L'économie est une science morale*, La Découverte, Paris.
- Savoie-Zajc, L. (2004). « La sociologie de la connaissance », *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, PUQ, pp. 293-332.
- Sen, A. (2003). *L'économie est une science morale*, La Découverte, Paris.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique*, Éditions Odile Jacob, Paris.
- Thalineau, A. (2002). L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés, *Ethnologie française*, XXXII, 1, pp. 41-48.
- Ware, N. C. (2008). A theory of social integration as quality of life, *Psychiatric Services*, vol. 59, pp. 27-33.
- Zimmermann, B. (2007). Capacités et enquête sociologique, pp. 119-138 dans Munck, de, J., Zimmermann, B. *La liberté au prisme des capacités*, EEHESS, Raisons pratiques, Paris.

ANNEXE 1

Questionnaire pour les jeunes du Tremplin

Facteurs de conversion individuels et sociaux

1. Pourquoi as-tu demandé à vivre ici pendant un certain temps?
2. Quels étaient tes sentiments à ton arrivée ici? Décris-moi la façon dont s'est passée l'accueil lors de ton arrivée ici?
3. Le fait d'habiter ici avec l'encadrement des intervenants, qu'est-ce que cela peut permettre aux jeunes en général selon toi?
4. Qu'est-ce que cela te permet?
5. Qu'est-ce que tu fais que tu trouves le plus aidant?
6. Comment le Tremplin t'appuie-t-il là-dedans?
7. Qu'est-ce que le Tremplin ne te permet pas de réaliser?
8. Qu'est-ce que tu penses du Code de vie et des règlements ici?
9. Que penses-tu des interventions faites par les intervenants? Es-tu à l'aise lors des visites qu'ils font dans ton appartement?
10. Comment définirais-tu ou qualifierais-tu ta relation avec les intervenants?
11. As-tu l'impression qu'on reconnaît tes forces ici?
12. Est-ce qu'il t'arrive de demander de l'aide aux intervenants?
13. À la suite de problèmes financiers, des jeunes peuvent ne pas payer leur loyer au Tremplin pendant un certain nombre de mois. Que penses-tu de cette façon de faire?
14. Quels sont tes liens avec les autres résidents?
15. Sens-tu qu'ils peuvent t'aider dans ton cheminement au Tremplin?
16. Y a-t-il des gens ailleurs qu'au Tremplin sur qui tu peux compter quand tu en as besoin?
17. Est-ce qu'un intervenant ici t'a déjà parlé des autres organismes de la région qui sont là pour les jeunes?
18. Dirais-tu que tu as appris des choses au Tremplin?
19. Penses-tu que tu as développé ta créativité depuis ton arrivée ici? Ton esprit critique? Sens-tu que tu es plus en mesure de défendre tes droits?
20. Es-tu plus persévérant? Discipliné?
21. As-tu eu l'occasion de travailler en équipe au Tremplin?
22. Ton séjour ici t'a-t-il aidé à gérer des conflits?
23. As-tu l'impression que tu prends des risques dans ta vie de tous les jours? Si oui, en quoi le Tremplin t'aide-t-il là-dedans?

Capabilités valorisées

24. Quels étaient les objectifs que tu t'étais fixés à ton arrivée au Tremplin? Quels moyens as-tu pris pour les réaliser?
25. As-tu l'impression que tu vas repartir d'ici en ayant atteint tous tes objectifs?
26. As-tu atteint des objectifs ici que tu n'avais pas prévus? Lesquels?
27. Quand tu as besoin d'information, sais-tu comment l'obtenir?
28. Est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes selon toi qui participent aux activités, dans des comités ou dans le C. A. du Tremplin?
29. Toi, t'impliques-tu là-dedans? Si oui, est-ce que ton implication ici te donne le goût de t'impliquer ailleurs éventuellement?
30. Qu'est-ce que ça prend dans la vie selon toi pour s'épanouir?
31. Quels sont tes projets dans la vie?
32. Sens-tu que tu as du contrôle sur ta vie? Est-ce quelque chose que tu souhaites?
33. Mets en ordre d'importance les éléments suivants et dis pourquoi :
 - l'éducation
 - le travail

- l'argent
- le logement
- les relations sociales
- la santé
- le plaisir

Hébergement : facteur de conversion?

34. Crois-tu que le fait d'avoir un logement au Tremplin te permet de répondre à des besoins que tu as?
35. Est-ce que le coût du loyer est un élément qui t'aide?
36. Dirais-tu que tu te sens « chez toi » dans ton appartement? Pour quelles raisons? T'y sens-tu en sécurité?
37. Que penses-tu du laps de temps de 3 ans maximum pour demeurer au Tremplin?

Facteurs de conversion environnementaux

38. Que penses-tu du fait que le Tremplin soit situé en plein centre-ville?

En terminant, peux-tu me donner ton niveau de scolarité?

MERCI!



À PROPOS DU DOCUMENT ...

Cette recherche est issue des travaux du Groupe régional d'activités partenariales de l'Estrie qui vise à faire connaître les réalisations des entreprises d'économie sociale de l'Estrie. Cette recherche s'est intéressée au Tremplin 16-30 de Sherbrooke en s'appuyant sur le cadre théorique de l'approche par les capacités. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale offrant un logement avec soutien communautaire à des jeunes adultes marginalisés de 16 à 30 ans. La mission du Tremplin consiste essentiellement à favoriser chez ces jeunes adultes la mise en action ainsi que le développement de leur autonomie. L'organisme leur offre un volet milieu de vie leur permettant d'obtenir le soutien nécessaire pour la mise en œuvre de projets individuels et collectifs.

Les objectifs de cette recherche sont les suivants.

- Appliquer l'approche par les capacités à un milieu d'intervention issu d'une entreprise d'économie sociale.
- Analyser les pratiques d'intervention du Tremplin 16-30 auprès des jeunes hébergés dans la ressource.
- Contribuer à la diffusion de l'approche par les capacités dans les entreprises d'économie sociale.

À PROPOS DES AUTEURS...

Paul Morin est professeur agrégé au département de service social de l'Université de Sherbrooke. Il est également directeur de la recherche au centre affilié universitaire de Sherbrooke du Centre de santé et de services sociaux—Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

Stéphanie Turcotte est étudiante à la maîtrise en service social à l'Université de Sherbrooke.

À PROPOS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX—INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE (CSSS-IUGS)

Le CSSS-IUGS possède une désignation d'institut universitaire de gériatrie et une désignation de centre affilié universitaire. Ces deux désignations font en sorte de créer un environnement de travail où l'innovation est présente dans l'optique de contribuer au rehaussement constant de la qualité des services. Cela se traduit par l'omniprésence de l'enseignement, de la recherche et du partage des connaissances au sein de l'établissement. Les publications du CSSS-IUGS visent ainsi à favoriser la diffusion et le partage des connaissances produites par les intervenants, les gestionnaires, les chercheurs et les stagiaires de l'établissement.

